VOTRE JOURNAL DEPUIS 30 ans

infodimanche

52 PAGES > VOL. 32 ● NO. 11

PAPIER • WEB • MOBILE | 31 420 COPIES | LE MERCREDI 15 MARS 2023

L'événement
Avantage Hyundai

L'avantage de ne pas avoir à faire de choix entre style, sécurité et commodité.



Commandez dès aujourd'hui !
Garantissez vos taux avec la protection de programme de Hyundai*



ELANTRA 2023

Louez◊‡ l'Essential auto IVT pour :

70 $ par semaine | pour 48 mois (208 semaines) avec acompte de 1 795 $◊

23 188 $ Prix au comptant‡

Caractéristiques clés de série :

- Télédéverrouillage avec alarme
- Caméra de recul avec lignes de guidage dynamiques
- Écran tactile de 8,0 pouces avec Apple CarPlay^MC et Android Auto^MC

5 ANS 100 000 km Garantie globale limitée††

Balayez le code QR pour en savoir plus sur l'ELANTRA 2023 et commandez la vôtre aujourd'hui.

On fabrique du WAH 와!
hyundaicanada.com

HYUNDAI^MD





KONA 2023

Louez◊± l'Essential à trac. av. pour :

75 $ par semaine | **pour 48** mois (208 semaines) avec acompte de 1 695 $◊

25 538 $ Prix au comptant‡

Caractéristiques clés de série :

- Longerons de porte-bagages de toit
- Caméra de recul
- Écran tactile de 8,0 pouces avec Apple CarPlay[MC] et Android Auto[MC]

Balayez le code QR pour en savoir plus sur le KONA 2023 et commandez le vôtre aujourd'hui.



TUCSON 2023

Louez◊± l'Essential 2,5 L à trac. av. pour :

95 $ par semaine | **pour 48** mois (208 semaines) avec acompte de 1 895 $◊

31 388 $ Prix au comptant‡

Caractéristiques clés de série :

- Assistance à l'évitement de collision frontale avec détection des piétons et des cyclistes
- Assistance de suivi de voie et système de maintien de voie
- Écran tactile de 8,0 pouces avec Apple CarPlay[MC] et Android Auto[MC]

Balayez le code QR pour en savoir plus sur le TUCSON 2023 et commandez le vôtre aujourd'hui.



VENUE 2023

Louez◊± l'Essential IVT pour :

70 $ par semaine | **pour 48** mois (208 semaines) avec acompte de 1 695 $◊

23 538 $ Prix au comptant‡

Caractéristiques clés de série :

- Sièges avant chauffants
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants
- Écran tactile de 8,0 pouces avec Apple CarPlay[MC] et Android Auto[MC]

Balayez le code QR pour en savoir plus sur le VENUE 2023 et commandez le vôtre aujourd'hui.

1150311123

On fabrique du WAH 와!
hyundaicanada.com

HYUNDAI[MD]

5 ANS 100 000 km Garantie globale limitée††

*Hyundai s'engage à honorer le taux du programme d'incitatif au détail applicable au véhicule du client qui est commandé par le biais d'une commande vendue, et au moment où celle-ci est complétée. Un contrat de vente, une demande de crédit (s'il y a lieu, pour une location ou un prêt) et un dossier de protection de programme doivent être remplis au moment où la commande vendue est effectuée pour que le taux applicable du programme soit garanti. ◊Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour : ELANTRA Essential auto IVT 2023 / TUCSON Essential 2,5 L à trac. av. 2023 / KONA Essential 2023 à traction avant / VENUE Essential IVT 2023 à un taux annuel de 6,99 % / 6,99 % / 6,99 % / 6,99 %. Obligation totale de 16 285 $ / 21 720 $ / 17 294 $ / 16 347 $. 208 / 208 / 208 / 208 versements hebdomadaires de 70 $ / 95 $ / 75 $ / 70 $ pendant 48 / 48 / 48 / 48 mois sur contrat de location à montant fixe. Acompte initial de 1 795 $ / 1 895 $ / 1 695 $ / 1 695 $ et paiement de la première mensualité requis. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Limite de 16 000 km par année; 12 ¢ par kilomètre excédentaire. Les offres de location comprennent les frais de livraison et de destination de 1 775 $ / 1 925 $ / 1 925 $ / 1 925 $ et des frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur) et les frais du concessionnaire de 599 $. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et toutes les taxes applicables en sus. ±Offre valide pour une durée limitée et sous réserve de changement ou d'annulation sans préavis. Couleur du véhicule sous réserve de sa disponibilité. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités, le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Visitez www.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails. ††La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. [MC/MD] Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques et appellations commerciales sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

418 853-3611
Livraison GRATUITE dans tout le KRTB
MEUBLES DÉGELIS
Prix compétitifs

VOTRE JOURNAL DEPUIS 30 ans

infodimanche

52 PAGES > VOL. 32 ● NO. 11 | PAPIER • WEB • MOBILE | 31 420 COPIES | LE MERCREDI 15 MARS 2023





Actualité | PAGE 23

Saint-Antonin revient à la charge



SPORTS | PAGE 51

Pierre-Alain Champagne s'illustre

Gravure & Trophées des Vainqueurs
GRAVURE
Bois • Verre • Plastique • Aluminium
Marbre • Stainless
Objets promotionnels • Etc
VENTE
Trophées
Médailles
Plaques
1154131123
150, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup G5R 3A2
418 816-1169

DE TOUT pour une COUR de rêve
VENEZ TÔT pour bénéficier d'une vaste sélection
- Mobilier extérieur
- Parasol
- Balançoire
- BBQ
RONA
MARCHAND PROPRIÉTAIRE
FAMILLE ANCTIL
RIVIÈRE-DU-LOUP · LA POCATIÈRE
30, Rue du Carrefour,
RIVIÈRE-DU-LOUP
418 867-7662
Rona Rivière-du-Loup
1157051123

L'événement Avantage Hyundai
Commandez dès aujourd'hui!
Garantissez vos taux avec la protection de programme de Hyundai
TUCSON et SANTA FE 2023 Hev disponibles immédiatement
* Hyundai s'engage à honorer le taux du programme d'incitatif au détail applicable au véhicule du client qui est commandé par le biais d'une commande vendue, et au moment où celle-ci est complétée. Un contrat de vente, une demande de crédit (s'il y a lieu, pour une location ou un prêt) et un dossier de protection de programme doivent être remplis au moment où la commande vendue est effectuée pour que le taux applicable du programme soit garanti. Informez-vous auprès de votre concessionnaire. Offre d'une durée limitée. Certaines conditions s'appliquent.
PROMESSE VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS
RIVIÈRE-DU-LOUP HYUNDAI
293, rue Témiscouata,
Rivière-du-Loup
418 862-8144
www.hyundairivieredu loup.com
1157061123

auLit

Le Mois du Lit ajustable

DU 1er AU 31 MARS

spéciaux sur les accessoires, matelas et lits électriques

Lit ajustable Quest 2.0



- 2 positions programmables
- Lampe de poche intégrée
- Profil ultra-mince
- Position Zéro-Gravité
- Pliable facile à transporter

René

Simple	~~1779~~	1245 30$
Queen	~~1959~~	1371 30$
King	~~2579~~	1805 30$

*Quest 2.0 inséré dans le lit rembourré Lyon

25% de RABAIS

Matelas ÉBÈNE



René

20% de RABAIS

Matelas ACAJOU



René

35% de RABAIS

medi MATT orthoMATT



25% de RABAIS



lit ajustable duetto

- Têtes indépendantes
- 3 positions programmables
- Moteur de relaxation
- Connection USB
- Position Zéro-Gravité
- Garantie 10 ans

- MATELAS PLIANT POUR LIT ÉLECTRIQUE · LATEX FERME
- LAINE VIERGE · RESSORT 100% QUÉBÉCOIS

1153021123

RIVIÈRE-DU-LOUP | 295-7B, boul. Armand-Thériault

418 860-2626 BOUTIQUE AULIT.CA | Suivez-nous sur

MATELAS RENÉ

· Produits et services QUÉBECOIS ·

*OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE. DÉTAILS EN MAGASIN. NE PEUT ÊTRE JUMELÉE À AUCUNE AUTRE PROMOTION.

LES IMAGES DES PRODUITS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET PEUVENT DIFFÉRER DU PRODUIT RÉEL

auLit La journée vous appartient

La 56e Finale des Jeux du Québec MARS 2023

«Mission accomplie!»

PAR **LYDIA BARNABÉ-ROY** >
Initiative de journalisme local

Le comité organisateur de la 56e Finale des Jeux du Québec, la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, Isabelle Charest, la Ville de Rivière-du-Loup, SportsQuébec et de nombreux acteurs qui ont permis la tenue de cet évènement à Rivière-du-Loup se sont rassemblés pour effectuer un bilan des derniers jours. Réunis au Centre culturel Berger, tous se sont entendus pour dire «Mission accomplie!».

De tous les moments forts vécus lors des Jeux, c'est le côté humain de la Finale qui a davantage touché les gens. Les quelque 2200 bénévoles présents tout au long de la semaine étaient souriants, heureux d'être là, souligne Karine Malenfant, directrice générale du comité organisateur de la 56e Finale. «Sans eux, une Finale des Jeux du Québec, c'est impossible.»



La ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, Isabelle Charest.
PHOTO : LYDIA BARNABÉ-ROY

«La mobilisation m'a beaucoup impressionné, a partagé le maire de Rivière-du-Loup, Mario Bastille. On a montré qu'on est un petit milieu, mais qu'on est capable ensemble de faire de grandes choses.» Selon lui, un magnifique travail d'équipe s'est déroulé tout au long des Jeux. Il mentionne la fierté que 10 % de sa population ait mis l'épaule à la roue pour faire de cet évènement d'envergure un succès. Les spectateurs ont aussi été très nombreux à assister aux compétitions des jeunes athlètes. «Les gradins étaient remplis à craquer sur tous les sites de compétition», a partagé Mme Malenfant. Cette dernière s'attendait à un achalandage, mais pas à ce niveau. Pour la natation artistique et le hockey, notamment, un système de billets a dû être mis en place pour contrer ce beau problème. Ceux qui n'avaient pas accès aux sites pouvaient regarder le déroulement sur l'écran géant à partir de la Place Premier Tech.

Un autre point positif soulevé par de nombreuses personnes est la proximité des installations. Les infrastructures se trouvaient dans un même quadrilatère, favorisant l'accès à la marche pour se rendre d'une compétition à une autre.

«Il y avait une énergie qui était complètement électrisante», a souligné Laura Martin, directrice générale adjointe. L'énergie des sportifs, de la communauté locale, des spectateurs et des gens croisés dans la rue a tenu le comité organisateur motivé jusqu'à la toute fin.

La ministre Isabelle Charest a indiqué qu'elle savait que la 56e édition des Jeux en serait une particulière en raison du 50e anniversaire. D'après elle, cette Finale aura allumé une flamme chez certains athlètes pour poursuivre un parcours sportif qui leur permettra de se dépasser, de sortir de leur zone de confort et d'aller à la découverte des autres. «Je suis convaincue que les souvenirs pour eux vont demeurer et pour la communauté aussi. Rivière-du-Loup est tissée serrée et encore plus maintenant, car tout le monde a contribué à sa façon au succès de cet évènement.»

Enfin, un moment marquant de la conférence de presse a été la remise des trois médailles de la 56e Finale à la Ville. «Rivière-du-Loup vient de marquer le développement sportif de l'histoire des Jeux du Québec», a clamé Julie Gosselin, présidente de SportsQuébec.

BOURSES

Après deux reports crève-cœur pour le comité organisateur de la 56e Finale et les jeunes qui en ont subi les conséquences, les membres ont décidé de remettre des bourses de persévérance. Un montant de 250 $ a été remis à un sportif par délégation qui a dû surmonter des obstacles lors de sa qualification aux Jeux. La sportive méritante pour l'Est-du-Québec est Laura Pedneault, athlète de gymnastique.



PHOTO: LYDIA BARNABÉ-ROY

DE PETITS PÉPINS EN COURS DE ROUTE

Même si la grande majorité des Jeux s'est bien déroulée, quelques problèmes se sont pointés en chemin. «On a beau prévoir l'imprévisible, mais il se passe toujours des choses, il y a toujours des ajustements», confie Karine Malenfant.

Ainsi, tout juste avant le début des Jeux, le comité organisateur a été victime d'une attaque informatique. Depuis ce temps, les membres du comité organisateur n'ont plus accès à leurs courriels. La Ville de Rivière-du-Loup leur a donc prêté main forte en créant des adresses courriel. Le site Internet des Jeux a aussi été en panne pendant une dizaine d'heures. La directrice générale indique qu'au moins, le comité était déjà en mode opération et communiquait davantage par textos et téléphone. Bien que cette situation lui ait donné petite frousse, elle est soulagée que le tout se soit déroulé à un moment un peu plus tranquille.

Les organisateurs ont aussi connu une problématique pour l'approvisionnement et la distribution des repas aux cafétérias. «On a dû faire des ajustements. On a appelé une armée de bénévoles pour venir nous aider», a indiqué Mme Malenfant.



À l'écoute de vos besoins
- Assurance vie et invalidité
- Assurance en cas de maladie grave
- Assurance hypothécaire
- Épargne-études (REEE)
- Épargne-retraite (REER)
- Épargne libre d'impôt (CELI)
- Placements

1151060123

Votre partenaire de confiance.

Miguel Ouellet
Conseiller en sécurité financière
320, boul. de l'Hôtel-de-Ville, bur. 200
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5C6
Tél. bur. : 418 862-0141, poste 261
Cell. : 418 894-1408
miguel.ouellet@agc.ia.ca

inalco.com
INDUSTRIELLE ALLIANCE
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.
L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est un cabinet de services financiers.

COMPTABILITÉ L.M. INC.
• Comptabilité informatisée, paies, bilans, tenue de livres, fiducies
• Rapports d'impôt de particuliers et de sociétés
171, rue St-Jean Baptiste, L'Isle-Verte, Qc G0L 1K0 | 418 898-3733, poste 1 (jour)
10, rue Timothée, Rivière-du-Loup, Qc G5R 2L5 | 418 867-4857 (soir)
comptabilitelmenr@bell.net
1157140423

C'EST LE RETOUR DU
POULET FRIT
TEMPS LIMITÉ
80, boul. Cartier, RIVIÈRE-DU-LOUP
st-hubert.com
St-Hubert
Offert pour un temps limité dans les rôtisseries participantes. Présentation suggérée. Jusqu'à épuisement des stocks. MD Marque déposée de Groupe St-Hubert Ltée.
1157201123

SALON DE L'HABITATION
et du plein air
Lorendo
Portes et Fenêtres
Cet événement est présenté par
MEUBLES RD
31 mars au 2 avril 2023



VENEZ VIVRE
l'expérience du
Salon de l'habitation
et du plein air
RENDEZ-VOUS AU
CENTRE PREMIER TECH + STADE DE LA CITÉ DES JEUNES
ACHAT DE BILLET
WWW.SALONHABITATIONRDL.COM
115710123

La 56e Finale des Jeux du Québec MARS 2023

Des Jeux rassembleurs, ce qu'ils ont dit

PAR **MARC-ANTOINE PAQUIN** >

La 56e Finale des Jeux du Québec ayant maintenant connu son point d'exclamation, Info Dimanche a pris l'initiative de sonder des personnes qui ont vécu l'événement de l'intérieur. Des entraineurs, des bénévoles et des gens qui ont contribué à l'organisation. Qu'est-ce qui a marqué leur expérience? Comment ont-ils vécu leur semaine? Que retiennent-ils? Voici leurs réponses à chaud moins de 48 heures après la cérémonie de clôture.

Mélodie Lachance, coordonnatrice de l'hébergement et du transport au sein du comité organisateur. Elle décrit ses Jeux du Québec comme «un millier d'expériences différentes», des liens tissés importants et un niveau d'adrénaline difficile à retrouver.

«Maintenant que l'événement est derrière nous, j'ai réalisé que je n'aurai sans doute plus jamais la chance de vivre quelque chose de cette envergure-là une deuxième fois. Je retiens des moments clés, notamment celui où j'étais au bout du débarcadère de l'école secondaire. Je regardais au loin et je n'arrivais pas à voir la fin de la file d'autocars 56 passagers qui étaient là en provenance de partout au Québec. En nombre de véhicules, près d'une quarantaine, c'était spectaculaire et ce n'est pas demain la veille qu'un autre événement va rassembler autant de participants en termes de transport. Au niveau de l'hébergement, j'ai aussi vécu le plaisir de voir tout le monde s'installer en ''mode camping'' le premier soir, après qu'on ait travaillé très fort pour faire le montage des sites. Les jeunes avaient du plaisir, une bonne humeur contagieuse. C'était un peu comme le sentiment qu'on vit au début des vacances. De les voir profiter de nos installations, c'était beau.»

«Chaque individu vit les Jeux à sa manière. Moi, je suis une éternelle optimiste. Même s'il y a eu de petites anicroches ou des moments plus difficiles, en général, je crois que c'était un événement grandiose. À recommencer!»

Alexandre Paquin, coordonnateur général au sein du comité organisateur. Il retient de la Finale les relations de confiance développées et nécessaires à la réussite de cet événement de grande envergure. «C'est la base de tout», a-t-il rappelé.

«Je retiens de la Finale le travail des 19 chefs de mission. Au-delà du comité organisateur, des bénévoles, essentiels, c'est eux qui font en sorte que ça se passe bien et ils ont fait, selon moi, un travail vraiment remarquable. Ils œuvrent souvent dans l'ombre, mais ils jouent un rôle clé et je crois qu'ils ont mobilisé leurs équipes et participants de manière extraordinaire. Ce sont des gens dévoués qui ne comptent pas les heures et qui mènent leur délégation à bout de bras. Chapeau!»

«J'estime aussi que la Finale n'aurait pas non plus pu être possible sans les relations de confiance construites avec les gestionnaires et propriétaires des différents sites de compétition. Ç'a permis de faciliter la gestion des plateaux et de régler certaines situations en deux temps, trois mouvements. Les compétitions se sont bien très déroulées et on leur doit beaucoup, au même titre que les nombreux bénévoles qui se sont

SUITE À LA PAGE 7 >

Manoir Saint-Antonin
16, route de l'Église, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Résidence sécuritaire de 30 grands appartements
au coeur de la ville de Saint-Antonin



- Environnement agréable et soigné;
- Pour personnes autonomes ou en légère perte d'autonomie;

Services inclus :
- 2 repas/ jour & 2 collations/jour;
- Entretien ménager 1 fois/semaine;
- Loisirs : 2 activités animées/semaine;
- Sécurité : surveillance 24h/7jours/semaine avec accès contrôlé par intercom;
- Câble de base, internet et service téléphonique.

Grands appartements de 4 pièces 1/2
Disponible immédiatement
Pour information et réservation, vous pouvez contacter :
Louise L Nadeau : 418-605-1829 poste 100 ou 418-867-1561 soir et fin de semaine
1151251123

La 56e Finale des Jeux du Québec MARS 2023

< SUITE DE LA PAGE 6

mobilisés de façon exceptionnelle – avec des heures de fou – pour appuyer le comité organisateur. Sans chacun d'entre eux, ça n'aurait simplement pas fonctionné.»

«Je crois ensuite qu'on peut être, sans se tromper, très fiers de nos installations sportives à Rivière-du-Loup. La qualité de nos sites de compétition, et la proximité entre eux, ont été vraiment appréciés par les différentes délégations. C'est un élément fort qui est revenu très souvent dans les échanges. Plusieurs personnes ont été impressionnées et elles ont souligné la chance que nous avons d'avoir tout ça dans un milieu comme le nôtre.»

«Enfin, on ne peut pas faire un événement sans pépins ni accrochages, mais je suis fier qu'ils soient, en grande partie, demeurés inaperçus aux yeux du public et des athlètes. Les commentaires reçus sont en majorité très positifs et tout cela crée un beau sentiment de satisfaction pour toute l'équipe.»

Alexandra Cloutier, coordonnatrice à la culture à la Ville de Rivière-du-Loup et chef d'équipe du site La Place des Jeux, devant le Centre Premier Tech.

«On est super contents de ce que nous avons accompli avec La Place des Jeux. La réaction des gens a été excellente. Pour un site qui était toujours en mouvement, je crois que c'est une très belle réussite. Les visiteurs et les athlètes ont vraiment apprécié que ce soit central, accessible en tout temps. Il y avait toujours des gens de passage, une programmation en continu. Les différentes activités – dont la soirée du 50e anniversaire – ont très bien fonctionné avec les fournisseurs locaux et les artistes de la région. On voulait aussi un village hivernal et la température a été de notre côté, permettant un beau tapis de neige. Le travail en amont a été ardu et de longue haleine, mais l'ambiance qu'on avait en tête s'est vraiment concrétisée sur le terrain. On souhaitait un lieu rassembleur et fréquenté et je crois que nous avons bien réussi notre mission.»

Micheline Morneau, bénévole à l'alimentation. Elle a coordonné la préparation des sandwichs consommés par les athlètes pendant la durée des Jeux. La demande était importante, puisque 2 000 – 2 500 sandwichs devaient être produits chaque jour (en plus du reste de la production alimentaire).

«C'était tout un défi, une grosse semaine très occupée, mais dont nous pouvons être très fiers. Tout cela a été possible puisqu'on a réussi à créer une synergie entre les bénévoles présents, jusqu'à 30 pour ce seul secteur de l'alimentation. C'était un travail à la chaine, un travail nécessaire. Il fallait travailler rapidement, tout en s'assurant que la qualité soit au rendez-vous», a-t-elle raconté. Micheline Morneau et son mari Normans Lévesque ont été choisis comme porteurs du drapeau de la délégation des bénévoles à la cérémonie de clôture.



PHOTO : VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

«J'ai eu un coup de cœur pour les gens avec qui j'ai travaillé, des gens de partout, d'âges différents. Des personnes de cœur, allumées et débrouillardes. Des personnes qui ont donné du temps pour qu'on atteigne nos objectifs et que ça se passe pour le mieux malgré les contraintes et les épreuves. C'était très énergisant de faire ça ensemble, de travailler pour les jeunes athlètes que nous avons accueillis.»

SUITE À LA PAGE 8 >



Une approche globale de gestion de patrimoine à votre image

Une offre de service personnalisée pour vous aider à établir un plan sur mesure qui tient compte non seulement de vos besoins financiers et personnels, mais aussi de vos objectifs de vie et de retraite. Voilà notre engagement ! **Gardez le cap sur votre horizon !**

Équipe Lagacé-Boutin-Pelletier
Valeurs mobilières Desjardins
315, boul. Armand-Thériault, bureau 100
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 0C5
418 862-4772 ou 1 877 716-6660

Desjardins
Gestion de patrimoine
Valeurs mobilières

1157060723

Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).



L'AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSE AU PORT DE GROS-CACOUNA

La municipalité de Cacouna est à un carrefour important de son histoire. En 2023, plusieurs conditions gagnantes pour favoriser son essor semblent réunies, à commencer par un projet qui nous anime : celui de l'aménagement de la traverse au Port de Gros-Cacouna. Notre belle municipalité possède tous les atouts pour accueillir un projet rassembleur et novateur, économiquement avantageux, et qui saura répondre aux enjeux environnementaux des prochaines années.

L'aménagement de la traverse au Port de Gros-Cacouna permettrait de relier nos rives à celle de Saint-Siméon, dynamisant ainsi et vitalisant les activités de notre port tout en bonifiant l'offre de service tout au long de l'année. La mission première d'un traversier est commerciale; Il transporte des personnes et de la marchandise; et cette mission s'inscrit parfaitement avec la mission de notre port qui est commerciale-industrielle. Tout comme plusieurs ports au Québec dont celui de Matane qui possède une superficie semblable à celle de notre port où cinq activités commerciales cohabitent (le traversier Matane-Godbout-Baie-Comeau, le traversier rail « Le George Alexandre Lebel » (pour le CN), le chantier maritime Méridien, les barges de Matane et le quai des pêcheurs commerciaux), le port de Gros-Cacouna pourrait très bien adopter cette stratégie de croissance et de développement. Les infrastructures sont en excellente santé et le port est disponible immédiatement sans investissement majeur, avec une route d'accès suffisamment large et adaptée. Les axes routiers sont facilitants, incluant une voie de contournement, l'autoroute 20, la route panoramique 132 et un accès aux grandes artères et villes à proximité : Rivière-du-Loup, Edmundston (NB), Rimouski et Québec.

Construit en eau profonde, entretenu à l'année, 7 sur 7; 24 sur 24, ayant accès au service de garde côtière en tout temps, la configuration du Port de Gros-Cacouna a également l'avantage d'offrir une protection considérable aux infrastructures et de faciliter un accostage du traversier des plus sécuritaires. Notons également que les travaux d'entretien (dragage) ne sont nécessaires qu'une fois par décennie et que les manoeuvres de chargement et de déchargement du traversier sont simplifiées en raison de sa superficie.

De plus, l'industrie touristique pourrait bénéficier des sentiers de motoneige situés à moins d'un kilomètre du port et facilement accessibles. Ainsi, que ce soit pour les commerces et artisans locaux, l'offre d'hébergement, de restauration, sans oublier notre magnifique fleuve, nos couchers de soleil exceptionnels et tout le potentiel que nous offre notre environnement immédiat, je suis convaincue de la valeur de ce projet pour toute la région et des retombées qu'il pourrait engendrer, tant pour l'économie de notre ville-centre que des municipalités avoisinantes.

La liste des avantages est longue et tout comme la population de Cacouna et un nombre grandissant d'acteurs locaux, je crois profondément à ce projet réfléchi et désiré, et je souhaite ardemment que le projet à l'étude actuellement par la Société des traversiers du Québec abonde en ce sens.

Suzanne Rhéaume
Mairesse

1151281123

La 56e Finale des Jeux du Québec — MARS 2023



PHOTO : VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

< SUITE DE LA PAGE 7

Pascal Giard, président des Productions Giard. Son entreprise a été au cœur des cérémonies et des différentes productions sons, lumières et vidéos à la Place des Jeux ou sur différents sites de compétition. Le projet fait partie des plus grosses réalisations de l'entreprise en carrière.

«À titre de fournisseur officiel des Jeux, nous sommes très fiers du dévouement et de l'engagement de notre équipe dans tous les moments forts de ce magnifique événement. Le défi a vraiment été la contrainte de temps, puisque nous avions des délais serrés pour monter et démonter les cérémonies. Cela dit, nous avions une logistique solide avec la collaboration de tous les acteurs impliqués.»

«C'est un événement que nous attendions depuis plusieurs années. Au total, 15 personnes ont travaillé à divers moments sur l'événement. Ça représente quatre semaines à temps plein avec la préparation des équipements et la manutention, puisque nos Jeux ont commencé bien avant l'arrivée des délégations et le début des épreuves sportives. Pour le voyagement, quatre voyages de camion 26 pieds ont été nécessaires», a-t-il imagé.

SUITE À LA PAGE 9 >

Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
Québec

Fiers de nos gens!

Fiers de nos élèves-athlètes et de notre personnel engagé qui contribue à la réussite des Jeux du Québec à Rivière-du-Loup!

1151071123



1154121123

La 56e Finale des Jeux du Québec MARS 2023

< SUITE DE LA PAGE 8

Carl Roussel, entraineur de patinage de vitesse de la délégation de l'Est-du-Québec et des Loupiots de Rivière-du-Loup.

«J'ai vécu mes premiers Jeux du Québec comme entraineur et j'ai adoré. En tant qu'entraineur, tu vis l'esprit des Jeux, tu vis l'expérience directement avec les athlètes. Quand nous avons remporté nos médailles au 500m, j'étais complètement survolté sur le bord de la bande. C'était incroyable. J'avais les deux bras dans les airs, j'entendais la foule et l'ambiance était à son paroxysme. Je crois vraiment que le fait que nous avons pu vivre ça à la maison a contribué à rendre tout cela très spécial. Je vais continuer à m'impliquer comme entraineur aux Jeux, mais je ne repense pas vivre la même quantité d'émotions ailleurs. Personnellement, j'ai aussi beaucoup apprécié ce qui a été organisé pour les enfants. Je crois que ç'a été super bien fait.»

«Du côté sportif, nous avons eu de belles victoires [Clara Boudreau-Alexandre et Émile Fortin], mais aussi quelques déceptions liées à de nombreuses chutes. Le relais masculin, notamment, était très bien classé, mais quelques pépins ont nui aux chances de médaille. Ça fait toutefois partie du sport et nous sommes fiers de nos athlètes! Je suis aussi persuadé que les compétitions vont permettre de redorer le patinage de vitesse à Rivière-du-Loup. On s'attend à une hausse d'inscriptions.»

Marie-Claude Poirier, bénévole à l'organisation de la compétition de boxe olympique. Du 8 au 10 mars, les combats ont rassemblé plusieurs centaines de spectateurs. Vendredi, près de 800 personnes étaient présentes à l'Hôtel Universel. L'ambiance rappelant les grands galas a été appréciée de tous, notamment des compétiteurs.

«J'ai été hautement impressionnée par la réponse du public. Nous avons surpassé nos attentes en termes d'achalandage. Les Jeux ont offert une effervescence et une ambiance qui a incité les athlètes à boxer de façon furieuse pour atteindre leurs objectifs. Ils ont offert un spectacle comme on n'en a pas vu depuis longtemps! Presque quatre ans après le dernier gala de boxe local, les Jeux ont ravivé une flamme pratiquement éteinte pour revenir à la charge et organiser des galas! Après avoir assisté à cette dose d'intensité, autant chez les boxeurs que le public, il est indéniable que le sport EST essentiel!»

Mathieu Lavoie-Dion, entraineur à l'École de boxe olympique de Rivière-du-Loup

«Pour avoir fait plusieurs Jeux du Québec en tant que coach, je suis en mesure d'établir un bon comparatif avec les autres années. Jamais je n'ai assisté à autant d'ambiance que lors des performances en boxe olympique à l'Hôtel Universel mercredi, jeudi et vendredi. Les encouragements d'une foule écrasante faisaient trembler les murs de l'établissement et les boxeurs étaient en furie avec une intensité sans lendemain. Les officiels de Boxe Québec sont certainement restés bouche-bée devant l'impressionnante partisannerie et l'intimidante férocité des boxeurs de la compétition. Ces moments uniques que nous avons eu la chance de vivre représentent le véritable salaire des entraîneurs de ces jeunes athlètes. Que ce soit dans la défaite ou la victoire, ce tournoi a été une sortie hors du temps inoubliable pour tout le monde.» «Pour moi, il est aussi indéniable qu'à la suite des finales des Jeux du Québec de Rivière-du-Loup, SportsQuébec devra reconnaître que la boxe est un incontournable autour duquel l'organisation devra redoubler d'efforts de valorisation puisqu'il s'agit de la vitrine parfaite pour démontrer la philosophie et les valeurs du sport au Québec, tels que le dépassement, le courage et la détermination.»



PHOTO : MARIE-CLAUDE POIRIER, ÉCOLE DE BOXE OLYMPIQUE





La 56e Finale des Jeux du Québec MARS 2023

L'or et le bronze en boxe pour l'Est-du-Québec

PAR **LYDIA BARNABÉ-ROY** >
Initiative de journalisme local

Deux athlètes de la délégation de l'Est-du-Québec en boxe olympique se sont illustrés à la 56e Finale des Jeux du Québec se déroulant à Rivière-du-Loup. Marc-Alexandre Bouchard de Gaspé est allé chercher une médaille d'or et Victor Dionne de L'Isle-Verte a remporté une médaille de bronze.

Le boxeur de Gaspé s'est hissé sur la plus haute marche du podium dans la catégorie 55 kg. Dany Pipon, entraineur au Club de boxe du Grand Gaspé de Rivière-au-Renard, s'est réjoui de la victoire de l'athlète. Il souligne que la force du boxeur durant toute la durée des Jeux a été sa concentration et sa détermination. «Il a vraiment ciblé où il était et il vivait le moment présent sans incertitudes», confie M. Pipon. Il croit que c'est ce qui a permis à son jeune athlète de gagner tous ses combats de manière unanime.

«J'ai aimé que ce soit vraiment un combat technique où il fallait qu'on se déplace. Tous les deux nous cherchions des angles, à faire de bons coups. Il y a eu du respect, j'ai vraiment aimé ça», a souligné Marc-Alexandre Bouchard. Il était très fier de sa performance dans un combat qu'il a trouvé difficile. «Même si je suis arrivé ici avec aucune victoire, j'ai pu prouver mon talent», s'est-il exclamé.



«C'était le sous-estimé de la "gang" o; […] il est arrivé ici avec l'attitude d'un gagnant et il est allé chercher la médaille d'or. C'est un champion dans l'âme», a conclu Mathieu Lavoie-Dion de l'École de boxe olympique de Rivière-du-Loup.

De son côté, Victor Dionne a concouru dans la catégorie 60 kg. Il a gagné la troisième position sans disputer de dernier combat puisque son adversaire a déclaré forfait. Son entraineur, Mathieu Lavoie-Dion, s'est dit fier de son jeune boxeur qui avait tout juste un an d'expérience avant les jeux et qui n'avait à son actif qu'un seul combat. Selon lui, l'athlète se bat avec beaucoup de caractère. «Ça a été une révélation. On savait qu'il avait du courage, mais à la hauteur qu'il nous a démontré, c'est digne d'Arturo Gatti», a gratifié l'entraineur. Il raconte que dans ses deux combats, le jeune homme tirait de l'arrière, mais il a renversé la vapeur par sa force de caractère. Voir des boxeurs avec cette qualité est rare, d'après M. Lavoie-Dion.

Il ne s'attendait pas à assister à des performances aussi éclatées de son jeune boxeur. «C'était vraiment le "underdog" de la compétition toutes classes confondues», a-t-il signifié, agréablement surpris. L'athlète était très content de vivre cette expérience qui lui a permis de s'améliorer. «J'ai appris beaucoup. Je vais être un meilleur boxeur après ça», a-t-il souligné.

L'Est-du-Québec a notamment obtenu la bannière de la troisième position du meilleur classement en boxe olympique.

L'organisation des Jeux du Québec estime que près de 800 personnes ont assisté aux combats qui avaient lieu à l'Hôtel Universel ce 10 mars. Un exploit remarquable puisque certains responsables de délégations n'étant pas à leurs premiers Jeux ont indiqué n'avoir jamais été témoins d'une foule aussi dense dans les dix dernières années de boxe aux Jeux du Québec. L'ambiance était au rendez-vous.



RAPPEL

L'assemblée annuelle de Promutuel Assurance Rive-Sud se tiendra le :

MARDI 21 MARS 2023, À 19 H
Club de l'âge d'or de Saint-Gervais
239, rue Principale, Saint-Gervais
Un buffet froid sera servi

TRANSPORT OFFERT

Pour les membres-assurés de la région de Rivière-du-Loup, un transport par autobus est mis à leur disposition. Un souper sera offert gracieusement en cours de route par Promutuel Assurance Rive-Sud. L'embarquement se fera à 16 h 45 au bureau de Rivière-du-Loup, situé au 118, boulevard de l'Hôtel-de-Ville. Veuillez réserver votre place au plus tard le 13 mars, auprès de Mme Marie-Josée Morency, au 418 898-2311 ou au 1 800 463-1911.

Pour consulter l'avis de convocation, visitez le www.promutuelassurance.ca/fr/rive-sud.

PROMUTUEL ASSURANCE RIVE-SUD

1153031123



DÉTERMINATION, PLAISIR, PERSÉVÉRANCE ET PERFORMANCE!

La 56e Finale des Jeux du Québec - RDL 2022 nous a fait vivre de grandes émotions, des performances inspirantes et des moments mémorables!

Félicitations et merci au comité organisateur, aux athlètes, entraineurs et accompagnateurs, aux officiels, bénévoles et partenaires pour cette remarquable réussite!

Collège Notre-Dame
Source d'énergie scolaire

Fier partenaire des Jeux et hébergeur des délégations de l'Est-du-Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean!

1151061123



Universel Hôtel Rivière-du-Loup
NUMÉRO D'ÉTABLISSEMENT : 054854
UniverSpa Nordik
BORÉAL UNIVERS GOURMAND

1154101123

id La 56e Finale des Jeux du Québec MARS 2023

Le cœur au ventre de Victor Dionne

PAR **MARC-ANTOINE PAQUIN** >

Une médaille de bronze n'est pas la seule chose qu'aura remporté le jeune boxeur Victor Dionne de L'Isle-Verte lors de la 56e Finale des Jeux du Québec de Rivière-du-Loup. Il a aussi gagné le cœur de nombreuses personnes qui ont assisté à ses combats. Un exemple de discipline, de détermination et surtout de courage qui n'est pas passé inaperçu sur la grande scène illuminée de l'Hôtel Universel.



PHOTO : MARC-ANTOINE PAQUIN

«C'est un *warrior,* un vrai guerrier.» L'entraineur de l'École de boxe olympique de Rivière-du-Loup, Mathieu Lavoie-Dion, ne passe pas par quatre chemins pour d'écrire son jeune protégé. Un adjectif qui n'est pas un superlatif, assure-t-il. «Chaque fois qu'il grimpe dans un ring, il va à la guerre.»

Au moment de la discussion, Victor Dionne venait de s'incliner à son combat de demi-finale dans la catégorie des 60 kg. Pourtant, personne dans l'assistance ne viendra argumenter qu'il n'a pas tout donné lors de son affrontement de trois rondes. Il a d'ailleurs reçu une belle ovation une fois son adversaire déclaré gagnant.

Le visage tuméfié, légèrement ensanglanté, l'athlète de 16 ans a été touché à plusieurs reprises, mais il n'a jamais reculé. Il fallait même le voir quitter les câbles pour foncer vers son adversaire dès qu'il avait le feu vert de l'arbitre. Un pas convaincu, motivé vers l'adversité.

À la troisième et dernière ronde, Victor Dionne a réussi quelques belles touches, faisant réagir une foule composée de plusieurs amateurs locaux et d'athlètes de l'Est-du-Québec. Le combat était intense, l'ambiance survoltée. Un crescendo.

«Victor a offert [des performances] au-delà des espérances, réussissant à revenir de l'arrière dans des combats difficiles. Il a gagné son premier duel contre un solide cogneur. Aujourd'hui, c'était quand même assez serré. Il a fini très, très fort. Avec une quatrième ronde, ç'aurait pu être une autre histoire», a analysé l'entraineur d'expérience.

«Pour moi, il a offert le combat de la semaine avec cette demi-finale. On est vraiment fiers de lui et de ce qu'il a accompli.»

Victor Dionne pratique la boxe compétitive depuis près d'un an et demi. C'est donc encore très récent, comparativement à certains combattants de son groupe d'âge. Pourtant, son manque d'expérience est largement compensé par son désir de vaincre, sa détermination. «Il a du cœur au ventre et c'est précieux», a illustré Mathieu Lavoie-Dion.

«Victor avait un seul combat à son actif depuis ses débuts en boxe. Les autres boxeurs présents ici ont plusieurs années d'entrainement. Son adversaire, en demi-finale, était à son 12e combat. Les 60 kg, c'est aussi du gros calibre cette année», a souligné l'entraineur.

«Ça illustre tout le défi que cette compétition représentait. Malgré tout, ses adversaires ont vite réalisé qu'il devait être craint. Il n'y aura jamais un combat facile contre lui.»

DÉTERMINÉ ET DISCIPLINÉ

À plusieurs égards, Mathieu Lavoie-Dion avoue se reconnaitre dans son jeune boxeur. Il se revoit, plus jeune, lorsqu'il enfilait lui-même les gants avec toute la volonté du monde. C'est aussi pourquoi il sait que l'intensité de Victor Dionne dans le ring ne vient pas sans heurts.

«Quand il rentre dans son état de guerrier, il oublie certaines choses au niveau technique, défensif […] Je comprends ça. J'étais pareil comme boxeur, j'étais identique même. Je ne peux donc pas lui en vouloir pour ça, mais on va devoir faire des répétitions pour qu'il acquière certains automatismes. On veut qu'il se protège.»

L'entraineur et copropriétaire de l'EBO RDL est naturellement élogieux envers tous ses boxeurs. Il n'est donc pas étonnant de l'entendre vanter les qualités du jeune homme. Malgré tout, il martèle une chose : Victor Dionne est déterminé et (très) discipliné. Il est d'ailleurs aux premières loges pour apprécier tous les efforts qu'il met dans le gymnase chaque semaine.

«C'est l'athlète que tu veux avoir dans un club de boxe. Il arrive au gym en courant, il est dans sa bulle, il met ses bandages et il commence à se réchauffer», a-t-il raconté. «Il est focus. Il écoute les consignes et il exécute. Il est solide.»

Le jeune homme, lui, dit justement aimer la boxe pour la discipline inculquée. «Ça te force à toujours donner le meilleur de toi-même. Tu ne peux pas trop foirer, il faut que tu sois à ton affaire», a-t-il confié. Et cette hargne dans le ring, elle vient d'où? «Je veux gagner, c'est la base», a-t-il répondu en citant l'évidence.

Une philosophie qui semble inspirante, puisqu'à voir les personnes qui sont venues le rencontrer et le féliciter après sa demi-finale, il n'a pas seulement touché le nez de son adversaire lors de ses plus récents combats.





La 56e Finale des Jeux du Québec MARS 2023

De joueurs à entraineurs pour une Finale des Jeux du Québec

PAR **MARC-ANTOINE PAQUIN** >

Si les deux reports de la Finale des Jeux du Québec de Rivière-du-Loup ont mis fin aux espoirs de certains athlètes québécois de participer à cette grande compétition d'envergure, ils ont également ouvert de belles – et nouvelles – opportunités. C'est le cas des frères Alexis et Olivier Dumont qui sont passés de joueurs à entraineurs pour la délégation de tennis de table.



Alexis et Olivier Dumont. PHOTO : MARC-ANTOINE PAQUIN

Âgés de 18 ans, les jumeaux de Trois-Pistoles sont à peine trop vieux pour faire partie des athlètes éligibles (12 à 17 ans) à la plus grande compétition multisport en province. Le deuxième report de la Finale, confirmé en janvier 2022, les a ainsi privés de cette chance de compétitionner dans leur région natale.

«On était déçus, c'est certain», a reconnu Alexis, rencontré avec son frère jeudi avant-midi au cœur des compétitions de tennis de table à l'École secondaire de Rivière-du-Loup.

«On l'attendait depuis un bout de temps. On avait hâte de vivre ça ici, mais finalement, on la vit autrement», a complété Olivier à ses côtés.

Les deux athlètes connaissaient bien l'ambiance des Jeux du Québec pour y avoir déjà gouté. Olivier a fait partie de la délégation de l'Est-du-Québec à Alma en 2017 et à Québec en 2019. Lors du deuxième rendez-vous, il était accompagné d'Alexis qui vivait sa première expérience.

N'empêche, difficile de s'imaginer le sentiment de vivre les Jeux du Québec devant parents et amis, à quelques dizaines de kilomètres de la maison. «C'est pour ça que nous sommes là. On voulait vraiment vivre expérience-là. En même temps, on tenait à accompagner les jeunes qu'on suit depuis environ trois ans comme entraineurs et nous en sommes fiers», a souligné Olivier.

«On voulait performer en tant que joueurs, mais on est contents de vivre tout ça en tant que coachs, on se sent à notre place quand même», a ajouté Alexis.

Pour la petite histoire, c'est Guylaine Bélanger, dont le nom n'est plus à faire sur la scène régionale de tennis de table, qui a convaincu les deux frères d'entrainer la délégation lors de l'événement. Depuis trois ans, Alexis et Olivier accumulent de l'expérience comme entraineurs avec le Club de tennis de table de Trois-Pistoles et Saint-Fabien. De son côté, Mme Bélanger s'est impliquée comme bénévole dans l'organisation de la compétition. «On est devenus entraineurs parce que notre coach de l'époque a quitté pour une autre région. On a eu la charge du club et on a continué. On a pris la relève», a raconté Olivier.

«La priorité a toujours été de jouer, mais étant donné les circonstances, on a pris l'opportunité qui nous a été offerte. On est reconnaissants et on aime ça. On essaie de transmettre l'expérience qu'on a eue lors de tournois provinciaux», a mentionné Alexis.

«ON VEUT UN BEL ESPRIT SPORTIF»

Le duo avait le sourire facile lors de l'entrevue en début de matinée. Visiblement, les deux frères se plaisent dans leur nouveau rôle, un peu plus loin de la table de jeu. Malgré tout, ils ne cachent pas que l'envie de prendre la raquette et d'entrer eux-mêmes dans l'arène demeure bien présente.

«On gère ça chacun à notre façon. Moi, je vis les matchs très intensément. Je me lève debout et j'ai parfois envie d'être sur la table et de frapper la balle pour deux!», a lancé Olivier en riant.

Une réalité qui s'est confirmée deux heures plus tard quand Émile Belzile de Trois-Pistoles a perdu son match en quart-de-finale. Sur les lignes de côté, le jeune entraineur était émotif et en questionnement à savoir s'il aurait pu encore mieux appuyer son jeune protégé.

«Jouer et entrainer, c'est vraiment deux choses différentes, a-t-il rappelé. Le ping-pong, c'est très mental. On fait donc de notre mieux et on essaie qu'ils restent positifs, que l'ambiance soit bonne. On veut un bel esprit sportif.» Olivier et Alexis Dumont s'estiment d'ailleurs chanceux d'avoir une belle relation avec tous les membres de leur groupe. «Ce qui est le fun, c'est qu'on a une belle complicité avec eux […] On ne leur met pas de pression. Notre objectif c'est vraiment qu'ils s'amusent.», a confirmé le premier.

«On a aussi beaucoup de plaisir ensemble après les compétitions. Certains d'entre eux nous ont vu évoluer depuis plusieurs années et je crois qu'ils sont contents qu'on soit là. On forme une équipe soudée», a ajouté le deuxième.

Forte de sa belle attitude, l'équipe de tennis de table de l'Est-du-Québec a mis la main sur la bannière du meilleur esprit sportif dans cette discipline. Il s'agit d'une belle reconnaissance en sol louperivois qui lui a permis d'imiter l'équipe de 2017 à Alma.

FIERS DE LA DÉLÉGATION

Notons que deux représentants de l'Est-du-Québec ont vu leurs chances de médaille disparaître lorsqu'ils se sont inclinés en quart de finale du tournoi individuel de tennis de table, le 9 mars. Après un beau parcours, Émile Belzile de Trois-Pistoles a tout de même terminé la compétition au 6e rang, tandis que son compatriote Félix-Antoine Vignola de Saint-Fabien a pris le 8e rang chez les 14 ans et moins. Des résultats dont ils peuvent être très fiers, estiment les entraineurs.





La 56e Finale des Jeux du Québec MARS 2023

Deux médailles pour les athlètes en badminton

PAR **MARC-ANTOINE PAQUIN** >

La délégation de l'Est-du-Québec en badminton, laquelle est formée principalement d'athlètes du Collège Notre-Dame, a brillé de belle façon lors de la première journée de compétition du deuxième bloc de la 56e Finale des Jeux du Québec. Deux médailles ont d'ailleurs été célébrées devant parents et amis au Stade Premier Tech.

D'une part, Olivier Hamel de Rivière-du-Loup est monté sur la deuxième marche du podium en simple masculin, après un très beau parcours. Une médaille d'argent qui a même un goût d'or pour celui qui était la deuxième tête de série de la compétition.

En finale, Olivier Hamel s'est frotté à Yanqing Wang, un athlète (et ami) de Laval qui n'a plus besoin de présentation chez les moins de 17 ans au Canada. Les deux joueurs ont offert un beau spectacle aux amateurs présents, mais c'est finalement le Lavallois – champion national – qui a eu le dessus.

L'athlète du Collège Notre-Dame partage d'ailleurs s'être présenté en finale avec le sentiment du devoir accompli. «J'étais simplement très content d'être là. Je voulais faire de mon mieux, mais surtout m'amuser. Je n'avais plus de pression, plus rien à perdre», a-t-il raconté, tout en ayant de bons mots pour son adversaire, un athlète qu'il connaît depuis plusieurs années et avec qui il s'entend bien à l'extérieur du terrain.

«C'est vraiment un joueur exceptionnel, un joueur qui me permet d'apprendre à le regardant. Il réussit des coups impressionnants. Il maitrise la technique parfaitement», a-t-il dit.

Il faut aussi comprendre que Olivier Hamel venait de connaître tout un match en demi-finale. Un duel qui lui avait demandé beaucoup d'énergie et qui, quelque part, représentait sa propre finale dorée.

Tirant de l'arrière par plusieurs points au troisième et dernier set de cette partie, l'athlète a battu les probabilités pour éviter l'élimination et finalement vaincre son adversaire de la Capitale-Nationale. Il a démontré beaucoup de caractère et de sang-froid en sauvant 5 points de match, un exploit loin d'être banal à ce niveau.

«Ç'a été une très grosse partie, mais il n'y avait aucun doute dans mon esprit que je devais sortir vainqueur de ce match-là [...] Je me suis concentré et j'ai pris une grande respiration. Autour de moi, le public était clairement de mon bord à la maison. Je voulais juste vraiment leur faire plaisir [...] C'est un moment que je ne vais jamais oublier.»

LE BRONZE EN DOUBLE

Comble de bonheur pour la délégation de l'Est-du-Québec et les familles présentes au Centre Premier Tech, la journée de compétitions s'est conclue avec une médaille de bronze pour le duo de Béatrice Proulx et d'Amélia St-Pierre en double féminin. Lors du match pour la troisième position, l'équipe louperivoise a été convaincante, remportant deux sets coup sur coup.

Après la partie, les deux jeunes femmes avaient le sourire facile. Elles étaient très fières de leur performance.

«Je ne m'attendais pas à sortir de cette journée avec une médaille, mais je suis très heureuse, a confirmé Amélia St-Pierre. Je ne peux rien souhaiter de plus.»

«On a vraiment connu un bon tournoi tout au long de la journée, alors je crois qu'on l'a bien méritée», a complété sa coéquipière Béatrice, en référence à sa médaille de bronze.

Le duo a raconté ne s'être pas mis trop de pression. «On était dans le moment présent et on a tout fait pour y rester. En finale, notre focus était complètement sur le jeu et on s'est donné toutes les chances de gagner», a analysé Amélia.

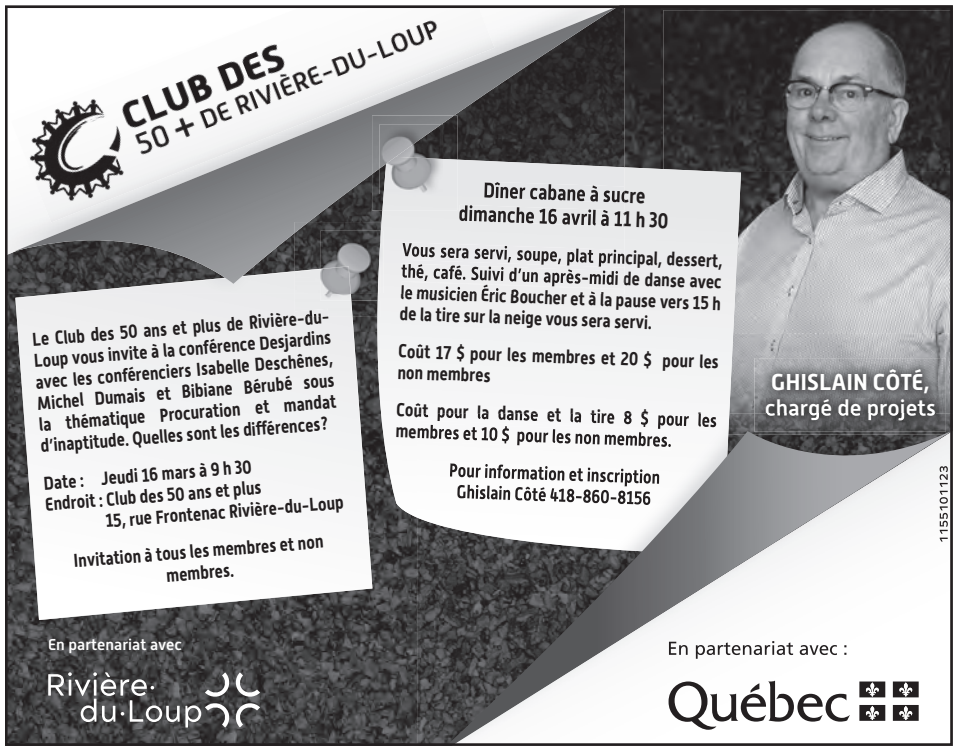


PHOTO : MARC-ANTOINE PAQUIN



PHOTO : MARC-ANTOINE PAQUIN

Notons par ailleurs que la délégation en badminton est passée vraiment tout près de célébrer une troisième médaille. Le duo formé de Renaud Pelletier et Justin D'Auteuil a livré une belle bataille lors de son match pour la finale de bronze, mais il s'est finalement incliné, terminant en quatrième position, au pied du podium.





1151081123

INVITATION

Assemblées générales annuelles

Prenez connaissance des résultats et des réalisation de votre caisse.

Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup	Mardi 28 mars | 19h30	**En personne:** Hôtel Universel, 311, de l'Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup **En ligne:** www.desjardins.com/caisserdl
Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska	Mercredi 5 avril | 19h30	**En ligne:** www.desjardins.com/kamouraska

Votez en ligne

Durant les quatre jours qui suivront l'assemblée, votez sur le partage des excédents annuels (ristournes) et l'élection des administrateurs, si applicable, en visitant :

le site Web de la Caisse | desjardins.com | AccèsD

Nouveauté!

Si vous ne pouvez pas voter en ligne, une **borne de votation** sera mise à votre disposition à la Caisse.

C'est un rendez-vous!

Desjardins

id La 56e Finale des Jeux du Québec MARS 2023

Partager sa passion pour le badminton aux Jeux du Québec

PAR **ANDRÉANNE LEBEL** >

Pendant les Jeux du Québec, il n'est pas rare que des parents et des proches des athlètes se remémorent des souvenirs de leurs compétitions passées. Parmi les spectateurs du badminton se trouvait le Louperivois Jean-Félix Laplante, un ancien joueur du Collège Notre-Dame et membre de l'équipe du Québec, venu encourager Justin D'Auteuil, qui pratique le même sport que lui à 30 années d'intervalle.

Sur les lignes de côté, des athlètes brandissaient des drapeaux jaune et bleu, la couleur distinctive de la délégation de l'Est-du-Québec. Ils se faisaient bruyants lors des coups spectaculaires de Justin D'Auteuil et de son coéquipier Renaud Pelletier, qui disputaient des matchs en double.

«L'ambiance amplifie mon adrénaline […] L'équipe est beaucoup plus présente que lors des tournois civils qu'on fait. C'est vraiment plaisant. Partager ces moments en présence de ma famille, c'est super», ajoute Justin D'Auteuil de Rivière-du-Loup.

Le jeune athlète pratique les sports de raquette puis son enfance et il s'est mis au badminton plus sérieusement au début de son parcours au secondaire, au Collège Notre-Dame.

À partir de la piste de course du Stade Premier Tech, près du terrain 7, les membres de sa famille observaient chacun de ses coups avec attention. Le milieu du terrain bouillonnait d'activités le 8 mars, alors que huit matchs étaient disputés simultanément sur les terrains fraichement aménagés pour la 56e Finale des Jeux du Québec.

Spectateur attentif en bordure du terrain, Jean-Félix Laplante tenait absolument à venir encourager les athlètes de son ancienne délégation, l'Est-du-Québec. «Je me souviens comme si c'était hier de mes Jeux du Québec à Baie-Comeau il y a 30 ans», a-t-il témoigné. Ce dernier a connu Justin au tennis et au pickleball l'été dernier. Une rivalité sportive et amicale s'est rapidement installée entre eux.



PHOTO : ANDRÉANNE LEBEL

«Le Collège Notre-Dame est une pépinière de talents. Il faut qu'ils vivent leur semaine de Jeux du Québec à fond, c'est inoubliable ces moments-là», résume M. Laplante.

Dans la délégation de l'Est-du-Québec, 5 athlètes en badminton sur 6 proviennent du Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup. La formation a d'ailleurs remporté deux médailles, une d'argent en simple (Olivier Hamel) et une de bronze en double (Béatrice Proulx et Amélia St-Pierre).

Une cérémonie de clôture de haute voltige

PAR **LYDIA BARNABÉ-ROY** >
Initiative de journalisme local

Le Centre Premier Tech a été de nouveau rempli à pleine capacité ce 11 mars pour la clôture de la 56e Finale des Jeux du Québec à Rivière-du-Loup. Le Cirque de la Pointe-Sèche de Saint-Germain-de-Kamouraska a préparé un spectacle de haute voltige qui a ravi les athlètes et les spectateurs.

Comme à la cérémonie d'ouverture, Pascale Robitaille a fait entrer les 19 délégations l'une après l'autre. La patinoire a ainsi été foulée par environ 2 000 athlètes qui se sont dépassés lors des compétitions du 3 au 11 mars. Les Jeux ont notamment été marqués par des histoires d'esprit d'équipe, de fracassement de records et de médailles récoltées entre frères et sœurs.

Mario Bastille a signifié qu'il était fier du déroulement des neuf jours de compétitions. Parents, amis et communauté locale ont fait déferler des vagues d'encouragement, créant une ambiance survoltée pour soutenir les jeunes sportifs, raconte-t-il. «Les gens d'ici rêvaient depuis longtemps de revivre la magie des Jeux de 1971, les tout premiers tenus à Rivière-du-Loup», a confié le maire de Rivière-du-Loup. Il a ajouté que c'est avec un pincement au cœur qu'il laisse repartir tous les athlètes.

Julie Gosselin, présidente de SportsQuébec, a procédé à la remise des bannières. La bannière de la région la plus améliorée a été remise à la délégation de Saint-Louis et celle du meilleur classement a été décernée à Richelieu-Yamaska.

Après une danse des mascottes Lou et Mouski, le drapeau des Jeux a été passé des mains de Mario Bastille à Mme Gosselin, à Isabelle Charest, ministre responsable des Sports, du Loisir et du Plein air ainsi qu'à Guy Caron, maire de Rimouski. La ville de l'Est-du-Québec accueillera dans moins de 140 jours la 57e Finale des Jeux du Québec pour les compétitions d'été. À la suite de la passation du drapeau, Mme Charest a proclamé la fin de la 56e Finale des Jeux du Québec.



PHOTO: LYDIA BARNABÉ-ROY

C'est après cette clôture des Jeux que le Cirque de la Pointe-Sèche a présenté son spectacle avec des numéros différents de la première cérémonie. Les voltigeurs ont clos la Finale avec brio, provoquant, à plusieurs moments, des réactions de stupéfaction chez les spectateurs. Les personnes présentes ont pu voir un funambule, de la danse de poteau très haut dans les airs, de la danse au mur ainsi qu'une acrobate ne se tenant que par des chaines. Les spectateurs en ont eu plein la vue.

À la suite de la fin de la cérémonie, Karine Malenfant, directrice générale du comité organisateur de la 56e Finale des Jeux du Québec, s'est dit sans mots. Neuf jours à travailler d'arrache-pied, le spectacle a fermé la dernière parenthèse des Jeux, soutient-elle. Un gros poids vient de tomber des épaules des membres du comité organisateur. «Les jeunes ont vécu une belle Finale, les bénévoles ont été extraordinaires». Ils ne leur resteront qu'à terminer de démonter le matériel au cours des prochains jours. Mme Malenfant estime qu'une à deux semaines seront nécessaires pour terminer le tout.

infodimanche
papier.web.mobile

TIRAGE CERTIFIÉ HEBDOS QUÉBEC INC.
31 420 COPIES

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec 1992
ISSN 1192-1579

Société canadienne des postes
Envois de publications canadiennes
Contrat de vente no 0139858

Abonnement annuel :
115$ au Canada (tx incluses)
320$ aux États-Unis (tx incluses)

Journal hebdomadaire indépendant membre de hebdos QUÉBEC

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ LE MERCREDI PAR :
Les Éditions Info Dimanche Inc.
72, rue Fraser, Rivière-du-Loup, G5R 1C6
Tél. : 418 862-1911 • Téléc. : 418 862-6165
Site : www.infodimanche.com

COURRIEL JOURNALISTES :
journalistes@infodimanche.com

COURRIEL ADMINISTRATION :
administration@infodimanche.com

ÉDITEUR : Hugo Levasseur

DIRECTEUR DE PUBLICATION ET DES VENTES :
Martin Morissette

ADJOINTE À LA DIRECTION : Lyne Bérubé

DIRECTEUR DE L'INFORMATION : François Drouin

JOURNALISTES :
Andréanne LeBel
Marc-Antoine Paquin
Lydia Barnabé-Roy de l'Initiative de journalisme local
Hugues Albert

CORRECTEUR : Hugo Levasseur

COORDONNATEUR DES PROJETS SPÉCIAUX :
Patrice Picard

CONSEILLERS EN SOLUTIONS MÉDIAS :
Robert Desjardins : robert@infodimanche.com
Micheline Côté : micheline@infodimanche.com
Patrice Picard : patrice@infodimanche.com
Étienne Morissette : etienne@infodimanche.com
Michel Courbron : courbron@infodimanche.com

CONSEILLERS EN SOLUTIONS MÉDIAS ET MÉDIAS SOCIAUX :
Étienne Morissette

PUBLICITÉ NATIONALE (TC MÉDIA) : Marie Eve Dubé

RÉPARTITRICE DE PRODUCTION : Marie Eve Dubé

GRAPHISTES :
Mélanie Emond, directrice de l'atelier
Véronique Sénéchal, responsable infodimanche.com
Denise Beaulieu • Julie Migneault

IMPRESSION : Imprimerie Mirabel / Québécor

DISTRIBUTION : Distributions F. Levasseur

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada
Canada

LE CONTENU DE CE JOURNAL NE PEUT ÊTRE REPRODUIT SANS L'AUTORISATION EXPRESSE DE LA DIRECTION.

La 56e Finale des Jeux du Québec

Des performances réussies pour la délégation de l'Est-du-Québec

La 56e Finale des Jeux du Québec s'est terminée ce 11 mars avec une cérémonie de clôture spectaculaire et forte en émotions. Pour la conclusion du plus grand événement multisports au Québec, les athlètes, les entraîneurs et les accompagnateurs des 19 régions du Québec se sont réunis au Centre Premier Tech.

BLOC 1 – FAITS SAILLANTS

La patineuse de vitesse louperivoise Clara Boudreau-Alexandre a été la première athlète de la région à monter sur le podium alors qu'elle a décroché le bronze devant parents et amis au 1 000 mètres. Elle a ensuite doublé sa récolte avec une deuxième médaille de bronze au 500 mètres. Émile Fortin d'Amqui a également terminé en troisième position au 500 mètres.

L'haltérophile Julie-Anne Bouchard du club Les Francs de l'Est s'est aussi illustrée dans la catégorie 59 kg en gagnant deux médailles de bronze, soit une à l'arraché en soulevant 54 kg et une pour le total, avec 115 kg.

En patinage artistique, la Matanaise Lily-Rose Fortin a réussi tous ses sauts et a exécuté une solide performance, ce qui lui a permis de monter sur la troisième marche du podium dans la catégorie juvénile.

BLOC 2 – FAITS SAILLANTS

En plus des deux médailles d'or en natation artistique pour l'Est-du-Québec récoltées par Justine Mathurin et Alexia Jean en duo et Alexia en épreuve solo, un boxeur de Gaspé est monté sur la plus haute marche du podium. Marc-Alexandre Bouchard a triomphé dans la catégorie 55 kg, avec une fiche de trois victoires. Dans le même sport, Victor Dionne de L'Isle-Verte a obtenu la médaille de bronze.

La fondeuse rimouskoise Rose Bouchard s'est démarquée à l'épreuve du 5 km classique dans la catégorie 14 ans. Elle a gagné la médaille d'argent grâce à un chrono de 17:38.9, terminant à 23.2 secondes de la gagnante de l'épreuve.

Le Louperivois Olivier Hamel a aussi terminé en 2e position au terme d'un excellent parcours en simple masculin au tournoi individuel de badminton. Il a réalisé une remontée à la dernière manche de la demi-finale avant de s'incliner en finale face à Yanqing Wang, joueur de Laval qui est classé 3e au Canada chez les U17. En double féminin, Amélia St-Pierre et Béatrice Proulx, de Rivière-du-Loup, ont vaincu le duo de la Mauricie en deux manches en finale de bronze, leur permettant ainsi de terminer au troisième rang.

La judoka de Rimouski Florence Bossé a remporté la médaille de bronze chez les moins de 52 kg.

CENTURY 21 Nord-Sud AGENCE IMMOBILIÈRE
Le #1 des agences immobilières dans le monde !
centris.ca
Proactif Négociation Accompagnement Professionnel Performant
À VOIR! NOS PROPRIÉTÉS SUR nordsud.c21.ca
418 868-0021
186-3, boulevard Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup
418 866-8321
MARC-ANDRÉ LAVOIE
Courtier immobilier
1153051123

NOUVEAU | ST-HUBERT 302, CHEMIN DES PÉTUNIAS
Bord de lac, luxueux
SERGE NO CENTRIS® 19658148

NOUVEAU | TROIS-PISTOLES 406, RUE CHANOINE-CÔTÉ
Excellent rapport qualité prix
SERGE ET CATHERINE NO CENTRIS® 13886098

NOUVEAU | ST-CLÉMENT 113, GRANDE LIGNE
Fortement rénovée, grand terrain.
SERGE NO CENTRIS® 25195432

NOUVEAU | ST-PASCAL 900, ROUTE 230 OUEST
Grande propriété, 5 c.c.
MATHIEU ET YASMINA NO CENTRIS® 23639967

ST-ANTONIN 766, CHEMIN RIVIÈRE-VERTE
VENDU
NO CENTRIS® 22859616

ST-LOUIS-DU-HA! HA! 266, RUE COMMERCIALE
VENDU
NO CENTRIS® 22751939

ST-ANTONIN 663, CHEMIN LAVOIE
VENDU
NO CENTRIS® 13645701

TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC 12, RUE MALENFANT
VENDU
NO CENTRIS® 17987656

RIVIÈRE-DU-LOUP 19-21, RUE ST-LAURENT
2 logements, centre-ville, vue fleuve.
SERGE NO CENTRIS® 9656528

RIVIÈRE-DU-LOUP 98A-98B, RUE JOLY
3 logements, centre-ville
SERGE NO CENTRIS® 20309407

DÉGELIS 547, RUE DESCHAMPS
Rareté, permis bar et spectacle.
SERGE NO CENTRIS® 22254378

ST-HUBERT 229, CHEMIN DES SAUMONS
Abordable, accès au lac.
SERGE NO CENTRIS® 24086408

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE 86, PARC DE L'AMITIÉ
Jolie maison 2 c.c., prix abordable.
SERGE NO CENTRIS® 27199502

TROIS-PISTOLES 498-500, RUE JEAN-RIOUX
Bel immeuble, idéal propriétaire-occupant.
SERGE NO CENTRIS® 22332015

ST-HONORÉ 5, RUE DE LA GARE
Grande propriété vaste, ancienne caisse populaire.
MATHIEU NO CENTRIS® 16373542

ST-ÉPIPHANE 434, RANG 4 EST
Domaine de plus de 144 acres, à 20 min. de RDL.
MATHIEU ET YASMINA NO CENTRIS® 20674463

POHÉNÉGAMOOK 1705, RUE PRINCIPALE
Jolie prop., vaste terrain, vue lac Pohénégamook.
MATHIEU ET YASMINA NO CENTRIS® 28063699

TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC 6, RUE PURCELL
Grande maison bien située, vue lac.
MATHIEU ET YASMINA NO CENTRIS® 11162880

POHÉNÉGAMOOK 506, RUE PLOURDE
Jolie maison rénovée, bien située.
MATHIEU ET YAMINA NO CENTRIS® 16580615

ST-ANTONIN RUE DES GIROLES
Grand terrain près de tous les services.
MATHIEU NO CENTRIS® 28208585

RIVIÈRE-DU-LOUP 44-46, RUE FRONTENAC
Imm 4 log. cœur-centre-ville, toujours loués.
MATHIEU NO CENTRIS® 16333677

SECTEUR TÉMISCOUATA

TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC 61, RUE CARON
VENDU
NO CENTRIS® 19560354

NOUVEAU | DÉGELIS 421, AVENUE PRINCIPALE
Clientèle établie depuis près de 50 ans.
MARC-ANDRÉ NO CENTRIS® 22097467

TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC 19, RUE ERNEST
4 c.c., grand terrain aménagé, près des services.
MARC-ANDRÉ NO CENTRIS® 23339475

SERGE NORMAND
Courtier immobilier agréé
418 867-6478

MATHIEU NADEAU
Courtier immobilier
418 863-3906

MARYSE LÉVESQUE
Courtier immobilier
418 866-0265

ÉRIC FRANCOEUR
Courtier immobilier
418 860-0533

CATHERINE NORMAND
Courtier immobilier résidentiel
418 866-1140

HUBERT D. LANDRY
Courtier immobilier résidentiel
418 809-9929

YASMINA LAVOIE
Courtier immobilier résidentiel
581 337-3006

CHRISTINE DIONNE
Adjointe administrative
418 868-0021

NADIA POTVIN
Courtier immobilier résidentiel
418 894-3412

FRANCE ROY
Courtier immobilier
418 603-2121

MARC-ANDRÉ LAVOIE
Courtier immobilier
418 866-8321

MAÎTRISE ET PERFORMANCE. PARTOUT. EN TOUT TEMPS.

mazda



180 JOURS DE PROTECTION DU TAUX À LA LOCATION ET AU FINANCEMENT▲ + UNE GARANTIE À KILOMÉTRAGE ILLIMITÉE♦ + 2 ANS D'ESSAI DES SERVICES CONNECTÉS MAZDA▼ AVEC DÉMARRAGE À DISTANCE

1150291123



MAZDA CX-5 GX 2023

ÉQUIVAUT À
110 $/SEM. 0 $ D'ACOMPTE
À PARTIR DE 475 $*/MOIS
LOCATION 48 MOIS AU TAUX DE 5,25 %
20 000 KM/AN COMPRIS (8 ¢/km excédentaire)

MAZDA CX-5 GX 2023
TRACTION INTÉGRALE DE SÉRIE
PRIX DE DÉTAIL À PARTIR DE
34 405 $

▼Les services de véhicule connecté sont offerts pour une période d'essai de deux ans à partir de la date de mise en service de votre véhicule; un abonnement payant est requis à l'expiration de la période d'essai. Offerts pour les modèles Mazda3 et MX-30 2022/2023, CX-5, CX-9, CX-30 et CX-50 2023. Nécessite l'application MyMazda (sur un téléphone intelligent compatible), un système électrique de véhicule en bonne condition (y compris la batterie), une couverture sans fil et un signal satellite GPS. Les services, la connectivité et les capacités varient selon les conditions ainsi que les restrictions géographiques et techniques. Visitez mazda.ca pour plus de détails. ♦Mazda Illimitée renvoie uniquement à un programme de garantie à kilométrage illimité selon lequel aucune limite de kilométrage n'est appliquée aux garanties Mazda suivantes : (i) 3 ans véhicule neuf; (ii) 3 ans assistance routière; (iii) 5 ans groupe motopropulseur; et (iv) 7 ans antiperforation. La garantie Mazda Illimitée est offerte de série avec tous les nouveaux modèles (excepté les modèles MX-30). Toutes les garanties Mazda demeurent soumises aux modalités, limitations et restrictions qui peuvent être consultées sur le site mazdaillimitee.ca. ▲L'offre 180 jours de protection du taux à la location et au financement est disponible aux clients au détail admissibles sur tout modèle Mazda 2023 neuf et non immatriculé auparavant commandé auprès d'un détaillant Mazda autorisé participant au Canada entre le 1er et le 31 mars 2023, sur approbation de crédit. Mazda Canada Inc. honorera les aspects suivants de l'offre alors en vigueur pendant 180 jours consécutifs à compter de la date à laquelle la commande du véhicule est passée : (i) les taux de location et de financement standards; (ii) Programmes de prêts à taux APR subventionnés (y compris le taux effectif et Comptant accumulable TPA); (iii) Programmes de location subventionnés (taux de location, valeur résiduelle et Comptant accumulable de location); (iv) Avantage aux concessionnaires Scotia (ne s'applique pas au Taux régulier Banque Scotia); (v) Rabais au détail Mazda; (vi) Fonds d'événement; (vii) résiduelles (collectivement, les « **éléments protégés** »). Les détaillants sont libres de demander un dépôt et les procédures (y compris si un dépôt est remboursable et/ou appliqué au prix du véhicule) peuvent varier entre détaillants. Les offres varient selon le modèle. Les éléments protégés disponibles au moment de la commande et indiqués sur le bon de commande ne seront protégés que si le véhicule est livré dans les 180 jours. Toutefois, Mazda ne peut garantir que les véhicules seront livrés dans ce délai. Si un véhicule n'est pas livré dans les 180 jours, la protection ne s'appliquera pas. Si un élément protégé plus avantageux est disponible au moment de la livraison, le client aura droit à cet élément protégé. L'offre s'applique uniquement aux éléments protégés énumérés ci-dessus et ne protège pas les autres aspects des offres (prix, etc.). Certaines conditions s'appliquent. Voir le détaillant pour les détails complets. Ces offres sont valables du 1er au 31 mars 2023 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails. *Offre valable pour la location mensuelle d'un modèle Mazda CX-5 GX 2023 (BA6-AA00) de base neuf, d'une valeur de 34 405 $, ce qui équivaut à 48 paiements mensuels de 475 $ avant taxes, avec acompte de 0 $, incluant les frais de transport et de préparation de 1 965 $, les frais de gestion du concessionnaire pour la location de 595 $, les frais pour la couleur rouge vibrant cristal métallisé de 450 $ ainsi que la surcharge de 100 $ sur le climatiseur (le cas échéant). Limite de 20 000 km par an. Frais de 0,08 $ par kilomètre excédentaire. **Les paiements ne peuvent être hebdomadaires et sont mentionnés à des fins informatives seulement**. L'immatriculation, le permis, les assurances, les frais d'enregistrement auprès du RDPRM (allant jusqu'à 75,75 $, incluant les frais d'agent pour l'enregistrement, si applicable), les taxes et l'acompte (s'il y a lieu) sont en sus et peuvent être exigés au moment de la signature du contrat. Le concessionnaire peut devoir passer une commande ou effectuer un échange pour certains véhicules mais la commande/l'échange pourrait ne pas être disponible dans tous les cas. Ces offres sont valables du 1er au 31 mars 2023 ou jusqu'à épuisement des stocks. Financement ou location sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Des conditions s'appliquent. Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.

mazda CONCESSIONNAIRE DE DISTINCTION 2020

dubemazda.com

DUBÉ

5, RUE ERNEST-PARADIS
RIVIÈRE-DU-LOUP



1157081123

DEAN	JORDAN	ALEXE	JÉRÔME	KEVEN	STEVE
DUBÉ	TREMBLAY	RIOUX	MICHAUD	THÉRIAULT	DUBÉ
Propriétaire	Conseiller	Directrice commerciale	Propriétaire Directeur général	Conseiller	Propriétaire
418 862-3382	418 551-7434	418 862-3382	418 868-9911	418 866-1610	418 860-3542

418 862-3382 | 1 855-417-3823

www.dubemazda.com

La 56e Finale des Jeux du Québec MARS 2023

Des Jeux empreints de résilience

PAR **LYDIA BARNABÉ-ROY** >
Initiative de journalisme local

Après deux reports, le comité organisateur de la 56e Finale des Jeux du Québec à Rivière-du-Loup est devenu l'organisation à œuvrer le plus longtemps sur cet évènement d'envergure. Les membres n'ont pas été les seuls à travailler fort, les athlètes se sont entrainés pendant plus de deux ans pour être prêts dans l'éventualité de la tenue des Jeux.



PHOTO: LYDIA BARNABÉ-ROY

«Ces jeunes-là qui persévèrent, qui sont résilients et finissent enfin par vivre cet évènement, je pense que ça va leur donner des souvenirs qu'ils n'oublieront possiblement jamais», a souligné la chef de la délégation de l'Est-du-Québec, Josée Longchamps. Pendant la pandémie, les jeunes qui pratiquaient des sports d'hiver ont été plus durement touchés, indique-t-elle.

Malgré tout, les sportifs de la région ont très bien performé, se réjouit la missionnaire. Avec les commentaires reçus par les entraineurs et les accompagnateurs, elle s'attendait à récolter 12 médailles.

Au total, l'Est-du-Québec a amassé trois fois l'or, trois fois l'argent et neuf fois le bronze, pour un total de 15 médailles, surpassant les prévisions. Ce que Mme Longchamps estime très satisfaisant.

Au-delà des médailles, la chef de mission soutient que les jeunes sportifs du territoire ont effectué de très bonnes performances, notamment en patinage artistique et en boxe. L'Est-du-Québec a obtenu deux bannières d'excellence en troisième position dans les deux disciplines.

En patinage artistique, il s'agit d'une percée pour les sportifs. La dernière fois que l'Est-du-Québec était monté sur le podium, c'était en 1993, selon Mme Longchamps. Même si une seule médaille a été gagnée, plusieurs patineurs se sont classés quatrième, cinquième et sixième, explique-t-elle.

En boxe, la région est arrivée ex æquo avec Chaudière-Appalaches. Les athlètes ont aussi décroché deux bannières d'esprit sportif pour le tennis de table et le patinage artistique.

UN ÉVÈNEMENT UNIQUE

«Ce que je retiens c'est vraiment l'accueil de la population, du comité organisateur. On a eu droit à des encouragements exceptionnels dans les estrades. Je pense que nos jeunes athlètes ont été capables de se nourrir de ça pour donner de meilleures performances», souligne Josée Longchamps. Cette ambiance s'est ressentie pendant toute la durée des Jeux.

Elle croit aussi qu'à long terme, de jeunes enfants qui ne font pas nécessairement de sport régulièrement pourront être intéressés à se lancer dans des disciplines qu'ils ne connaissaient pas avant. «Ça pourrait accrocher ces jeunes-là et je pense que dans un avenir pas trop lointain, ça va améliorer notre développement sportif en région», avance-t-elle.

Même si la finale de Rivière-du-Loup vient de se terminer, le travail de Mme Longchamps pour celle de Rimouski commencera dès la semaine prochaine. «Ça a été un bonheur de vivre ça à la maison à Rivière-du-Loup, donc moi j'ai tout simplement hâte de le faire à Rimouski», confie la missionnaire.

De nombreux athlètes auront aussi la chance de se qualifier en vue des Jeux d'été. «C'est à eux d'en profiter, de vivre ça deux fois dans la même région, dans notre région. C'est quelque chose de magique», soutient Mme Longchamps. Elle souligne même que certains sportifs présents à Laval pourraient se rendre jusqu'à Sherbrooke et ainsi participer à quatre finales. D'après la chef de délégation, ces jeunes pratiquent souvent plusieurs sports différents. «Ce qui est sain parce que ça fait juste du bien de prendre une pause de son sport principal pour en pratiquer un autre pendant la saison estivale ou vice-versa», conclut-elle.

1151180223

Brillancia®

Centre d'esthétique automobile haut-de-gamme
Brille pour toujours - Shine forever
Luxury Protection de luxe

IL N'Y A PAS DE MOMENT IDÉAL POUR TRAITER VOTRE VOITURE.

Notre traitement annuel à l'huile ainsi que notre traitement inhibiteur de rouille sont disponibles 12 mois par année.

Appelez-nous pour en savoir plus.

418-860-cire (2473)

Site Web : www.brillancia.com
Michel Lévesque, propriétaire

116-A, boul. de l'Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup
Téléphone : 418-860-2473(cire)

NOUS SOMMES RE/MAX

RE/MAX Avant tout est la référence en courtage immobilier. Pour vendre ou acheter en toute Tranquilli-T, notre équipe de professionnels dispose de la meilleure expertise en transactions immobilières et vous offre un programme exclusif des plus avantageux.


Manon Labrie
418 860-7249


Lorraine Thériault
418 860-5769


Marc Boucher
418 868-7551


Audrey Chouinard
418 714-2336


Marc-Antoine Morin
418 551-9281


Francine Couturier
418 750-3844


Paul Gagnon
418 360-6957

Consultez toutes nos propriétés sur notre site remaxavanttout.com

NOUVEAU

ST-HUBERT
1, chemin Taché Ouest
Marc Boucher
418-868-7551

NOUVEAU

RIVIÈRE-DU-LOUP
193, rue Témiscouata
Audrey Chouinard
418-714-2336


RIVIÈRE-DU-LOUP
398, rue Joseph-Viel
Audrey Chouinard
418-714-2336

FERMETTE

ST-ELZÉAR
148, chemin Laverie
Lorraine Thériault
418 860-5769


RIVIÈRE-DU-LOUP
4, rue des Saules
Lorraine Thériault
418 860-5769

BORD DE L'EAU

LAC-DES-AIGLES
5, chemin du Nord-du-Lac
Marc-Antoine Morin
418 551-9281


TROIS-PISTOLES
175, rue du Parc
Marc-Antoine Morin
418 551-9281

NOUVEAU PRIX 259 000 $

RIVIÈRE-DU-LOUP
11, rue Thibaudeau
Marc Boucher
418-868-7551

VENDU

ST-HUBERT
Rue Simard
Marc Boucher
418-868-7551

RE/MAX Avant Tout

FIER PARTENAIRE DE opération enfant soleil

1151111123

418 867-2002 / 200-A, HÔTEL-DE-VILLE / RIVIÈRE-DU-LOUP

SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX


Desjardins présente
RIVIÈRE-DU-LOUP 2022
En équipe avec PREMIER TECH
Merci à tous les bénévoles !
Par votre bonne humeur,
votre disponibilité
et votre dévouement,
vous avez fait de la 56e Finale des Jeux du Québec un énorme succès.
Dans les cuisines, les camions et les plateaux de compétition, sur le terrain ou dans les coulisses, vous avez contribué à créer des souvenirs mémorables aux participants.
Vous méritez tous une médaille d'or.
Merci d'avoir joué avec nous!
Desjardins
GILDAN
sports experts
OASIS
lait au chocolat
PREMIER TECH
BÉNÉVOLE
1153081123

Urgences : les patients du Bas-Saint-Laurent attendent le moins longtemps au Québec



andreanne@infodimanche.com

PAR **ANDRÉANNE LEBEL** >

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent se trouve au sommet du classement provincial pour la durée médiane de séjour en salle d'urgence en 2022 élaboré par l'Institut économique de Montréal (IEDM). Elle atteint 3 h 06 dans les établissements de santé du Bas-Saint-Laurent, alors que la durée médiane provinciale est de deux heures plus élevée, à 5 h 11 d'attente.

Toutefois, elle a augmenté de 14,81 % depuis 2018 au Bas-Saint-Laurent, même si l'organisation trône au premier rang. Le responsable des communications du CISSS du Bas-Saint-Laurent, Gilles Turmel, confirme la véracité des chiffres de l'IEDM. Il indique que le déploiement du guichet d'accès de première ligne est bien avancé dans la région. Cette initiative facilite la prise en charge des patients tout en réduisant leur recours à l'urgence.

«Nos équipes sont très mobilisées, c'est dans notre culture […] Nous avons des plages horaires disponibles en groupes de médecine familiale afin de référer les personnes qui attendent à l'urgence et qui doivent voir un médecin, sans qu'ils aient à passer des heures dans la salle d'attente», ajoute Gilles Turmel.

Le pire centre hospitalier de la région, en ce qui a trait à la durée médiane de séjour, est l'hôpital de Rimouski, avec 4 h 25 d'attente. «Rimouski est notre plus gros établissement. Il y a un volume de patients plus important, ce qui explique la durée médiane de séjour plus élevée», précise M. Turmel.

Cette statistique est en-deçà de la moyenne provinciale de 2022. Selon le directeur principal des communications à l'Institut économique de Montréal, Renaud Brossard, aucune région du Québec n'a réduit ses délais d'attente entre 2018 et 2022. La tendance provinciale est à la hausse.

La durée médiane d'une visite à l'urgence a augmenté de 40 minutes en quatre ans au Québec, passant de 4 h 31 à 5 h 11, une augmentation d'environ 15 %. En 2022, plus de 64 000 Québécois ont passé plus de 48 heures aux urgences sur une civière, une augmentation de plus de 200 % depuis 2018.

DURÉES MÉDIANES DE SÉJOUR AU KRTB

Trois-Pistoles :	2 h 18
CHRGP (Rivière-du-Loup) :	3 h 43
Notre-Dame-du-Lac :	2 h 31
Pohénégamook :	1 h 07



PHOTO : ARCHIVES, FRANÇOIS DROUIN

«On promettait de mettre fin aux séjours sur une civière de plus de 48 heures il y a quarante ans et les délais continuent d'augmenter. C'est inacceptable et la preuve des failles du système de santé, complète M. Brossard. Les urgences ont besoin de plus de capacité parce qu'elles ne sont pas en mesure de traiter les patients assez vite.»

Pour améliorer les délais, il évoque l'accessibilité aux soins de première ligne, la recours à la télémédecine, la formation d'infirmières et de médecins et la mise en place de mini-hôpitaux privés par le gouvernement de François Legault.





Plus de 1,3 M$ pour l'innovation acéricole au Témiscouata



Denis Ouellet, directeur de la MRC de Témiscouata, la députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Amélie Dionne, le préfet suppléant de la MRC de Témiscouata, Gaston Chouinard et Jacques Boucher du Créneau d'excellence acéricole. PHOTO : ANDRÉANNE LEBEL



andreanne@infodimanche.com

PAR **ANDRÉANNE LEBEL** >

Le ministère des Affaires municipales et la MRC de Témiscouata investissent un total de 1,3 M$ afin de soutenir les projets novateurs favorisant la transformation à valeur ajoutée, la commercialisation de nouveaux produits à base d'érable et la formation de la main d'œuvre. La députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Amélie Dionne, souhaite que la région continue d'être un leader du domaine acéricole.

La contribution du ministère des Affaires municipales provenant du Fonds régions et ruralités, dans le volet «Projets signature innovation», s'élève à 1 093 990 $. La MRC complète le financement avec un montant de 218 798 $.

«L'acériculture au Témiscouata est un moteur de développement économique important et essentiel […] On essaie de stimuler la deuxième et la troisième transformation des produits de l'érable», explique la députée Amélie Dionne. Elle indique que l'acériculture est un attrait touristique populaire à l'international.

Les projets déposés à la MRC de Témiscouata afin de bénéficier de ce financement s'inscriront en complémentarité avec le Créneau d'excellence en acériculture dans le Bas-Saint-Laurent, créé en 2020. Il est implanté au Témiscouata et compte 275 entreprises, totalisant plus de 6 millions d'entailles.

«L'acériculture est présente dans l'ensemble des localités du territoire. Elle a un impact important dans le développement de chacune de nos communautés […] C'est une bonne nouvelle pour notre territoire. Ces argents-là vont servir à l'amélioration de notre production acéricole au Témiscouata», indique le préfet de la MRC de Témiscouata, Serge Pelletier.

Le financement en provenance du volet «Projets signature innovation» servira à propulser des initiatives à valeur ajoutée afin de faire une transformation accrue de la ressource acéricole. Un exemple de ces produits à valeur ajoutée sont ceux de la Distillerie Témiscouata, qui fabrique de l'eau-de-vie d'érable du Québec, grâce à la collaboration d'une quarantaine d'entreprises acéricoles du Témiscouata.

M. Pelletier souhaite que le Témiscouata soit reconnu à travers le Québec comme le chef-lieu de l'acériculture et que cette activité économique attire aussi des touristes dans la région. Pour lui, il s'agit d'un «outil de développement incontournable» pour plusieurs municipalités rurales.



Une coche de plus à ce que vous aimez

Une connexion fiable
+ un service 100 %
local, c'est comme
un chocolat chaud
extra guimauves.



DERY
+
cogeco

Pour plus d'infos, visitez **derytele.com**

1153011123

BILAN 2022

Un *max* d'argent pour nos gens!

Programmes Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) :

470 414 $

pour financer 24 projets pour nos aînés!

Programme Emplois d'été :

1 079 352 $

pour créer 290 emplois pour nos jeunes dans la région!

Création de logements :

7,7 M$

pour construire 44 logements dans la maison du Saint-Rosaire, à Rimouski!

Théâtre du Bic :

3,4 M$

au lieu de 2,9 M$ pour la mise à niveau et la réfection!

Un *max* de gains pour nos services en région!

Réouverture du bureau mobile de Service Canada à Pohénégamook.

Réouverture de la zone libre-service de Service Canada à Rimouski!

Ouverture d'un bureau des passeports à Rimouski avec service en 10 jours!

Maxime
BLANCHETTE-JONCAS
Député de
Rimouski-Neigette–Témiscouata–Les Basques

418 725-2562 | maxime.blanchette-joncas@parl.gc.ca

@MBJDepute

1154211123

Saint-Antonin lance une nouvelle offensive pour obtenir une deuxième école

PAR **ANDRÉANNE LEBEL** >

La Ville de Saint-Antonin est revenue à la charge le 13 mars afin de rappeler l'urgence de construire une deuxième école sur son territoire. Six unités modulaires ont été installées à l'école Lanouette l'automne dernier en raison du manque d'espace. Une quarantaine d'élèves pourraient s'ajouter à Saint-Antonin dès l'an prochain.

Ce nombre provient des prévisions de l'effectif scolaire du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026 du CSS Kamouraska-Rivière-du-Loup, qui prévoit l'inscription de 438 élèves pour l'année scolaire 2023-2024 à Saint-Antonin.

«Si le ministère de l'Éducation ne passe pas à l'action maintenant, c'est la Ville [de Saint-Antonin] qui sera dans l'obligation de prendre action et de fournir des locaux pour nos enfants», peut-on lire dans une résolution adoptée par les membres du conseil de ville, le 13 mars.

Environ 400 élèves fréquentent présentement l'école Lanouette, qui est déjà à pleine capacité. En aout 2022, la Ville de Saint-Antonin a fourni gratuitement le Centre communautaire Réjean-Malenfant du lundi au vendredi pour offrir un service essentiel à 60 élèves. En octobre 2022, la Ville a reçu six modules temporaires afin d'aménager des classes. Elle fournit toujours un local au centre communautaire pour le programme Arts-études. Le maire de la Ville de Saint-Antonin, Michel Nadeau, précise que le centre communautaire agit présentement comme soupape au manque d'espace à l'école primaire Lanouette.

Puisque la Ville poursuit son développement urbain et commercial, le maire s'attend à une forte croissance du nombre de jeunes familles sur son territoire. Un terrain d'au minimum 18 000 mètres carrés a été réservé par la Ville de Saint-Antonin pour la construction d'une nouvelle école. «Il faut être prêt à accueillir les nouveaux résidents et à leur fournir les services essentiels pour assurer la progression et la vitalité de la Ville», retrouve-ton dans la résolution adoptée lundi soir.

Les membres du conseil de Ville soulignent que les élèves de Saint-Antonin doivent bénéficier des mêmes ressources que les autres élèves du Québec par principe d'équité. «Ça fait bientôt cinq ans que la Ville fait des démarches auprès du ministère de l'Éducation afin de le sensibiliser à ce problème de plus en plus grandissant dans notre Ville.»

Une copie de la résolution a été transmise au Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, au ministre de l'Éducation, Bernard Drainville et à la députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Amélie Dionne.



PHOTO : ANDRÉANNE LEBEL

«Je suis très consciente du manque d'espace pour Saint-Antonin. Depuis que la CAQ forme le gouvernement, le Programme québécois en infrastructures scolaires est passé de 9 G$ à 21 G$. Notre gouvernement investit des sommes record et notre région en bénéficie déjà avec l'agrandissement et la rénovation de l'école primaire de Saint-Modeste et la construction actuelle de la nouvelle école primaire à Rivière-du-Loup. Le processus d'analyse suit son cours pour le projet de Saint-Antonin et je suis ce dossier de très près», a réagi Amélie Dionne par courriel.

Le projet déposé au ministère de l'Éducation pour la construction d'une nouvelle école à Saint-Antonin comprend 2 classes préscolaires ainsi que 6 classes primaires, comptant de 160 à 180 élèves dans le secteur du Millénaire, près du chemin de Rivière-Verte.

En mai 2022, le gouvernement du Québec a fait savoir au Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup qu'il reconnaissait le manque de places à l'école Lanouette.

À la fin du mois de juin, Québec a toutefois annoncé que le projet de construction d'une nouvelle école à Saint-Antonin n'avait pas été retenu au Plan québécois des infrastructures. Le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup a adressé une nouvelle demande au programme d'infrastructures 2023-2033.

Construite en 1954, l'école Lanouette de Saint-Antonin a été agrandie à trois reprises en 1960, 1967 et 1982.

Medway stabilisera une partie de son terrain



PHOTO : ALYSON THÉBERGE.

ID > La semaine dernière, le Groupe Medway informait la population de Rivière-du-Loup que des travaux seraient effectués pour stabiliser une partie de la pente arrière du terrain afin de la rendre plus sécuritaire. Les travaux, qui débutaient le 9 mars, seront d'une durée de trois semaines.

Dans un courriel envoyé à Info Dimanche, le Groupe Medway affirme qu'une coupe d'arbres sera donc effectuée, et qu'une partie du matériel comme la terre provenant du site de construction sera utilisée pour le remblayage.

Medway soutient que «le matériel qui sera déplacé est conforme en tout point au niveau environnemental, tant pour les activités résidentielles, que pour l'utilisation de l'espace en tant que parc.»

L'entreprise affirme également qu'un permis a été obtenu pour la réalisation de ces travaux de remblayage, et que le reboisement sera effectué dans les meilleurs délais une fois les travaux de remblayage complétés.



Le sort d'un employé fait encore des vagues à Saint-Honoré-de-Témiscouata

PAR **LYDIA BARNABÉ-ROY** >
Initiative de journalisme local

L'éviction de l'animateur en loisir de Saint-Honoré-de-Témiscouata pendant une soirée festive de la semaine de relâche organisée par la Municipalité le 4 mars n'est pas passée inaperçue et a rapidement rebondi à la séance du conseil municipal deux jours plus tard.

COLLABORATION : FRANÇOIS DROUIN

La publication Facebook d'une résidente et témoin de la scène a suscité son lot de réactions. La mairesse, Andrée Dubé, s'est défendue qu'Alex Dagenais n'ait pas été mis à la porte, mais bien renvoyé chez lui, affirmation que nie l'animateur en loisir.

L'animateur serait arrivé sur les lieux à midi samedi. Pour l'occasion, il était costumé. Selon la résidente, 15 minutes après le début de la soirée débutant à 18 h 30, le directeur général, Michael Marmen, est descendu de son bureau afin de s'entretenir avec l'employé. La discussion a eu lieu dans une cage d'escalier où il a demandé à l'animateur quitter les lieux.

Le directeur aurait escorté l'employé afin qu'il ramasse ses effets personnels, lui aurait demandé de lui remettre les clés et les cartes de crédit de la municipalité devant les citoyens présents et l'aurait suivi jusqu'à la sortie.

L'internaute, Virginie St-Onge, souligne que de nombreux enfants étaient attristés et que certains pleuraient. «Je ne veux pas dénoncer qu'il soit renvoyé chez lui, mais bien le moment, le lieu et la façon dont ça s'est passé», clame-t-elle.

SÉANCE DU CONSEIL

«L'employé n'a pas été congédié, il avait remis sa démission», a répliqué la mairesse lorsque jointe par Info Dimanche lundi après-midi, quelques heures avant la séance du conseil. «Il ne voulait clairement pas être là. Il lui a été demandé de quitter et de rester chez lui payé, jusqu'au 19 mars, date qu'il avait donnée pour sa fin d'emploi.»

Lors de la séance du conseil du 6 mars, M. Dagenais n'a pas hésité à contredire la magistrate. Il a mentionné avoir appris à la radio que c'était pour des «problèmes d'attitude» qu'il lui a été demandé de partir et que les propos tenus à son endroit étaient mensongers. De plus, il a précisé ne pas avoir remis de lettre de démission.

L'animateur en loisirs a toutefois admis avoir fait allusion à un éventuel départ, à l'été ou après la patinoire. Il soutient que le directeur général aurait rédigé une lettre de démission afin qu'il la signe. Ne la jugeant pas conforme, l'animateur aurait refusé.

Manifestement, la municipalité a pris ses paroles comme une démission. En séance, le directeur général a indiqué avoir des preuves indiquant le 19 mars comme date de départ. Une citoyenne



CAPTURE D'ÉCRAN DE LA SÉANCE DU CONSEIL PUBLIÉE SUR FACEBOOK.

dans la salle a insinué qu'il avait été enregistré à son insu, ce à quoi Michael Marmen a répondu : «Dans des situations potentiellement problématiques, on prend des précautions».

«C'est un congédiement déguisé, vous l'avez fait encore», a accusé une résidente, référant au congédiement de l'employé #20 par une vidéo en direct sur Facebook en novembre dernier. «Ça aurait passé inaperçu si certaines personnes n'avaient pas crié haut et fort "ah ils viennent de le mettre dehors"», a répliqué la mairesse Andrée Dubé. Questionnée à savoir si l'animateur avait déjà eu des problèmes d'attitude, Mme Dubé a signifié qu'il s'agissait d'une information confidentielle. En séance, elle a insinué que l'animateur lui aurait dit, le samedi 4 mars qu'il était «en tabarnak» et qu'il «se torchait» d'une collègue.

C'est donc pour ces paroles crues qu'Alex Dagenais a été renvoyé à son domicile. Une conseillère a souligné que si de telles paroles ont vraiment été dites, il s'agit de violence verbale créant un climat de travail toxique, justifiant la demande de quitter la soirée. Des citoyens ont souligné que les deux employés auraient pu être rencontrés après la soirée afin de régler leurs différends.

«Est-ce que c'est devenu une habitude le manque de tact quand une décision est prise au sujet d'un employé ?», a questionné une internaute. «La dernière fois "en live" et maintenant en fin de semaine en pleine activité?» a commenté une résidente. «Pourquoi a-t-il été renvoyé chez lui, ce n'est pas une manière de faire, même s'il avait donné sa démission?», a écrit une autre personne. Le directeur général a admis qu'il prenait des notes pour l'avenir. Il a reconnu que le moment a été mal choisi.

Des gens dans la salle ont insinué que le problème ne venait pas des employés, mais de la direction générale. Rappelons que l'employée #20 avait perdu son emploi pour «insubordination» à l'égard de la direction générale. Elle avait dénoncé que son identité ne soit pas protégée . Elle a entamé des démarches juridiques pour éviter que la situation ne se reproduise. Les élus ont d'ailleurs voté une entente pour le versement d'une somme à cette employée, montant qu'il ne peut être dévoilé par la Municipalité.

Info Dimanche a communiqué avec M. Dagenais. Ce dernier a préféré s'abstenir de tout commentaire afin «de ne pas ajouter de l'huile sur le feu». Il souhaite avant toute chose tourner la page. Il a toutefois émis le souhait que Saint-Honoré puisse finalement faire parler d'elle pour des raisons plus positives.





Saint-Honoré-de-Témiscouata cesse la diffusion de ses séances du conseil sur Facebook

PAR **FRANÇOIS DROUIN** >

Dans la foulée de sa dernière séance du conseil le lundi 6 mars, se disant victime de comportement toxique de la part d'une «poignée» de citoyens, la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata suspend la diffusion des séances du conseil via la page Facebook «Conseil Saint-Honoré» pour une période indéterminée. Par voie de communiqué, la municipalité appelle à un retour au calme et menace de sortir le bâton, en n'excluant pas l'émission de mises en demeure et le recours aux tribunaux.

«Le conseil ainsi que l'équipe municipale considèrent qu'une poignée de citoyens porte atteinte à leur réputation et nuit à leur travail et, par le fait même, à l'ensemble de la population de Saint-Honoré», débute le communiqué. Elle reproche à des citoyens qui utilisent la page Facebook diffusant les séances du conseil de «régler des comptes et semer le doute sur la compétence et l'honnêteté tant de membres du conseil que d'employés.»

La Municipalité soutient que «quelques» citoyens ont contribué à rendre toxique le climat et soutient que la situation cause de graves préjudices aux membres du conseil au point même de bouleverser leur vie familiale. «Le conseil et l'équipe de la municipalité font front commun pour réclamer un retour au calme», poursuit-elle par voie de communiqué.

Sans donner d'exemple précis, la Municipalité soutient que des membres subissent du harcèlement pour les décourager d'exercer leurs fonctions, d'autres auraient même été empêchés de participer à des activités communautaires. Elle ne fournit pas, non plus, d'exemple de commentaires formulés sur la page Facebook qui a été retirée.

«Des mensonges sont véhiculés au sujet de leur travail ou de leur personne. De plus, cette gestion gruge du temps sur les autres tâches essentielles au fonctionnement. La pression est parfois énorme pour répondre à des citoyens qui ne cherchent qu'à les prendre en défaut», soutient le communiqué qui se fait le portevoix des élus et de «l'équipe municipale».

«Le monde municipal est un univers normé, encadré par plusieurs lois, notamment en lien avec la confidentialité. L'équipe municipale a l'entière confiance des élu(e)s pour exercer ses fonctions et prendre les décisions, parfois difficiles, qui dépendent de plusieurs facteurs dont certains peuvent échapper au public. Si des situations ont pu faire réagir lors des derniers mois, le conseil et l'équipe municipale s'en désolent et travaillent à communiquer efficacement dans les limites permises», lit-on.

À noter qu'aucun employé ni élu n'est identifié dans la publication. Info Dimanche a tenté de joindre la direction de la municipalité dès mercredi, mais en vain.

Accident de motoneige à Mont-Carmel : le nom de la victime dévoilé

PAR **FRANÇOIS DROUIN** >

La Sûreté du Québec a confirmé, dimanche, le nom de la conductrice qui a tragiquement perdu la vie en motoneige, samedi, à Mont-Carmel. L'accident est survenu vers 17 h 15 sur le sentier fédéré #35 à la hauteur du kilomètre 201.

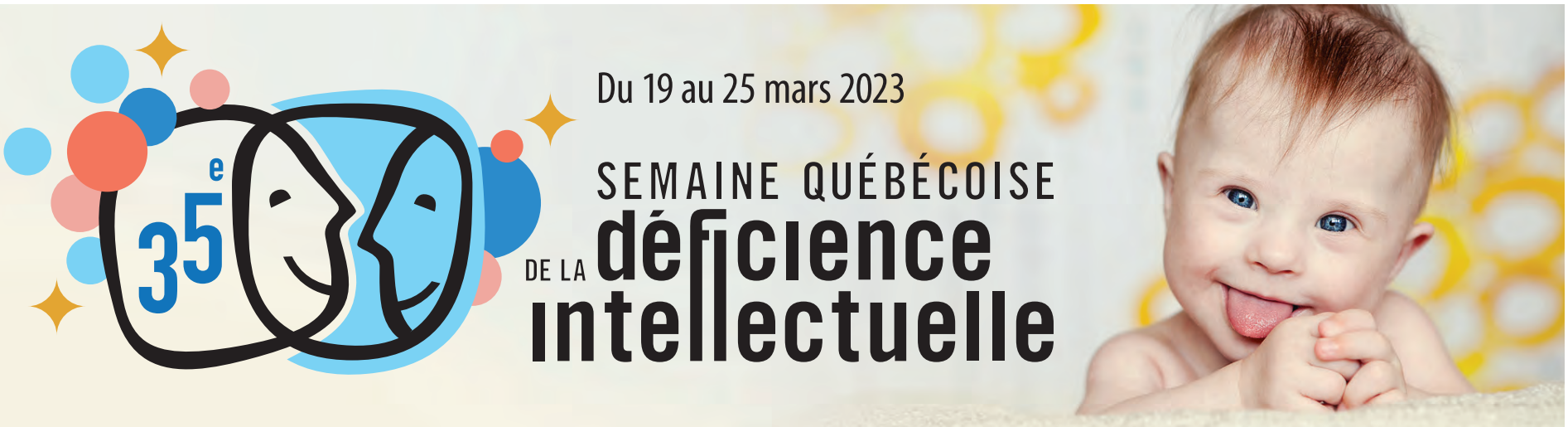
Valérie Paradis, 34 ans, de Saint-Alexandre-de-Kamouraska a effectué une sortie de sentier après avoir perdu la maitrise de son engin. Selon la Sûreté du Québec, la victime a été éjectée pour ensuite heurter un arbre. «Elle a subi d'importantes blessures et les autorités craignaient pour sa vie. Elle a été transportée dans un centre hospitalier où son décès a été constaté en soirée», a précisé le sergent Claude Doiron.



Un enquêteur spécialisé en scène de collision a été dépêché sur les lieux afin de déterminer les circonstances de l'accident.







Une semaine célébrant la déficience intellectuelle sous le thème de la dignité

Au Québec, plus de 174 000 personnes ont une déficience intellectuelle (DI). La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI) est une occasion de sensibiliser l'ensemble de la population aux réalités que vivent ces personnes et leurs proches. Cette année, pour son 35e anniversaire, plusieurs activités et initiatives sont proposées aux quatre coins de la province du 19 au 25 mars 2023.

Cette 35e édition de la SQDI met de l'avant un principe éthique fondamental des droits de la personne : la dignité. En effet, bien que le respect de la dignité semble être un concept acquis pour une grande majorité de la population, ce n'est en revanche pas toujours le cas pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Celles-ci doivent encore aujourd'hui, bien souvent, lutter pour que ce droit fondamental soit respecté.

La dignité est un concept aux multiples dimensions. Se sentir digne c'est, par exemple, avoir accès à une éducation scolaire riche et inclusive, c'est aussi s'épanouir en ayant accès à un milieu de vie qui convienne, c'est bénéficier de services accessibles, gratuits et de qualité. Se sentir digne, c'est aussi être autonome et pouvoir participer activement à la société, c'est avoir les moyens de pouvoir subvenir à ses besoins fondamentaux.

« J'ai un travail, des collègues, j'ai aussi une vie sociale et je suis active. Tout ça me fait sentir appréciée. Je sens que j'ai ma place dans le monde et que je suis acceptée. Je sais que ce n'est pas nécessairement le cas pour tout le monde et ça doit changer », affirme Julie Bourque, membre de l'Association pour la déficience intellectuelle, région Rimouski et porte-parole de la SQDI.

La dignité concerne aussi l'entourage des personnes ayant une déficience intellectuelle. Respecter leur dignité c'est donner du répit aux personnes proches aidantes, aux parents vieillissants ou encore donner un meilleur financement aux organismes.

« Les solutions sont présentes ! Les organismes en défense des droits proposent des avenues novatrices pour améliorer la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle. Il existe des modèles inspirants, notamment en éducation, en emploi, en hébergement... Avec une écoute et une volonté des décideurs, il y a place pour faire du Québec, une société plus inclusive. C'est une question de dignité humaine », déclare Amélie Duranleau, directrice générale, Société québécoise de la déficience intellectuelle.

Finalement, les enjeux entourant la déficience intellectuelle ne restent que trop peu considérés en général. Pourtant, l'inclusion des personnes ayant une déficience intellectuelle concerne tout le monde. La SQDI est une occasion de donner une voix plus forte à ces personnes et leurs proches, mais aussi une opportunité de souligner le travail qui a été fait — et surtout — qu'il reste à faire. Une société humaine et inclusive, c'est une société qui permet d'y vivre et de s'épanouir avec dignité.



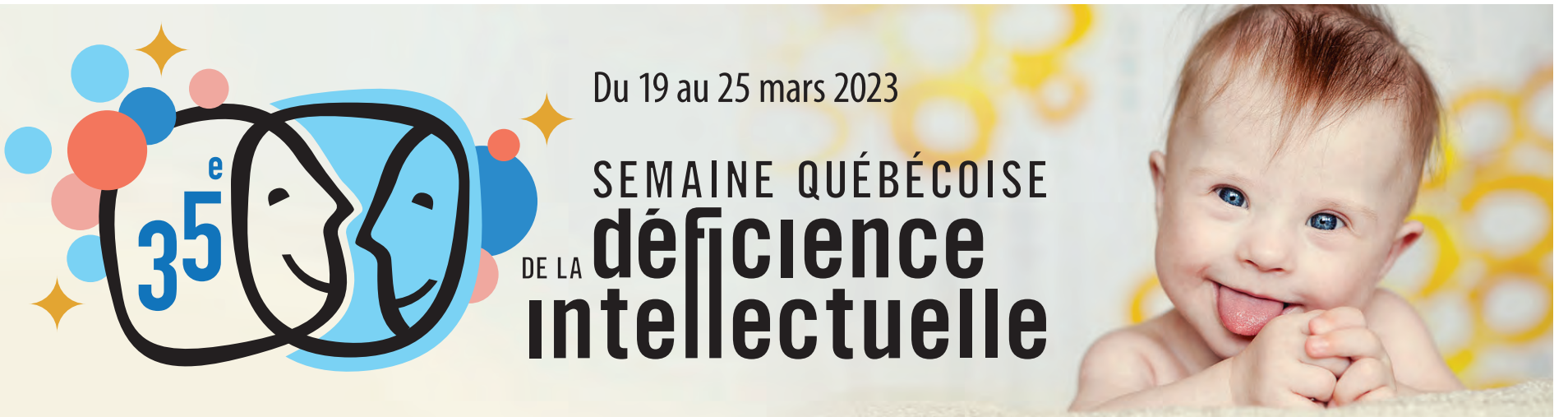


1154141123
Entre-Amis
ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU TÉMISCOUATA INC.
3, rue Hôtel-de-Ville, bur. 102, Témiscouata-sur-le-Lac (quartier NDDL)
418 899-2136 • 1-877-899-2136 • ass.entre-amis@videotron.ca

Roulami
Transport adapté et collectif
AU TÉMISCOUATA
• Transport collectif offert à toute la population
• Transport adapté offert aux personnes à mobilité réduite
• Transport Inter-MRC Témiscouata vers Rivière-du-Loup
Informations :
418 899-2189
1 800 350-2189
1154251123

UNE PLACE POUR TOUS
Transport adapté et collectif des Basques et Saint-Cyprien
TCB
TRANSPORT COLLECTIF DES BASQUES ET SAINT-CYPRIEN
TRANSPORT ADAPTÉ DES BASQUES
589, rue Richard,
Trois-Pistoles
418-851-2861
1155121123

L'Association de Personnes Handicapées l'Éveil des Basques inc.
589, rue Richard, Trois-Pistoles
418 851-2861
1155111123



Nos ambassadrices



Laure Waridel

Laure Waridel est écosociologue et professeure associée à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM. Elle est aussi la maman d'Alphée, une jeune fille de 18 ans qui vit avec une déficience intellectuelle. Consciente du fait que la société se transforme grâce à l'engagement citoyen, on l'a vue porter les bottes de travail de grands chantiers écologiques et solidaires autant que les gants de velours du développement durable. Cofondatrice d'Équiterre, pionnière du commerce équitable et de la consommation responsable au Québec, elle est aussi coauteure du Pacte pour la transition et co-instigatrice du mouvement Mères au front.



Julie Bourque

Julie Bourque est une jeune femme très active, qui a une déficience intellectuelle. Elle fait un stage dans une garderie, elle suit des cours de Zumba, elle vit seule dans un appartement depuis 7 ans, et depuis novembre 2020, elle siège au le conseil d'administration de la Société québécoise de la déficience intellectuelle.



Amélie Duranleau

Amélie Duranleau est directrice générale de la Société québécoise de la déficience intellectuelle (Société). Depuis plus de 20 ans, elle est engagée, par son parcours professionnel, en faveur des droits de la personne, notamment ceux des personnes ayant une déficience intellectuelle. Elle encourage une mobilisation collective portée par et pour les personnes qui ont une déficience intellectuelle, leurs proches et de nombreuses organisations.

À propos de la Société québécoise de la déficience intellectuelle

La Société québécoise de la déficience intellectuelle rassemble, informe et outille tous ceux et toutes celles qui souhaitent faire du Québec une société plus inclusive, où chacun peut trouver sa place et s'épanouir. Plus de 90 organismes et associations, plus de 150 employeurs et des milliers de familles à travers la province font déjà partie du mouvement. http://www.sqdi.ca

1154301123

ASSOCIATION MULTI-DEFIS

AFIN QUE CHAQUE DÉFI MÈNE VERS L'ÉPANOUISSEMENT AU QUOTIDIEN

MULTI-DÉFIS EST UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF

Nos objectifs :

- Favoriser l'intégration des personnes vivant avec des limitations, des déficiences, et le spectre de l'autisme dans la société par différentes activités de groupe et ateliers variés ainsi que par l'accompagnement individuel.
- Représenter ces personnes et leur famille à travers diverses activités et actions afin d'informer et de sensibiliser la population.
- Participer à la défense des droits et des intérêts des personnes représentées.
- Apporter l'information, le support et les outils nécessaires à leurs démarches visant l'intégration et l'inclusion sociale

59, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup G5R 3H2
418-862-2221
Multi-Défis

1159011123

Fédération pour Personnes Handicapées du K.R.T.B. inc.

418-862-2221 #4

59, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup

fedekrtb@videotron.ca

Pour l'intégration et l'équité des droits et ce, depuis 40 ans !

- Regrouper et favoriser la concertation des organismes de personnes handicapées du KRTB;
- Promouvoir les droits et défendre les intérêts des personnes handicapées, de leurs familles et de leurs proches;
- Favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la société, et ce, de concert avec les membres;
- Répondre aux besoins de formation et d'information des membres et du public en général;
- Représenter les membres et apporter un soutien à leurs activités;
- Collaborer à tout projet ou à toute action susceptibles de venir en aide aux personnes handicapées, à leurs familles et à leurs proches, dans le respect des objectifs de la corporation.



1157181123

F.F. Soucy: les négociations sont ardues

PAR **FRANÇOIS DROUIN >**

Les négociations entre la partie patronale et syndicale concernant le renouvellement de la convention collective échue depuis mai 2022 sont difficiles. Mercredi, les syndiqués de l'usine F.F. Soucy de Rivière-du-Loup ont rejeté avec une majorité écrasante de 98% l'offre globale de l'employeur. Ils ont aussi doté le syndicat Unifor d'un mandat de grève illimitée tout aussi fort à raison de 95%.



PHOTO : ARCHIVES, FRANÇOIS DROUIN

L'offre globale a été jugée insultante. «On se devait de la présenter aux travailleurs. Mais il y avait des concessions salariales pour 2023 alors que l'inflation est partout. Il y a beaucoup d'enjeux aussi de pérennité pour les membres des exécutifs des sections locales, dont les libérations», explique le représentant national pour le syndicat Unifor, Marco Allard. «Ç'a été rejeté en bloc. Les gens étaient complètement étonnés de voir la position de l'employeur. Ils étaient outrés et même insultés. Ils étaient choqués de voir que l'employeur démontre aussi peu de respect à leur égard».

Ce dernier cible directement les ressources humaines dans le climat délétère qui entoure les négociations. Il reproche notamment à la partie patronale d'interdire aux délégués syndicaux de faire des représentations sur les heures de travail. «Elle libère les gens quand ils sont "off" ou sur leur temps de vacances pour les négociations, mais elle ne leur permet pas de les reprendre!», s'indigne M. Allard.

Les principaux points de litige concernent la rémunération, la reconduction du régime de retraite et les horaires de travail, notamment l'enjeu des horaires de travail et de la conciliation travail-famille.

Le syndicaliste qualifie les discussions en cours d'unilatérales, reprochant à la partie patronale une déconnexion avec la réalité. «Ça fait déjà 10 rencontres avec un conciliateur-médiateur et rien ne bouge. Les seuls qui ont fait des concessions, ce sont les travailleurs. Nos gens méritent du respect et ils sont mobilisés et engagés. La stratégie de l'entreprise d'avoir des directeurs RH [ressources humaines] qui ne se basent pas sur les principes d'une saine communication en relation de travail en 2023, c'est voué à l'échec», prévient le représentant d'Unifor.

Ce dernier souligne toutefois que le but principal demeure le renouvellement de la convention collective qui permettra aux travailleurs et à l'usine d'aller de l'avant.

Quant aux fermetures temporaires observées dans les derniers mois, Marco Allard observe que le cout du papier a près de doublé passant de 550$ la tonne à 1050$ la tonne. «Ils créent de la rareté pour maintenir les prix hauts, on n'est pas contre ça, c'est une stratégie qui leur permet de tenir le prix du papier élevé.»

Selon le syndicat, l'usine F.F. Soucy de Rivière-du-Loup compte environ 140 travailleurs, un chiffre qui ne tient pas compte des employés de bureau et de la direction.

POUR ARRONDIR VOS FINS DE MOIS
SECTEUR NOTRE-DAME-DU-LAC
1 100$ /MOIS
LES DISTRIBUTIONS LEVASSEUR
Information: Donald
418 862-6504
1151221123

Accident sur l'autoroute 20 à L'Isle-Verte

AL > Un accident impliquant deux poids lourds est survenu vers 13 h le 13 mars au kilomètre 527 de l'autoroute 20, à L'Isle-Verte. D'après les informations de la Sûreté du Québec, une personne a été blessée légèrement. Les véhicules d'urgence et les poids lourds étaient immobilisés sur l'accotement dans ce secteur et la circulation n'a pas été entravée. Un des poids lourds a dû être remorqué en raison des dommages qu'il a subis lors de la collision avec l'arrière d'une autre remorque.

GENS BRANCHÉS >
30 ans infodimanche papier.web.mobile
1150021123

Rivière-du-Loup Honda



Venez découvrir le tout nouveau Honda Pilot 2023 avec plus de puissance, plus de style et plus d'espace. Disponible en 5 versions, vous serez impressionnés par la qualité de ce VUS. Passez chez Rivière-du-Loup Honda rencontrer vos conseillers et planifier un essai routier de ce qui pourrait devenir votre nouveau véhicule.

Bingo Rotary du 12 mars 2023



Bingo double: Claire Deschênes se mérite 375 $. Tour du centre: Maryse Larochelle se mérite 375 $. Faire un X: Chantal Pouliot se mérite 375 $. Bingo double: Réjeanne Pelletier se mérite 375 $. Tour de la carte: Marcel Sirois se mérite 500 $. Carte pleine: Manon Lebel se mérite 1 000 $. Félicitations! Prochain bingo: 19 mars.



Semaine de la santé et de la sécurité en agriculture

Du 12 au 18 mars 2023

La sécurité avec les véhicules agricoles : **du lourd à ne pas prendre à la légère**



Prévention des accidents avec les véhicules agricoles : un sujet crucial

Au Québec, la Semaine de la santé et de la sécurité en agriculture se déroule du 12 au 18 mars 2023. Chapeautée par l'Union des producteurs agricoles (UPA), celle-ci se tient sur le thème *La sécurité avec les véhicules agricoles : du lourd à ne pas prendre à la légère.* Sachant que plus de 50 accidents impliquant des véhicules agricoles ont été recensés au Québec depuis 2018, il s'agit sans contredit d'un enjeu majeur.

INFORMER ET SENSIBILISER

L'importance de la prévention lors de l'utilisation d'équipements motorisés à la ferme n'est plus à démontrer. Dans le cadre de la Semaine, l'UPA a donc pour objectif d'informer et de sensibiliser les producteurs et les productrices agricoles sur les gestes à poser dans l'exercice de leurs fonctions quotidiennes pour assurer leur propre sécurité ainsi que celle de leur main-d'œuvre.

Pour réaliser les tâches qui nécessitent d'opérer des véhicules motorisés, peu importe leur taille, il faut évidemment des connaissances et des compétences précises. De plus, la personne qui utilise un véhicule agricole doit s'assurer de respecter les normes et les règlements spécifiques aux équipements concernés. Enfin, il s'avère essentiel pour les travailleurs et les travailleuses de bien connaître les risques associés à l'usage de tels équipements ainsi que les moyens de prévenir les blessures.

Ainsi, dans le cadre de son colloque annuel portant sur le même thème et s'étant déroulé en février dernier, l'UPA a présenté des conférences portant notamment sur :

- L'opération sécuritaire des véhicules agricoles;
- La formation des opérateurs;
- La législation concernant les équipements artisanaux;
- La sécurité sur les routes.

Abordés lors de la Semaine, ces sujets seront également traités durant toute l'année. La sécurité en milieu agricole vous préoccupe? Communiquez avec votre fédération régionale de l'UPA ou visitez le upa.qc.ca pour obtenir une foule d'informations!



PARTENARIATS

Chaque année, l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) et la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) organisent la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole. Au Québec, c'est l'Union des producteurs agricoles qui effectue la promotion de la Semaine de la santé et de la sécurité en milieu agricole (Semaine de la SST) en partenariat avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

CONSEILLÈRE SST
La prévention à valeur ajoutée



Christiane Plamondon
Propriétaire

- Gestion de la prévention :
  - Programme de prévention
  - Animation de comités SST
  - Politiques en SST
  - Procédures de travail
  - Cadenassage
- Inspection des lieux et des équipements
- Mise à niveau des installations
- Conférences et formations

418 894-5084 | www.conseilleresst.com

1159021123

4 nouvelles technologies au service de la sécurité agricole

Les employés de l'industrie agricole s'exposent chaque jour à des risques variés et travaillent souvent de longues heures. Heureusement, des innovations technologiques permettent d'augmenter leur sécurité. En voici quelques-unes :

1. **Systèmes embarqués :** dans les tracteurs, des consoles sophistiquées fournissent des conseils de conduite et des informations variées. Les agriculteurs bénéficient entre autres d'une assistance lors de l'utilisation de leur véhicule, et le dispositif leur indique quand il est temps de procéder à un entretien ou au remplacement d'une pièce.

2. **Drones :** les drones thermiques dotés de caméras haute définition permettent aux travailleurs agricoles de suivre les déplacements de leur bétail ou d'inspecter l'état de leurs cultures en temps réel, ce qui leur évite de se rendre sur des terrains accidentés possiblement périlleux.

3. **Télédétection :** les appareils de télédétection offrent une foule de fonctionnalités aux agriculteurs, comme la surveillance du taux d'humidité et de la température dans les champs ou les silos à grains. De cette façon, le risque d'être blessé, enseveli ou intoxiqué lors de leur inspection est éliminé.

4. **Accessoires connectés :** avec une technologie semblable à celle des montres intelligentes, il est possible d'effectuer le suivi de l'état de santé et du comportement des animaux d'élevage. Connaître ces informations évite aux agriculteurs de circuler inutilement dans des lieux potentiellement dangereux.

Toute innovation qui réduit la charge de travail d'une personne a le pouvoir de diminuer son stress et sa fatigue. En augmentant l'efficacité des procédés, ces nouveautés technologiques font assurément des exploitations agricoles des milieux de travail plus sûrs!



NOUVEAUTÉ

ROYER
DEPUIS 1934



BOTTES ROYER 5749GT
La nouvelle botte R-Chem de Royer!

Bottes sécuritaires conçues pour les travailleurs agricoles
Légères - Confortables - Durables - Sécuritaires
Résistantes au purin et autres produits chimiques

Passez nous voir!

1153071123

LA BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR
DEPUIS 1999

- Chaussures de sécurité
- Vêtements et accessoires de travail
- Surplus d'armée

254, rue Lafontaine,
Rivière-du-Loup
418 862-9266

carhartt
CATERPILLAR
GKS
Les Confections Lamartine
ROYER
SOREL

AUSSI OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS DE 9 H À 21 H | LE SAMEDI DE 9 H À 17 H

Un conflit règne entre une inspectrice et deux courtiers immobiliers

PAR **LYDIA BARNABÉ-ROY ET FRANÇOIS DROUIN >**

L'émission La Facture d'ICI Radio-Canada diffusée mardi dernier a mis en lumière une véritable fracture entre deux courtiers immobiliers de Rivière-du-Loup et une inspectrice en bâtiments, Anastasia Luckenuick. Cette dernière poursuit devant les tribunaux les courtiers Denis Desjardins et Jonathan Pelletier alléguant qu'ils incitent leurs clients à éviter les services de son entreprise.

Info Dimanche a joint Mme Luckenuick au lendemain de la diffusion du reportage. L'inspectrice soutient qu'elle est littéralement évincée en raison de la rigueur de ses inspections et de ses rapports trop longs. Une rigueur qui contribuerait à faire reculer de futurs acheteurs.

La propriétaire d'Inspro estime qu'elle a minimalement perdu 155 inspections, représentant un montant de 96 875 $. Elle réclame donc 211 487 $ au total pour la perte de revenus, l'investissement fait en publicité, le temps inutile consacré au marketing ainsi que les dommages pour atteinte à la réputation.

«De faire annuler mon inspection parce qu'elle est rigoureuse, ça ne passe pas», soutient-elle. En fonction du courtier, les clients se désisteront systématiquement, croit Mme Luckenuick. L'inspectrice sait que les maisons de courtage ont établi une liste de recommandation d'inspecteurs. «Je ne demande pas qu'ils arrêtent de faire une liste, je demande qu'ils arrêtent de me nuire», clame-t-elle.

Contacté par Info Dimanche, Denis Desjardins a nié en bloc les allégations. «Je n'ai jamais eu l'intention, le droit et la capacité de faire annuler des inspections». Il ajoute que ce sont les propriétaires qui décident qui entre chez eux et qu'il n'a jamais interféré dans cette décision.

Une demande d'injonction interlocutoire a été émise afin d'obliger les courtiers à cesser immédiatement et temporairement leurs agissements à l'égard de l'inspectrice. La demande a été rejetée le 15 février 2023 par la juge Johanne April. Mme Luckenuick soutient qu'elle portera la décision en appel. Une demande d'injonction permanente suit son cours pour que les comportements dénoncés par l'inspectrice cessent.

Après la pandémie, Mme Luckenuick a observé une baisse «drastique» de ses demandes d'inspection. Un courtier, qu'elle refuse d'identifier, lui aurait signifié que les maisons de courtage ne souhaitaient pas sa présence en inspection, car «elle leur faisait peur», affirme-t-elle.

C'est après avoir essayé de parler avec eux et tenté de déposer une plainte à l'Organisme d'autorèglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ) que l'inspectrice a intenté des poursuites judiciaires contre Denis Desjardins de Proprio Direct et Jonathan Pelletier des Immeubles GLMC. Elle indique que l'Association des inspecteurs en bâtiments du Québec (AIBQ) est au fait de ses démarches.



PHOTO : FRANÇOIS DROUIN

De son côté, Denis Desjardins ne cache pas l'existence d'une liste de recommandation d'inspecteurs à référer à ses clients. Cependant, il dément la présence d'une liste noire qui interdirait à certains professionnels d'intervenir dans une inspection préachat. «Si jamais l'inspecteur ne fait pas partie de ceux référés, on s'engage à mentionner aux clients qu'il n'en fait pas partie, mais l'acheteur a le droit de prendre l'inspecteur qu'il veut. On n'a jamais empêché personne de faire l'inspection, on n'a pas le droit de faire ça», répète-t-il.

Le courtier immobilier reproche au journaliste de Radio-Canada, François Dallaire, d'avoir voulu détruire sa carrière. «Il m'a enregistré, il a pris un bout, a rabouté ça sur un autre sans avoir les circonstances avant et après. Il a fait un montage pour me faire passer pour un menteur. Il a joué la "game du show" sensationnaliste», estime M. Desjardins. S'il ne peut commenter l'affaire en cours en raison du litige, il souligne que ce qui lui porte davantage préjudice, c'est le reportage.

Info Dimanche a tenté de s'entretenir avec Jonathan Pelletier. Les représentants du courtier nous ont redirigés vers la page Facebook du courtier de GLMC. «D'abord, un sentiment d'injustice m'habite. J'ai toujours eu à cœur le respect de mes clients et de mon éthique de travail. Je tiens à clarifier que ni moi ni mes collègues qui travaillent au sein de notre agence immobilière n'utilisons une clause qui pourrait restreindre le choix des inspecteurs par les acheteurs. Ce n'est pas dans nos valeurs et ne le sera jamais», a-t-il écrit.

En commentaire sous sa publication, il a fait valoir qu'il était «primordial d'avoir la meilleure inspection possible lors de l'achat de sa propriété et surtout que les inspecteurs soutiennent les problèmes soulevés avec des faits et apportent des solutions aux problèmes soulevés».

Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent : vers une aire protégée quadruplée

PAR **LYDIA BARNABÉ-ROY >**
Initiative de journalisme local

Un travail de concertation entre les gouvernements fédéral et provincial a été annoncé, ce 10 mars, afin d'augmenter la superficie du Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent. D'ici 2025, les élus souhaitent quadrupler l'aire protégée entre le fjord du Saguenay et l'estuaire du Saint-Laurent qui compte aujourd'hui 1245 km2.

«Le territoire actuel du parc marin est situé au cœur de l'habitat essentiel du béluga de l'estuaire du Saint-Laurent. Par contre, cette espèce emblématique de ce beau coin de pays se trouve dans un état précaire», a soutenu Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de l'Agence Parcs Canada.

À ce jour, un peu moins de 40 % du parc marin protège le territoire du béluga. Les gouvernements, par l'agrandissement, visent à le couvrir à 100 % pour accentuer la protection de la baleine blanche. «Il n'y a aucun doute que les travaux des dernières années ont été profitables à l'espèce, mais on voit qu'il y a encore certains risques. C'est une espèce qui continue d'être menacée, qui diminue en nombre aussi au fil des années», ajoute Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.



PHOTO: GREMM

Selon M. Guilbeault, plus l'habitat est protégé, plus la population de bélugas a de chances de se rétablir et d'éventuellement se remettre des différents impacts subis au cours des dernières décennies. M. Charette souligne qu'accroitre la réglementation sur une plus grande superficie aidera aussi les autres espèces recensées dans le parc. Ce sont 2 200 espèces qui sont dénombrées dans l'aire protégée, dont le rorqual bleu et le garrot d'Islande.

La volonté d'augmenter l'aire protégée du Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent découle de l'engagement des gouvernements lors de la COP15 à Montréal. Ils désirent protéger 30 % des milieux naturels d'ici 2030. «L'objection de ce type de projet-là c'est de mettre la conservation marine au cœur de ce qu'on fait», indique Steven Guilbeault. Ainsi, toutes les activités, soit la pêche, le tourisme et le transport continueront leur cours mais à travers le prisme de la protection. Les gouvernements travailleront dans les prochains mois avec le comité de coordination du parc marin, la Première nation Wolastoqiyik Wahsipekuk, l'ensemble des acteurs du milieu ainsi que la population afin d'établir les modalités de l'agrandissement. Au terme de ses rencontres, des consultations publiques auront lieu pour ficeler le projet. Puisque les élus en sont encore aux étapes des consultations et des étapes législatives, aucun investissement n'a été dévoilé pour l'instant.

«Le but ultime, on le souhaite, est la concrétisation à travers les décrets quelque part en 2025 pour officialiser l'agrandissement de ce très beau projet», a conclu Benoit Charrette.



Contrat de gré à gré par le CISSS: l'Autorité des marchés publics intervient

PAR **FRANÇOIS DROUIN** >

Pour une troisième année consécutive, l'Autorité des marchés publics (AMP) doit intervenir afin de recadrer le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent dans le cadre d'un contrat octroyé de gré à gré. Cette fois-ci, l'AMP émet trois recommandations concernant un contrat pour des travaux visant la mise à niveau du système de gicleurs au Centre d'hébergement Villa Maria de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

Au cours des dernières années, le centre d'hébergement a rencontré des problèmes avec son système de gicleurs. Le CHSLD a aussi fait face à deux dégâts d'eau, le premier en avril 2021 et le deuxième en décembre de la même année. C'est à la suite de ces événements que le CISSS a fait produire des plans et devis pour la réfection du système.

Lors de l'ouverture des soumissions, le 10 mars 2022, le prix de la plus basse soumission conforme était de 121 296 $, soit un montant supérieur au seuil à partir duquel le CISSS aurait dû procéder par appel d'offres public.

Dans le cadre de sa vérification, l'AMP a constaté que le CISSS n'a pas respecté la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) en omettant de publier un avis d'intention de conclure un contrat de gré à gré, au moins 15 jours avant sa signature, au Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO).

De plus, l'AMP a constaté différents manquements au cadre normatif à l'occasion du processus d'appel d'offres sur invitation. Parmi ceux-ci, on apprend que le CISSS du Bas-Saint-Laurent n'a pas mené à terme sa planification des besoins, ce qui comprend la détermination des besoins et l'estimation des coûts. Le CISSS a plutôt procédé au lancement de l'appel d'offres sur invitation, alors que les résultats d'une analyse supplémentaire étaient attendus pour déterminer l'ampleur et les coûts de travaux additionnels à effectuer en lien avec le système de protection contre les incendies.

ADDENDA

Aussi, le CISSS a ajouté, par addenda, un échéancier des travaux correspondant à la disponibilité d'un soumissionnaire potentiel, ce qui pouvait le favoriser. On apprend que lors d'une visite du CHSLD le 28 février 2022, l'un des soumissionnaires a mentionné à l'intervenant du CISSS avec qui il visitait les lieux que s'il obtenait le contrat, il pourrait commencer les travaux de gicleurs dès mars 2022. Ayant cette information en main, l'intervenant du CISSS a ensuite discuté avec l'une des responsables de l'appel d'offres sur invitation. À la suite de cet échange, le CISSS a donc produit un addenda dès le 1er mars, afin d'ajouter un échéancier comprenant la période d'exécution des travaux par l'entrepreneur allant du 15 mars au 15 mai 2022 et celle des travaux faits par le CISSS, ainsi que la date de fin de projet.

Après l'attribution, la rencontre de démarrage n'a finalement eu lieu que le 14 avril 2022. De plus, le 4 juillet 2022, il a été décidé que les travaux ne débuteraient finalement que le 15 août 2022, soit près de cinq mois après l'adjudication.

De plus, cette note n'a pas été transmise à tous les soumissionnaires potentiels, causant une situation inéquitable quant à la possibilité pour les concurrents potentiels de participer à l'appel d'offres, retient l'AMP.

REDDITION DE COMPTE

Par ailleurs, le CISSS-BSL n'a pas respecté ses obligations en matière de reddition de comptes, notamment en inscrivant des informations erronées au SEAO. La vérification a également révélé que le CISSS possède peu d'outils pour appuyer son équipe œuvrant en gestion contractuelle. Enfin, le Centre intégré n'a toujours pas révisé sa politique interne de gestion contractuelle, ce à quoi il s'était engagé à la suite d'une autre décision rendue à son endroit par l'AMP, le 2 mars 2021. Soulignons que l'AMP y allait de six recommandations.

Rappelons qu'en septembre 2022, l'AMP avait déjà ordonné au CISSS du Bas-Saint-Laurent de ne pas donner suite à son intention d'accorder un contrat de gré à gré pour la mise à jour et l'intégration des systèmes de dictée et de transcription numérique. L'avis d'intention du CISSS comportait peu de renseignements précis concernant ces besoins.

RECOMMANDATIONS 2023

L'AMP recommande au dirigeant du CISSS-BSL de recourir aux services d'un spécialiste du cadre normatif indépendant afin d'appuyer l'organisation dans la mise à jour de sa documentation interne. L'Autorité recommande aussi de recourir aux services d'un spécialiste du cadre normatif indépendant pour réviser les activités liées au processus d'attribution qu'effectue le personnel œuvrant en gestion contractuelle afin de rendre ces activités conformes au cadre normatif. De plus, l'AMP recommande de recourir aux services d'un spécialiste du cadre normatif indépendant pour établir un plan de formation sur les exigences de la loi destiné au personnel du CISSS qui œuvre en gestion contractuelle, incluant la personne responsable de l'application des règles contractuelles.

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent dispose de 45 jours pour informer l'Autorité des marchés publics des mesures prises pour donner suite à ces recommandations. De plus, l'AMP requiert que les résultats de ces mesures lui soient soumis afin de confirmer que celles-ci sont à son entière satisfaction.

Place aux jeunes ados à l'École secondaire de Trois-Pistoles

Le 22 février dernier se tenait l'activité Place aux jeunes ados, à l'École secondaire de Trois-Pistoles. Dix-neuf professionnels de la région sont venus présenter leur emploi aux élèves de 4e secondaire, afin de les aider dans leur choix d'études postsecondaires.

Les élèves ont eu la chance d'échanger avec des professionnels passionnés qui leur ont partagé, entre autres, leur quotidien au travail, leurs défis et leur parcours pour y arriver. Les jeunes ont pu constater que les chemins empruntés n'ont pas toujours été linéaires et qu'il est normal de prendre parfois de nouvelles voies en cours de route.

«Nous sommes loin de l'époque où les gens avaient un seul employeur durant toute leur carrière. Les jeunes d'aujourd'hui sont placés devant un grand éventail d'options. Certains élèves savent déjà ce qu'ils veulent faire plus tard, mais il est normal que plusieurs d'entre eux aient besoin de découvrir ce qui les intéresse, d'explorer et d'expérimenter différentes possibilités. La plupart des élèves ont retiré beaucoup de l'expérience du vécu des professionnels invités à l'école. Cela leur a permis d'ouvrir leurs horizons», explique Martine Dionne, conseillère en orientation.

ENVISAGER UN RETOUR EN RÉGION

La plupart des professionnels présents habitent et travaillent dans Les Basques. «Cet événement est une belle occasion de donner le goût aux élèves de revenir dans notre région après leurs études. La possibilité de télétravail dans certains secteurs rend d'ailleurs cette idée d'autant plus réaliste», souligne Mélanie Rioux, l'agente Place aux jeunes Les Basques.

LES PROFESSIONNELS PRÉSENTS

Le comité Place aux jeunes ados tient à remercier les professionnels suivants pour le précieux temps qu'ils ont accordé aux élèves : Audrey Beaulieu, pharmacienne, Camille Lepage, assistante-technicienne en pharmacie, Émilie Pelletier, médecin, Marie-Pier Rioux, criminologue, Marie-Josée Dubé, policière, Vicky Blanchette, enseignante en esthétique et son élève en esthétique, CFP de Rimouski-Neigette, Stéphanie Robert, artiste peintre, Félix Charbonneau, charpentier-menuisier, Denis Martin, électricien naval, Martin Bélisle, entrepreneur, Dany Aubut, créateur de jeux vidéo, Simon Lévesque, informaticien, Marie-Pierre Gagnon, infirmière, Geneviève Veilleux, paramédic, Gabriel Belzile, gestionnaire agricole, Émilie Charest, psychologue, Nadia April, technicienne en éducation spécialisée, Isabelle Ouellet, mécanicienne.

LE COMITÉ ORGANISATEUR

Cette 14e édition de Place aux jeunes ados était organisée par Martine Dionne et Michel Rioux du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, Audrey Charbonneau de la SADC des Basques, Laurence Hélie-Fontaine de COSMOSS Les Basques et Mélanie Rioux d'Univers emploi.



JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU | 22 mars 2023



L'IMPORTANCE DE L'EAU

La Journée mondiale de l'eau, qui a lieu le 22 mars de chaque année depuis 1993, est une célébration des Nations Unies qui met l'accent sur l'importance de l'eau douce.

La Journée mondiale de l'eau célèbre l'eau et sensibilise à la situation des 2,2 milliards de personnes qui vivent sans accès à de l'eau salubre. Il s'agit de prendre des mesures pour lutter contre la crise mondiale de l'eau. L'un des principaux objectifs de la Journée mondiale de l'eau est de soutenir la réalisation de l'objectif de développement durable 6 : eau propre et assainissement, pour tous d'ici à 2030.

ACCÉLÉRER LE CHANGEMENT

La Journée mondiale de l'eau 2023 vise à accélérer le changement pour résoudre la crise de l'eau et de l'assainissement.

Le dysfonctionnement du cycle de l'eau compromet les progrès réalisés à l'égard de tous les grands problèmes mondiaux, qu'il s'agisse de la santé, de la faim, de l'égalité hommes-femmes, de l'accès à l'emploi, de l'éducation, de l'industrie, des catastrophes ou encore de la paix.

En 2015, la communauté internationale s'est engagée à atteindre l'objectif de développement durable (ODD) n° 6 dans le cadre du Programme 2030, à savoir que chacun ait accès à l'eau et à des services d'assainissement hygiéniques d'ici 2030.

Nous sommes cependant bien loin d'y parvenir.

Le non-respect des droits fondamentaux d'accès à l'eau et à l'assainissement freine plusieurs milliards de personnes ainsi que d'innombrables écoles, commerces, centres de soins, fermes et usines.

Nous devons accélérer le changement et ne pas nous contenter de poursuivre dans la même voie.

Les gouvernements doivent travailler en moyenne quatre fois plus vite pour atteindre l'ODD 6 dans les délais, mais ils ne peuvent y parvenir seuls.

L'eau nous concerne tous, c'est pourquoi nous avons besoin de l'aide de chacun d'entre nous.

Le spécialiste dans la région en pompe à eau et traitement d'eau depuis 1909.

LES ENTREPRISES CAMILLE OUELLET ET FILS INC.

Licence RBQ 1893-4232-19

Pompes à eau - Traitement d'eau

Tél. : (418) 862-4214

287, Fraserville, Rivière-du-Loup, Qc G5R 5M5
info.camilleouellet@gmail.com

www.camilleouellet.com

1155051123

EXCAVATIONS JEAN-CLAUDE MALENFANT INC.

Lic. RBQ : 2755-8048-49



Installateur Ecoflo® BIONEST Incorporé à l'environnement

SPÉCIALITÉS
- Installations septiques
- Location de camion
- Terre • Sable • Pierre
- Plan Q.2, r-22
- Mini-pelle avec marteau hydraulique

Tél. : (418) 862-9334 • Téléc. : (418) 862-3717

123, chemin des Raymond, Rivière-du-Loup G5R 5X7

1155041123

Rioux PAYSAGISTES

RBQ : 5612-8283-01

RÉSIDENTIEL, INSTITUTIONNEL & COMMERCIAL

- Excavation
- Installation septique
- Vente et transport de matière végétale, sable et gravier
- Installation de drain de fondation
- Préparation avant et après le coulage de fondation
- Branchement d'aqueduc et d'égout

Ecoflo®

675, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles

418 857-2222

www.riouxpaysagistes.com
info@riouxpaysagistes.com

1155091123

JOURNEEEAU1123

R.B.Q. : 8234-7857-10

Suivez-nous!

EAU DOUCE ENR.

SPÉCIALISTE EN TRAITEMENT DE L'EAU
ANALYSE D'EAU À DOMICILE

- Air climatisé (Thermopompe)
- Traitement d'eau
- Échangeur d'air (VRC)

EXPERT en qualité de l'EAU et de l'AIR!

Élimine l'air vicié et la buée | Contrôle l'humidité
Diminue les problèmes d'allergies, etc.

vente.eaudouce@bellnet.ca

67 rue Gauvin, Est, **Saint-Jean-de-Dieu** (Québec) G0L 3M0
Comté de Rivière-du-Loup

T. 418 963-2360 C. 418 851-6511 WWW.EAUDOUCE.CA

CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

1155071123

Hébergement étudiant dans la MRC de Rivière-du-Loup : un répertoire pour faciliter la recherche



Résidence du Cégep de Rivière-du-Loup.
PHOTO : ALYSON THÉBERGE.

Dans le contexte actuel où se trouver une chambre ou un logement abordable représente un défi de taille, le Cégep de Rivière-du- Loup et le Centre de services scolaire (CSS) de Kamouraska–Rivière-du-Loup ont développé un bottin commun qui contiendra les offres d'hébergement destinées à la communauté étudiante.

Les personnes demeurant à Rivière-du-Loup et dans les municipalités environnantes qui ont une solution d'hébergement sont invitées à se joindre à cette initiative. En quelques clics, elles peuvent ajouter leur offre en remplissant un formulaire en ligne à l'adresse lebottin.org. Ce répertoire sera rendu accessible aux élèves du Cégep de Rivière-du-Loup et du Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir qui en feront la demande.

«Le taux d'inoccupation est parmi les plus bas actuellement. De concert avec le Cégep de Rivière-du-Loup, nous sommes à étudier différents scénarios en vue d'améliorer l'offre d'hébergement étudiant pour répondre aux besoins actuels et futurs de nos organisations. Au cours des dernières années, d'importants efforts ont été déployés pour attirer de la clientèle de partout au Québec ainsi qu'à l'international. La Ville de Rivière-du-Loup est reconnue pour être accueillante. La présence des étudiantes et étudiants est fort appréciée. Après leurs études, plusieurs viennent occuper des emplois chez nous», explique la directrice générale adjointe, secrétaire générale et directrice du Service des communications du CSS de Kamouraska–Rivière-du-Loup, Geneviève Soucy.

«L'idée de regrouper toutes les offres dans un seul et même répertoire va faciliter de beaucoup la recherche pour les élèves qui désirent venir étudier dans nos institutions d'enseignement. Une campagne publicitaire est en cours pour faire connaître notre bottin. Nous comptons sur la collaboration de toute personne qui a des espaces locatifs : chambre, logement, espace de logement à même leur résidence, etc. Quelques minutes seulement suffiront pour ajouter votre offre dans le répertoire. Ainsi, vous pourrez faire une différence dans la vie de beaucoup de personnes qui pourront suivre leur formation chez nous tout en se logeant convenablement», ajoute le coordonnateur du Service des communications du Cégep de Rivière-du-Loup, Jérémie Bouchard.

Soulignons que cette initiative est menée en collaboration avec la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup.

Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Québec

AVIS DE DÉSIGNATION

Membre représentant la communauté au conseil d'administration du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Conformément à l'annexe I de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, avis est donné afin d'inviter les personnes résidant sur le territoire du centre de service scolaire à soumettre leur candidature à un poste de représentant de la communauté au conseil d'administration du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

Note : La désignation des membres de la communauté à titre de membres du conseil d'administration s'effectuera par cooptation lors d'une séance extraordinaire du conseil d'administration le 13 juin 2023, à laquelle participeront les membres parents d'élève et les membres qui font partie du personnel.

1. 2 postes ouverts aux candidatures
Profils recherchés
1. Une personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
2. Une personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel

2. Durée du mandat
La durée du mandat pour les postes de membre de la communauté ouverts est de trois ans. Le mandat se termine donc le 30 juin 2026.

3. Description du mandat
Les membres du conseil d'administration sont appelés à définir les grandes orientations du Centre de services scolaire, à s'assurer que celui-ci respecte la mission qui lui est confiée et les lois qui lui sont applicables, ainsi qu'à prendre des décisions fondées sur une saine gestion des fonds publics. Les membres du conseil d'administration participent à la nomination de la direction générale et à l'évaluation de son rendement.

Les membres du conseil d'administration doivent s'assurer qu'un soutien adéquat est apporté aux établissements d'enseignement et veiller à la qualité des services éducatifs offerts aux élèves, jeunes et adultes. Les membres sont appelés à établir la répartition de sommes importantes dédiées au bon fonctionnement de l'organisation, de façon que cette répartition soit juste et équitable pour tous les établissements, en toute transparence.

Un minimum de quatre séances par année scolaire est prévu par la Loi sur l'instruction publique, mais les membres du conseil d'administration doivent s'attendre à un nombre supérieur de rencontres ainsi qu'à du travail à effectuer en dehors des séances (lecture de la documentation, recherche d'information, analyse, etc.).

Chaque membre de la communauté apporte une contribution significative aux travaux du conseil d'administration par sa connaissance du milieu et son expertise dans son domaine. Il assure une double imputabilité en complétant par son engagement celui des membres de l'interne (parents et personnel).

Chaque conseil d'administration est composé de personnes aux profils variés :
- cinq parents d'un élève qui fréquente un établissement sous la responsabilité du centre de services scolaire, membres du comité de parents, représentant chacun un district;
- cinq membres du personnel du centre de services scolaire, soit un membre du personnel enseignant, un membre du personnel professionnel non enseignant, un membre du personnel de soutien, une direction d'établissement d'enseignement et un membre du personnel d'encadrement;
- cinq représentants de la communauté domiciliés sur le territoire du centre de services scolaire, soit :
  a) une personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines;
  b) une personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles;
  c) une personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel;
  d) une personne issue du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux;
  e) une personne âgée de 18 à 35 ans[1].

4. Conditions d'éligibilité des membres de la communauté
- Avoir 18 ans accomplis.
- Être de citoyenneté canadienne.
- Être domicilié sur le territoire du centre de services scolaire et, depuis au moins six mois, au Québec.
- Ne pas être en curatelle.
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la Loi sur les élections scolaire (chapitre E-2.3), de la Loi sur la consultation populaire (chapitre C-64.1), de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (chapitre E-2.2) ou de la Loi électorale (chapitre E-3.3) au cours des cinq dernières années.
- Ne pas être inéligibles au sens des articles 21, 21.3 et 21.4, compte tenu des adaptations nécessaires, de la Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones.
- Répondre à l'un des cinq critères suivants :
  1) avoir une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines;
  2) avoir une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles;
  3) être issu du milieu communautaire, sportif ou culture;
  4) être issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires;
  5) être âgé de 18 à 35 ans.
- La personne doit prévoir une disponibilité pour 8 rencontres annuelles, plus trois autres rencontres si elle est nommée sur un comité du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

[1] Au moment de sa désignation à titre de membre du conseil d'administration.

5. Motifs d'inéligibilité des membres de la communauté
- un membre de l'Assemble nationale;
- un membre du Parlement du Canada;
- un membre du conseil d'une municipalité;
- un juge d'un tribunal judiciaire;
- le directeur général des élections et les autres membres de la Commission de la représentation électorale;
- les fonctionnaires, autres que les salariés au sens du Code du travail (chapitre C-27), du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- un employé du centre de services scolaire;
- un employé du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal;
- une personne qui occupe un poste au sein de ce conseil, sauf dans le cas d'une élection lors de laquelle le poste qu'elle occupe est ouvert aux candidatures ou cesse d'exister;
- une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée (cette condition vaut pour la durée de la peine, mais cesse si la personne obtient un pardon pour l'acte commis);
- toute personne qui, à la suite d'un jugement passé en force de chose jugée, est inhabile en vertu de l'article 176 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre i-13.3).

6. Comment soumettre sa candidature
Une candidature est proposée au moyen du formulaire disponible sur notre site Internet **cssfl.gouv.qc.ca** ou veuillez communiquer auprès de M. Vincent Pelletier par courriel : vincent.pelletier@cssfl.gouv.qc.ca au numéro de téléphone 418 854-2370, poste 2106.

Nous devons recevoir votre candidature au plus tard le **8 mai 2023** par courriel à secretariat.general@cssfl.gouv.qc.ca ou **par la poste** à :

Nancy Couture, directrice générale
Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
14, rue du Vieux-Chemin
Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1E0

7. Pour plus d'informations
Pour tout renseignement supplémentaire relatif à la présente, veuillez vous adresser à la direction générale auprès de **Mme Nancy Couture au 418 854-2370, poste 2114 ou par courriel à secretariat.general@cssfl.gouv.qc.ca**.

14 mars 2023

Nancy Couture, directrice générale

1154311123

Projet éolien Vauban : consultations reportées

Les séances de consultations publiques de Systèmes d'énergie renouvelable Canada inc. (RES) prévues les 15 et 16 mars pour le projet éolien Vauban sont reportées. De nouvelles dates seront dévoilées prochainement.

AVIS DE DÉCÈS



BERTHIER BELZILE 1938-2023

Au Centre hospitalier du Grand-Portage de Rivière-du-Loup, le 9 mars 2023, à l'âge de 85 ans et 1 mois, est décédé monsieur Berthier Belzile, fils de feu monsieur Alphonse Belzile et de feu madame Ida Dubé. Il demeurait à St-Alexandre-de-Kamouraska, autrefois de St-Jean-de-la-Lande.

La famille recevra les condoléances à la Coopérative funéraire des Eaux vives située au 400, avenue Principale, à Dégelis le samedi 18 mars 2023, de 12 h à 15 h.

Une cérémonie du dernier adieu sera célébrée, le même jour à 15 h. La mise en terre aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil ses enfants, Richard, Tony, Cathline (Steve), Marco, Jenny (Sébastien), la mère de ses enfants madame Martine Landry, ses petits-enfants, Vanessa, Laura, William, Jeffrey, Angel, Stéphanie, Xavier, Kelly, Alex, Mya, Arianne, Gabriel et ses arrière-petits-enfants. Il laisse aussi dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs de la famille Belzile, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines ainsi que de nombreux autres parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent. Des formulaires seront disponibles sur place.

1151181123

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES EAUX VIVES
400, avenue Principale
Dégelis (Québec)
G5T 1M7
Tél. : **418 853-2944**
Fax : 418 862-2822
Courriel : info@eauxvives.ca
Site web : eauxvives.ca

AVIS DE DÉCÈS



VENANT GAUVIN 1934-2023

Au Centre hospitalier du Grand-Portage de Rivière-du-Loup, le 28 février 2023, à l'âge de 88 ans et 7 mois, est décédé monsieur Venant Gauvin, époux de madame Laurette Pelletier, fils de feu madame Jeanne Caron et de feu monsieur Adéodat Gauvin. Il demeurait à Rivière-du-Loup.

Les condoléances et la célébration auront lieu à une date ultérieure qui vous sera communiquée.

Outre son épouse Laurette, il laisse dans le deuil ses enfants, Steve (Monica St-Pierre), Marie-Josée (Paolo Ouellet), ses petits-enfants Samuel et Marième Ouellet, ses frères et soeurs, Lise (Léo), Suzanne (feu Normand), Reine, Berthier, Germain, Viviane (Jean-Claude), Louis-Marie, Valérien et Bernard (Danielle). Il laisse aussi dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Pelletier, les membres des familles Gauvin, Pelletier et Caron, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines ainsi que de nombreux autres parents et amis. Il est allé rejoindre ses frères et soeurs qui l'ont précédés.

La famille tient à remercier le personnel du 6e étage du CHRGP de Rivière-du-Loup et le personnel de la Résidence Les Jardins Rose-Hélène.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association du Cancer de l'Est du Québec. Des formulaires seront disponibles à la Coopérative.

1151141123

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES EAUX VIVES
48, rue Témiscouata
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 2X9
Tél. : **418 862-2751**
Fax : 418 862-2822
Courriel : info@eauxvives.ca
Site web : eauxvives.ca

AVIS DE DÉCÈS



ABBÉ CLÉMENT LANDRY 1932-2023

À la Maison des aînés de Rivière-du-Loup, le 3 mars 2023, à l'âge de 90 ans et 10 mois, est décédé l'abbé Clément Landry, fils de feu madame Élizabeth Bérubé et de feu monsieur Joseph-Alfred Landry de St-Alexandre-de-Kamouraska.

Il a travaillé un an au Collège de La Pocatière, au Foyer-Patro de Rivière-du-Loup et à l'école St-Pierre. Il a ensuite été vicaire à Montmagny et pour terminer dans les hôpitaux comme aumônier, à Rivière-du-Loup. À la retraite, il était disponible à la paroisse de la ville de Rivière-du-Loup.

La famille recevra les condoléances à la Coopérative funéraire des Eaux vives située au 48, rue Témiscouata, à Rivière-du-Loup, le vendredi 17 mars 2023 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Le samedi 18 mars 2023, les condoléances auront lieu à l'Église St-Patrice de 11 h 30 à 14 h suivi du service religieux. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Alexandre au printemps.

Il était le frère de feu Roger (feu Yvette Léveillé), feu Robert, prêtre, feu Roland (feu Marie-Reine Bouffard), feu Lionel, père capucin, feu Soeur Rose-Aimée, feu Soeur Marcienne, feu Cécile, feu Alphonse (feu Jeannette Thiboutot), feu Rachel (feu Maurice Deschênes), Réjeanne (feu Aimé Desrosiers), feu Aline décédée à 4 ans, Marie-Jeanne (feu François L'Italien), feu Hervé (Céline Desjardins), Vital (Jeannot Beaudet), feu Denise, Marie et Fernande (Ernest Bégin).

Il laisse dans le deuil ses neveux et nièces, cousins et cousines ainsi que de nombreux autres parents et ami(e)s.

La famille aimerait remercier spécialement le personnel du CHRGP, du Centre d'hébergement de St-Antonin, du Centre d'hébergement St-Joseph ainsi qu'à la Maison des Aînés pour leur attention, leur délicatesse, leurs soins et leur dévouement à l'égard de l'abbé Landry.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Maladies du Coeur. Des formulaires seront disponibles à la Coopérative.

1151171123

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES EAUX VIVES
48, rue Témiscouata
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 2X9
Tél. : **418 862-2751**
Fax : 418 862-2822
Courriel : info@eauxvives.ca
Site web : eauxvives.ca

infodimanche
papier.web.mobile
Toute l'équipe d'Info Dimanche s'unit pour offrir leurs sympathies aux familles éplorées.

1155010123


Un service complet...tout prêt et convenant à tous les budgets !
Trois-Pistoles • 418 851-1962 • 1 888-851-1962 • www.salonrioux.com

Avis de décès et remerciements



M. JEAN-MARIE BÉRUBÉ

À son domicile le 11 mars 2023, à l'âge de 78 ans et 9 mois est décédé subitement M. Jean-Marie Bérubé, époux de feu Mme Cécile Boucher et fils de feu M. Lucien Bérubé et de feu Mme Rose-Anna Sirois. Il demeurait à Lac-des-Aigles.

La famille recevra les condoléances le dimanche 19 mars 2023 à compter de 13 h à la Salle municipale, 75 rue Principale à Lac-des-Aigles. Une cérémonie du dernier adieu suivra à 15 h 30.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Pascal (Pascale Castilloux), Caroline (Éric Pelletier) et feu Frédéric « Dédé »; ses petits-enfants : Anthony (Alex Dallaire), Dale et Noémie; ses frères et sœurs : feu Armand (Marcelle Dallaire), feu Noëlla, Jacqueline (feu Précien Méthot), feu Charles-Eugène (Mireille Bouthot), Normande (feu Polo Gagnon), Agnès (Jacques Desrosiers), Francine (Marius Roussel), Lucette (André St-Laurent), feu Gaétane (Jean-Guy Rossignol), Jocelyne, Magella (Robert Lecavalier), Régis (Audrey Lévesque); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Boucher ainsi que de nombreux amis(es).

Vous pouvez manifester votre sympathie par un don à la Fondation IUCPQ.

Merci de votre présence et de votre soutien.

1155161123

CENTRE FUNÉRAIRE Jean-Guy Rioux
Trois-Pistoles • 418 851-1962
Site Internet : www.salonrioux.com

Avis de décès et remerciements



MME LUCIE ÉMOND

Au centre d'hébergement de Saint-Louis-du-Ha!Ha! le 28 février 2023, à l'âge de 91 ans est décédée Mme Lucie Émond, épouse de feu M. Gérard Dubé et fille de feu M. Michel Émond et de feu Mme Agnès Boucher. Elle demeurait autrefois à Saint-Cyprien.

La famille recevra les condoléances en présence du cercueil le samedi 18 mars 2023 à compter de 10 h au Centre funéraire Jean-Guy Rioux situé au 122, rue Principale à Saint-Cyprien. Le service religieux sera célébré samedi à 14 h, en l'église de Saint-Cyprien et de là au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Mme Émond laisse dans le deuil ses enfants : Danielle, feu Denis, Michèle (Ronald Charron), Gérald (Lyne Ouellet), Carole, Guylaine (Madeleine Trottier), Carmon (Chantal Dumont), Gilles (Sylvie Cimon), Jacques (Marie Aribo) et Yvon (Danielle Poulin); ses petits-enfants; ses arrière-petits-enfants; les membres des familles Émond et Dubé ainsi que de nombreux amis(es).

Vous pouvez manifester votre sympathie par un don à la Société Alzheimer du Bas St-Laurent. www.alzheimer.ca

Merci de votre présence et de votre soutien

1155061123

CENTRE FUNÉRAIRE Jean-Guy Rioux
Trois-Pistoles • 418 851-1962
Site Internet : www.salonrioux.com

Cancer : plateforme d'activités virtuelles

Afin de toujours mieux répondre aux besoins des personnes atteintes de cancer et leurs proches, l'Association du cancer de l'Est du Québec a mis en place une plateforme d'activités 100 % virtuelles au www.verslemieuxêtre.tv. Elle est accueillante, professionnelle et rassurante. Elle est dédiée à toute personne touchée de près ou de loin par le cancer. Elle constitue l'outil idéal pour apprivoiser, comprendre et mieux vivre avec la maladie. Elle offre gratuitement une foule d'ateliers et de conférences visant le mieux-être, de façon accessible, partout, en tout temps : yoga, psychologie, nutrition, conseils financiers et plus encore!

FONDATION Maison Desjardins
Le souvenir et l'espoir en héritage
44, rue des Chaufailles | Rivière-du-Loup (Qc) G5R 4E1
581-337-7131 | fondation@maisondesjardins.com
1150040123

Pour offrir une fin de vie sereine...


418 867-4827
www.accompagnementlasource.com
1150060123

Dites-le avec des fleurs
Moisan Heuriste
teleflora.
Arrangements pour toutes occasions.
Livraison gratuite dans tous les salons funéraires de la région, 7 jours/semaine
216, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup
418 862-2115
Service – Qualité – Fraîcheur
1157110123

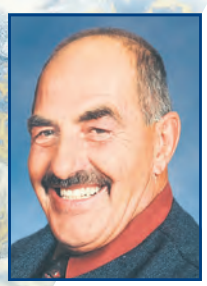
JFF résidence funéraire Jean Fleury et Fils
Déjà 15 ans à votre écoute

Services offerts :
• Préarrangements funéraires
• Service clé en main pour tous les formulaires gouvernementaux
• Inhumation
• Produits funéraires
• Crémation et columbarium

Paul Beaulieu
Propriétaire

Roch Fleury
Propriétaire
195, rue Notre-Dame Ouest Trois-Pistoles
Informations ou rendez-vous :
418 851-3156 ou 1 800 632-3156
Consultez les avis de décès sur : jeanfleuryetfils.com
1153041123

MESSE 1ER ANNIVERSAIRE — JEAN PELLETIER / 1935-2022



Il y a un an, tu partais doucement. Par ton goût de vivre, par ta volonté, par ton amour, par ton moral, par ton courage, par ton positif et ta grande sérénité, repose en paix, très cher Jean. Tu nous laisses à tous et à toutes, ces belles valeurs de la vie, le plus bel héritage.

Une messe sera célébrée le dimanche 19 mars, à 10 h 30, en l'église de Saint-Antonin, à la mémoire de M. Jean Pelletier.

Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration

Maison funéraire Marc-André Rioux ltée
169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, 418 862-2668
Entreprise funéraire membre de la Corporation des Thanatologues du Québec
Entreprise reconnue Distinction par la C.T.Q.
1151211123

AVIS DE DÉCÈS — PIERRE GENDRON / 1954-2023



À la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB, entouré de l'amour des siens, le 30 janvier 2023, à l'âge de 68 ans et 9 mois, est décédé M. Pierre Gendron, époux de feu dame Élène Simon et conjoint de dame Catherine Fraser, fils de feu M. Réal Gendron et de feu dame Colette Lebrun. Natif de Rivière-du-Loup, il demeurait à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.

La famille recevra les condoléances au funérarium Marc-André Rioux Ltée, 169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, le vendredi 17 mars de 19 h à 21 h et le samedi, jour de la cérémonie d'adieu, à compter de 12 h.

Une cérémonie d'adieu sera célébrée le samedi 18 mars à 15 h en la salle commémorative du funérarium. Il vous sera possible de visionner la cérémonie par web diffusion en suivant le lien ci-joint :
https://diffusionwebs.com/complexefunerairerioux33/

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Saint-François-Xavier ultérieurement.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Catherine Fraser; ses enfants Anne Marie (Jean-Luc Therrien), Alex (Geneviève Aubin), Maude (Daniel Lagacé), Audrey; les filles de sa conjointe Judith Goulet (Michel Pelletier), Myriam Goulet (Jaco Poblete); les petits-enfants des familles Gendron et Fraser Charles-Anthony, Laura-Élène, Julia-Rose et Marie-Maxime Simard, Eliott et Philippe Gendron, Laurent Lagacé, Éloi, Kamille et Zachary Pelletier, Rafael et Eva Poblete.

Sont aussi affectés par son départ son frère Gilles (Jacinthe Bernier); sa sœur Line (Diane Lafond); de la famille Fraser ses belles-sœurs Marie (Jean-Paul Émond) et Élisabeth (Francis Landry); ses neveux et nièces Benoît (Karel Fournier), Claudie (Paul Fabre-Barthez), Louis (Camille Saint-Louis); ainsi que les membres des familles Gendron, Simon, Ouellet, Fraser et de nombreux amis.

La famille remercie chaleureusement Dr Normand Gervais et l'équipe d'oncologie du CHRGP, de même que le personnel soignant et les bénévoles de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB pour leur dévouement et les bons soins prodigués à M. Gendron. Un merci tout spécial à Dre Dominique Brière.

Vos marques de sympathie peuvent s'exprimer par un don à la Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB, 44, rue de Chauffailles, Rivière-du-Loup G5R 4E1. Formulaires disponibles au funérarium.

Les services professionnels ont été confiés à la :

Maison funéraire Marc-André Rioux ltée
169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, 418 862-2668
Entreprise funéraire membre de la Corporation des Thanatologues du Québec
Entreprise reconnue Distinction par la C.T.Q.
1151201123

Avis de décès — Madame Colette Pelletier St-Paul-de-la-Croix (1928-2023)



Au Centre hospitalier de Rivière-du-Loup, le 4 mars 2023 est décédée paisiblement à l'âge de 95 ans Madame Colette Pelletier (retraitée de l'enseignement), fille de feu Monsieur Alphonse Pelletier et de feu dame Marie-Anna Gauvin demeurant à Rivière-du-Loup autrefois à St-Paul-de-la-Croix .

Elle laisse dans le deuil ses frères et ses sœurs : feu Marcelle, feu Lucius (feu Fernande Drouin), feu Nicole (feu Freddy Caron), feu Gervais (Rollande Lebrun), Guy (Reina Lapointe), Loyola (Denise Therrien), feu Paul-Henri (Francine Brasseur), feu Astrid (feu Jeannot Lepage), Francine, Denis (Régine Lepage) et Pierre (Denise Leblanc). Sa filleule Chantale Caron, plusieurs neveux et nièces ainsi que tous les membres des familles Pelletier et Gauvin.

La famille recevra vos condoléances samedi, le 6 mai 2023 de 9h30 à 11h30 à la salle municipale de St-Paul-de-la-Croix. Une cérémonie d'adieu sera célébrée samedi, le 6 mai 2023 à 11h30 à la salle municipale de St-Paul-de-la-Croix et l'urne sera déposée au cimetière paroissial. Les services professionnels ont été confiés à la Résidence funéraire Jean Fleury et Fils, 195, rue Notre-Dame ouest Trois-Pistoles.

JFF résidence funéraire Jean Fleury et Fils
195, Notre-Dame Ouest
Trois-Pistoles
418 851-3156
www.jeanfleuryetfils.com
1153101123

Vous pouvez faire un don à la Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du K.R.T.B., formulaires disponibles à la salle municipale.

AVIS DE DÉCÈS — ALINE D'AMOURS / 1930-2023



Au Centre d'hébergement de Chauffailles, le 9 mars 2023, à l'âge de 92 ans et 8 mois, est décédée dame Aline D'Amours, épouse de feu M. Zoël Raymond, fille de feu M. Joseph Félix D'Amours et de feu dame Dorilda Desjardins. Elle demeurait à Rivière-du-Loup, auparavant à Cacouna.

La famille recevra les condoléances au funérarium Marc-André Rioux Ltée, 16, rue de la Fabrique, Cacouna, le vendredi 17 mars de 19 h à 21 h 30 et le samedi, jour des funérailles, à compter de midi.

Le service religieux sera célébré le samedi 18 mars à 14 h en l'église de Cacouna et de là, au crématorium Marc-André Rioux Ltée. Les cendres de Mme D'Amours seront inhumées à une date ultérieure au cimetière de Cacouna.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Yves (Louise Garant), Danielle, Marie-Josée (Ron Caron), Nathalie (Daniel Soucy); ses petits-enfants: Mathieu, Étienne, Stéphanie, Frédéric, Alexandre, Karine, Laurence, Zoé, Catherine, William; ses arrière-petits-enfants: Maximillien, Marc-Olivier, Ann-Sophie, Alexis, Raphaël, Pierre-Hugues, Christophe, Zélie, Marie-Alix, Jean-Gabriel, Allan, Meredith, Isadora, Jacob et Sacha.

Sont également affectés par son départ sa soeur Madeleine (feu Marcel Bériault), sa belle-soeur Denise Lavoie (feu Roger Raymond) ainsi que les membres des familles D'Amours et Raymond.

La famille remercie les membres du personnel soignant attentionné, compétent et chaleureux du CHSLD des Chauffailles pour leur dévouement, leur support et les bons soins prodigués à Mme D'Amours.

Vos marques de sympathie peuvent s'exprimer par un don à la Fondation de la Santé de Rivière-du-Loup, 75, rue Saint-Henri, Rivière-du-Loup G5R 2A4. Formulaires disponibles au funérarium.

Les services professionnels ont été confiés à la :

Maison funéraire Marc-André Rioux ltée
169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, 418 862-2668
Entreprise funéraire membre de la Corporation des Thanatologues du Québec
Entreprise reconnue Distinction par la C.T.Q.
1151191123

Les drapeaux en berne en soutien à la population d'Amqui

La Ville de Rivière-du-Loup a mis en berne les drapeaux de son hôtel de ville afin de démontrer son soutien à la population éplorée d'Amqui qui connaît des moments difficiles.

«J'ai pu parler à la mairesse d'Amqui, Sylvie Blanchette, pour lui offrir mon soutien et lui dire que toute la population de Rivière-du-Loup est solidaire des citoyens de sa ville, durement éplorés par la tragédie du 13 mars, explique le maire, Mario Bastille. Nous avons la chance de vivre dans des milieux où on se sent en sécurité et où la communauté se tient les coudes serrés. Si on réalise ce matin que le malheur peut survenir n'importe où, la solidarité des Amquiens et Amquiennes saura apaiser la douleur et leur permettre de se relever d'un geste aussi incompréhensible.»

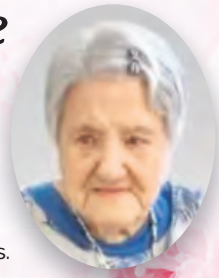
La Ville désire rappeler que des ressources d'aide sont disponibles pour ceux et celles qui souhaitent obtenir du soutien psychosocial. La ligne Info-Social du gouvernement du Québec est accessible en tout temps pour discuter avec des spécialistes. Il suffit de composer le 8-1-1 option 2.



PHOTO: LYDIA BARNABÉ-ROY

Messe 1er anniversaire

Thérèse Desbiens



Déjà un an que tu nous as quittés. Ton souvenir est comme un livre qu'on lit et relit sans jamais le refermer. La chaleur de ta présence nous manque beaucoup, mais tu es toujours présente dans nos coeurs et dans nos pensées.

En ta mémoire, le dimanche 19 mars à 10 h 30, en l'église de St-Patrice de Rivière-du-Loup se célébrée une messe anniversaire. Merci aux parents et amis qui s'uniront par leur présence, leurs prières ou leurs pensées.

La Famille

1155021123

Avis de décès

MME GABRIELLE MARCHAND BOUCHER

Saint-Athanase (1924-2023)



J'ai profondément aimé la vie mais j'ai été contrainte d'y renoncer, à l'aube de mes 99 ans. Sous l'œil attentionné du personnel du Centre d'hébergement de Rivière-Bleue et de mes deux admirables filles, Claudette et Louise, j'ai accepté, **le 2 mars 2023**, à 3 h 15 du matin, de libérer mon âme afin qu'elle prenne son envol et rejoigne celles de mon cher époux Épiphane, de mon fils bien aimé Francis et de mes inoubliables parents Hermelle et Charles-Eugène.

1154161123

Je remercie Dieu de m'avoir offert la chance de vivre jusqu'au dernier moment dans la maison familiale, située à **St-Athanase (Témiscouata)** et de m'avoir permis de m'épanouir auprès de personnes que j'ai aimées sans demi-mesure :

Mes 5 enfants Claudette (feu Normand Lévesque). feu Francis (Denis Brodeur), Normand (Danielle Harbour), Louise (Gaétan Thibault), Linda (Karl Leclerc). **Mes 9 petits enfants:** Chantale (Sylvain), Édith (Denis), Christine (Frédéric), Régis (Mélissa), Normand, Sylvain (Cynthia), Geneviève (Marc-André), Karole (Jonathan), Izadora (Étienne). **Mes 17 arrière-petits-enfants :** Benjamin, Cédric, Pénélope, Emma, Alexia, Anaïs, Maya, Dex, Jack, Sky, Ivy, Roxane, Xavier, Mahée, Caleb, Charlotte, Abigaël et, enfin, mon arrière-arrière-petite-fille, Maeva. Mon frère et mes sœurs: feu Claudia (feu David Boucher), feu Florianne (feu Carmel St-Jean), Marie-Louise (feu Émilien Bérubé), feu Rita (feu François Asselin), feu Jean-Paul (feu Adrienne Ouellet), feu Juliette (feu Jean Levasseur) et Thérèse (feu Rosaire Levasseur); **Mes belles-sœurs et beaux-frères :** feu Charles-Eugène (feu Alma Marcil), feu Georges (feu Laura Blanchard), feu Élias (feu Amanda Michaud), feu Alphonse (feu Marie-Anna Labrecque), feu Éva (feu Joseph Duval), feu David (feu Claude Marchand), feu Jeanne (feu Léon Lapointe), feu Rosa (feu Angénard Fradette), feu Nellie (feu Arthur Lapointe), feu Jean-Baptiste (feu Bibiane Lapointe), feu Yolande (Lauréat St-Pierre). **Mes neveux, nièces, cousins, cousines,** autres parents des familles Marchand et Boucher ainsi que très mes ami(e)s.

Je vous convie, samedi, 20 mai 2023, de 11 h à 14 h 15 à la Maison funéraire JP Morin, 491, rue de l'Église, Saint-Éleuthère. Les membres de ma famille seront présents pour recevoir vos condoléances. Un service religieux sera célébré le jour même, à 14 h 30 en l'église de Saint-Athanase, suivi de mon inhumation au cimetière paroissial.

Je remercie **madame Annie Plourde** et **le personnel du CLSC de Pohénégamook** pour les soins prodigués, les 18 derniers mois de ma vie. Ces soins, dispensés avec dévouement et professionnalisme, ont permis d'assurer mon maintien à domicile dans la dignité et la sérénité.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la **Fondation de la santé du Témiscouata** (https://fondationdelasantedutemiscouata.ca/faire-un-don), 58, rue de l'Église, Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1X0 ou à la **Fondation du rein** (https://kidney.akaraisin.com/ui/dongeneral/donations/start) 2300, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3H 2R5.

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Maison Funéraire JP Morin
1924 Principale, Pohénégamook
rf.jpmorin@videotron.ca
groupefunerairecaron.com
1 800 300-2951

Remerciements de sympathie

M. ADRIEN PELLETIER

Pohénégamook



Votre sympathie nous fut d'un grand support lors du décès de Adrien Pelletier, survenu le 12 février dernier. Nous vous remercions sincèrement pour votre présence, vos offrandes et vos prières. Soyez assurés que ces marques d'affection seront gravées pour longtemps dans notre mémoire.
Son épouse, Huguette Lord; son fils, Patrice (France Langlois) et ses petits-enfants.

1154221123

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Maison Funéraire JP Morin
1924 Principale, Pohénégamook
info@groupefunerairecaron.com
groupefunerairecaron.com
1 800 300-2951

Avis de décès

M. MARIO BEAULIEU

Saint-Louis-du-Ha! Ha! (1965-2023)



À l'hôpital régional de Rimouski le 6 mars 2023, est décédé à l'âge de 57 ans et 5 mois M. Mario Beaulieu, conjoint de Mme Diane Brousseau; fils de Mme Diane Marcotte et de M. Jean-Guy Beaulieu. Il demeurait à Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata. **La famille recevra les condoléances à la Maison funéraire Caron, 737, rue Commerciale Nord, Témiscouata-sur-le-Lac le vendredi 17 mars 2023, à compter de 11 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h au salon, suivie de la mise en niche au columbarium de Cabano.** Il laisse dans le deuil sa conjointe, Diane Brousseau; ses enfants : Sébastien, Étienne (Geneviève April), Cloé (David Lavoie); son petit-fils, Louis; ses parents Diane Marcotte et Jean-Guy Beaulieu; ses sœurs : Marie-France (Martial Lacroix), Guylène (Dominic Lemay); ses beaux-parents : Jacqueline Castonguay et Rosaire Brousseau; ses beaux-frères et ses belles-sœurs : Marco (Lise Lavoie), Josée (Marco Michaud), Carl (Julie Perrier); ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. Vos condoléances peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec, 151 rue St-Louis, C. P. 4151, Rimouski (Québec) G5L 0A4.

1154191123

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Maison Funéraire Caron
737, rue Commerciale Nord
Témiscouata-sur-le-Lac
info@groupefunerairecaron.com
groupefunerairecaron.com
1 800 300-2951

Avis de décès

MME MARJOLAINE DUMONT BROUSSEAU

Saint-Louis-du-Ha! Ha! (1958-2023)



À l'hôpital de Notre-Dame-du-Lac, le 10 mars 2023, est décédée à l'âge de 64 ans et 5 mois, Mme Marjolaine Dumont, épouse de M. Denis Brousseau; fille de feu Mme Darie Michaud et de feu M. Isidore Dumont. Elle demeurait à Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata. **La famille recevra les condoléances à la Maison funéraire Caron, 216, rue Commerciale, Saint-Louis-du-Ha! Ha! le samedi 18 mars 2023 de 11 h à 13 h 50. Le service religieux sera célébré le jour même à 14 h, en l'église de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial à une date ultérieure.** Elle est partie en douceur, entourée de sa famille, rejoindre ses deux fils, feu Cédric et feu Tommy. Elle laisse dans le deuil son conjoint, Denis Brousseau. Elle était la soeur de : feu Maurice (Bertha Turcotte), Monique (feu Clément Girard), Hervé (Marie-Berthe Tanguay), Berthin (Francine Dubé), Abel (Lisette Germain), Noëlline (Rosaire Dubé), feu Marius (Céline Fortin), feu Gisèle, Onil (Serge Pellerin), Gaétane, Claudette, Lucie (Paul-Yvan Chouinard). Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères et belles-sœurs; ses trois précieux filleuls : Mathieu, David, Anaève; ses oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents des familles Dumont et Brousseau ainsi que ses ami(e)s. La famille aimerait remercier toute l'équipe médicale des soins palliatifs de l'hôpital de Notre-Dame-du-Lac, les préposés, infirmières et spécialement son médecin pour son humanisme, son don de soi, sa bienveillance et avant tout, sa chaleur humaine.

1154241123

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Maison Funéraire Caron
737, rue Commerciale Nord
Témiscouata-sur-le-Lac
info@groupefunerairecaron.com
groupefunerairecaron.com
1 800 300-2951

NÉCROLOGIE

Avis de décès

M. JACQUES VIEL

Saint-Alexandre (1951-2023)



1154231123

Aux soins palliatifs du centre Villa-Maria de Saint-Alexandre le 28 février 2023, est décédé à l'âge de 71 ans et 6 mois M. Jacques Viel, époux de Mme Christiane Michaud; fils de feu Mme Rose-Yvonne Lavoie et de feu M. Dominique Viel. Il demeurait à Saint-Alexandre, Kamouraska. **La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, le samedi 18 mars 2023 à compter de 10 h. Un hommage à la vie de monsieur Viel aura lieu le jour même à 14 h, au salon et de là au columbarium de la résidence funéraire.** Il laisse dans le deuil son épouse, Christiane Michaud; ses enfants : Marc (Chantale D'Amours), Mélanie (Frédéric Morin); ses petits-enfants : Julien, Simon, Luca, Tristan et Norah; les membres des familles Viel et Michaud ainsi que de nombreux ami(e)s. Des remerciements sont adressés au personnel de l'Hôtel Dieu de Québec et du centre Villa-Maria pour leur dévouement et les bons soins prodigués. Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040 avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3.

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, ave Chapleau, Saint-Pascal
info@groupefunerairecaron.com
groupefunerairecaron.com
1 800 300-2951

Avis de décès

MME DANIELLE OUELLET

Saint-Juste-du-Lac (1953-2023)



1154201123

Au Centre d'hébergement de Saint-Louis-du-Ha1 Ha! le 26 février 2023, est décédée à l'âge de 69 ans et 10 mois Mme Danielle Ouellet, fille de feu Mme Marie-Marthe Michaud et de feu M. Normand Ouellet. Elle demeurait à Saint-Juste-du-Lac, Témiscouata. **La famille recevra les condoléances à la Maison funéraire Caron, 2392, rue Commerciale Sud, Témiscouata-sur-le-Lac le samedi 18 mars 2023, à compter de 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 11 h au salon, suivie ultérieurement de l'inhumation au cimetière de Saint-Juste-du-Lac.** Elle laisse dans le deuil son fils, Mathieu Fournier (Marianne Roy Blouin), son petit-fils à naître, Rémi. Elle était la sœur de : feu Gérard (Ginette Morin), Jacques (Christine Beaulieu), Claude (Suzanne Fillion), feu Linda (Donald Cloutier), Suzanne (Ronald Marcoux), Claudine (Régis Caron). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents des familles Ouellet et Michaud ainsi que ses ami(e)s. Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation canadienne du foie, 101-3100, Steeles ave Est, Markham (Ontario) L3R 8T3.

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Maison Funéraire Caron
737, rue Commerciale Nord
Témiscouata-sur-le-Lac
info@groupefunerairecaron.com
groupefunerairecaron.com
1 800 300-2951

Une soirée dansante à Saint-Antonin

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Antonin organise une soirée dansante le 1er avril prochain. Sous la musique d'Éric Boucher, la soirée, incluant le souper, se déroulera à la salle du Centre Réjean-Malenfant située au 305, rue Principale à Saint-Antonin.

Il est important de réserver, soit à Nicole Gamache au 418-862-1878, Aline Lévesque au 418-605-1829, ou à Diane Tardif au 418-605-1829, avant le 25 mars.

Pour les membres, le prix est de 20$ et pour les non-membres, 25$. Il est possible d'assister à la soirée dansante seulement, au coût de 6$.

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Antonin tient à remercier toutes les personnes qui l'encouragent en participant à ses soirées dansantes tous les 1er du mois, et ce, jusqu'au mois de juillet.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par la présente donné, qu'à la suite du décès de Monsieur Jean-Claude Paquin, survenu le 21 novembre 2022, résidant de son vivant au 60 rue Saint-Henri, Rivière-du-Loup, province de Québec, un inventaire des biens du défunt a été fait par Joanne Cyr, liquidatrice. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés en justifiant leur intérêt et en communiquant par écrit au 880 rue Arthur, Saint-Sauveur, Québec, J0R 1R2.

15 mars 2023
Joanne Cyr

1151291123

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Guy BOUTIN, en son vivant domicilié au 3-90E, chemin des Raymond, Rivière-du-Loup, province de Québec, G5R 4T5, survenu le quinze octobre deux mille vingt-deux (15-10-2022), un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs successoraux, Pascal BOUTIN et Mélanie BOUTIN, le sept mars deux mille vingt-trois (07-03-2023) devant Me Anne-Sophie FRANCOEUR, Notaire, 38 de la rue Child, bureau 110, en la ville de Coaticook, Province de Québec, J1A 2B1, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Anne-Sophie FRANCOEUR, Notaire, sise au 38 de la rue Child, bureau 110, en la ville de Coaticook, Province de Québec, J1A 2B1.

Donné ce sept mars deux mille vingt-trois (07-03-2023).

Pascal BOUTIN, liquidateur
Mélanie BOUTIN, liquidatrice

1151131123

Rivière-du-Loup

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

Projet : **STE-2023-01-03**
Numéro SEAO : **1698895**
Date et heure limite de réception des soumissions : **3 avril 2023 à 10 heures**

La Ville de Rivière-du-Loup lance un appel d'offres public se rapportant à **« Entretien des parcs, fossés et espaces verts 2023-2027 »**.

Les personnes ou entreprises intéressées à soumissionner sur ledit projet peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le SEAO à l'adresse suivante : http://www.seao.ca/.

Donné à Rivière-du-Loup,
ce 15 mars 2023

Me Mathilde Asselin-Van Coppenolle,
greffière adjointe

1157131123

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée que lors de sa séance du conseil municipal qui se tiendra dans la salle du conseil municipal le lundi 3 avril 2023, à 20 h 00, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure concernant l'implantation d'un conteneur sur le lot 5 878 979, 0 rue commerciale.

Le lot en question est zoné en majeur partie Agroforestier et une petite parcelle en zone Mixte.

Le règlement de zonage autorise l'implantation d'un conteneur dans une zone industrielle ou sur un terrain à l'extérieur du périmètre d'urbanisation.

La dérogation mineure vise donc à permettre l'installation d'un conteneur en zone EAF et en début du périmètre urbanisation.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil lors de la discussion de la demande.

Donné à Saint-Louis-du-Ha!-Ha!, le 15 mars 2023
Marie-Josée Corbin,
Directrice générale / Secrétaire-trésorière.

1154181123

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 200, chemin Sainte-Foy, 4e étage, Québec (Québec) G1R 4X6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9479-7552 Québec inc. 75 Rue du Seigneur-Côté L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0	Cession totale d'un permis bar avec autorisation de spectacles sans nudité et d'un permis restaurant avec autorisation de spectacles sans nudité.	RESTO PUB LE MADUB 75 Rue du Seigneur-Côté L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0 Dossier : 259846
9485-3744 Québec Inc. 39 Rue Saint-Paul Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2E5	Un permis restaurant avec option traiteur	LES DES-TENDUS 380 Rue Lafontaine Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3B4 Dossier : 10194712

Québec

1150261123

Rivière-du-Loup

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

Projet : **STE-2023-01-15**
Numéro SEAO : **1700072**
Date et heure limite de réception des soumissions : **17 avril 2023 à 10 heures**

La Ville de Rivière-du-Loup lance un appel d'offres public se rapportant à **« Prolongement des services Place Carrier »**.

Les personnes ou entreprises intéressées à soumissionner sur ledit projet peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le SEAO à l'adresse suivante : http://www.seao.ca/.

Donné à Rivière-du-Loup,
ce 15 mars 2023

Me Mathilde Asselin-Van Coppenolle,
greffière adjointe

1157121123

MRC de Témiscouata

AVIS PUBLIC

Avis vous est, par les présentes, donné par Denis Ouellet, directeur général de la MRC de Témiscouata, qu'une assemblée publique de consultation sur les projets de règlement 02-10-56 et 02-10-57 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé (Règlement 02-10), se tiendra comme suit :

Date : mardi, 4 avril 2023
Lieu : Salle du conseil de la MRC, de Témiscouata
5, rue Hôtel-de-Ville
Témiscouata-sur-le-Lac, Québec
Heure : 13h00

L'assemblée publique aura pour objet d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement et de développement révisé par le biais de ces projets de règlement, ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les modifications proposées.

Résumé des modifications

02-10-56
Modifier la carte des grandes affectations du territoire de la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec. La modification ajoute un secteur de villégiature sur le chemin des Chalets et remet des secteurs de villégiature en affectation Agricole.

02-10-57
Modifier la carte des grandes affectations du territoire de la municipalité de Biencourt. La modification change l'affectation Agroforestière du secteur localisé entre le Mont Biencourt et le Lac Biencourt pour lui donner une affectation de Villégiature.

Les projets de règlement 02-10-56 et 02-10-57 sont disponibles pour consultation au bureau des municipalités et au bureau de la MRC de Témiscouata au 5, rue Hôtel-de-Ville, Témiscouata-sur-le-Lac durant les heures d'ouverture.

Donné à Témiscouata-sur-le-Lac,
ce quinzième jour de mars deux mille vingt-trois.

Denis Ouellet, Directeur général

1154281123

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Lac-des-Aigles

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale, QUE : -

Avis est donné que le conseil de la municipalité de Lac-des-Aigles et celui de la municipalité de Saint-Guy ont adopté, respectivement, le règlement numéro 197-23 et le règlement numéro 6202-2023 les autorisant à présenter au gouvernement une demande commune, dont le texte apparaît ci-après, afin de regrouper leur territoire et de constituer une municipalité locale issue de ce regroupement.

DEMANDE COMMUNE DE REGROUPEMENT

ATTENDU QUE les conseils de la municipalité de Lac-des-Aigles et de la municipalité de Saint-Guy ont procédé à l'analyse du projet de regroupement et qu'ils ont convenu des conditions d'un tel regroupement;

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (RLRQ, chapitre O-9), les municipalités locales qui désirent le regroupement de leurs territoires contigus peuvent, par la présentation d'une demande à cette fin, demander au gouvernement de constituer une municipalité locale dont le territoire correspond à l'ensemble des leurs;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Lac-des-Aigles et le conseil de la municipalité de Saint-Guy (ci-après nommées les municipalités demanderesses) ont, conformément à cette loi, adopté un règlement autorisant la présentation d'une demande commune de regroupement au gouvernement;

EN CONSÉQUENCE, les municipalités demanderesses demandent au gouvernement de constituer une municipalité locale dont le territoire correspond à l'ensemble des leurs, selon les modalités suivantes :

1. Le nom de la nouvelle municipalité est « Lac-des-Aigles ».
2. La description du territoire de la nouvelle ville est celle qui a été rédigée par M. Olivier Pelletier, arpenteur-géomètre de la Firme Pelletier & Couillard, le 27 février 2023 sous le numéro de minute 808 de ses procès-verbaux au Dossier a.-g. : OP615-1 et dossier BEGQ : 547811; cette description apparaît à l'annexe « A » de la présente demande.
3. La nouvelle ville est régie par la Loi sur les Cités et villes du Québec.
4. Le territoire de la nouvelle ville est compris dans celui de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata.
5. Jusqu'à ce que débute le mandat de la majorité des candidats élus lors de la première élection générale, la nouvelle ville est dirigée par un conseil provisoire formé de l'ensemble des membres du conseil des anciennes municipalités en fonction au moment de l'entrée en vigueur du présent décret.

   La ville fusionnée ouvrira le bureau municipal du district de Saint-Guy 50 jours par an et tiendra 4 séances du conseil municipal dans les locaux du district.

   Une élection partielle doit être tenue pour pourvoir un poste de maire lorsque les deux postes de maire du conseil provisoire sont vacants. Toute personne éligible en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2) peut être candidate à ce poste.

   Le nombre de vacances aux postes de conseillers du conseil provisoire, outre le poste du maire qui agit à titre de maire suppléant en vertu de l'article 6 de la présente demande, ne peut excéder quatre. Une élection partielle doit être tenue pour pourvoir tout poste vacant excédant ce nombre. Aux fins de cette élection partielle, seules sont éligibles les personnes qui le seraient en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités si cette élection était une élection des membres de l'ancienne municipalité ayant le plus grand nombre de postes vacants au conseil provisoire.
6. Le maire de l'ancienne municipalité de Lac-des-Aigles et le maire de l'ancienne municipalité de Saint-Guy agissent respectivement comme maire, maire suppléant et représentant de la nouvelle ville à la MRC à compter de l'entrée en vigueur du présent décret jusqu'au dernier jour du 3e mois de cette entrée en vigueur. À partir de ce moment, ces rôles seront inversés pour les trois (3) mois suivants. Les rôles continueront à être inversés en alternance, à chaque trois (3) mois, jusqu'au début du mandat du maire élu lors de la première élection générale (en 2025) suivant l'entrée en vigueur du présent décret.
7. La majorité des membres en poste constitue le quorum du conseil provisoire.
8. La première séance du conseil provisoire se tient à l'Édifice municipal de l'ancienne municipalité de Lac-des-Aigles, situé au, 75, rue Principale (au sous-sol).
9. Le Règlement # 162-19 relatif au traitement des membres du conseil municipal de l'ancienne municipalité de Lac-des-Aigles s'applique aux membres du conseil provisoire jusqu'à ce que ce règlement soit modifié conformément à la loi.
10. Le greffier de la nouvelle ville sera pour la 1ère séance du conseil provisoire Mme Francine Beaulieu directrice générale, greffière, trésorière de l'ancienne municipalité de Lac-des-Aigles.
11. Le scrutin de la première élection générale se tiendra en 2025.

    Le conseil de la nouvelle ville sera formé de sept membres parmi lesquels un maire et six conseillers. Les postes de conseillers seront numérotés de 1 à 6 à compter de la première élection générale.
12. La nouvelle ville doit, par règlement qui doit entrer en vigueur pendant l'année civile (en 2024) précédant celle où doit avoir lieu l'élection générale de 2025, diviser son territoire en six districts électoraux (1 district à Saint-Guy et 5 au Lac-des-Aigles). Le conseiller du district de Saint-Guy sera d'office le maire suppléant de la nouvelle ville.

    La procédure de division doit se faire conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).
13. Les modalités de répartition du coût d'un service en commun prévues dans une entente intermunicipale en vigueur avant l'entrée en vigueur du présent décret s'appliquent jusqu'à la fin du dernier exercice financier pour lequel des budgets séparés sont préparés et adoptés.
14. La période prévue à l'article 474 de la loi sur les cités et villes pour préparer et adopter le budget de la nouvelle ville pour le prochain exercice financier sera prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année suivant celle de l'entrée en vigueur du présent décret.
15. Si un budget a été préparé et adopté par une ancienne municipalité pour l'exercice financier au cours duquel entre en vigueur le présent décret :

    1er ce budget reste applicable;

    2e les dépenses et revenus de la nouvelle ville, pour le reste de l'exercice financier au cours duquel entre en vigueur le présent décret, continuent d'être comptabilisés séparément au nom de chacune des anciennes municipalités comme si le regroupement n'avait pas eu lieu;

    3e une dépense découlant du regroupement, reconnue par le conseil de la nouvelle ville, est à la charge de chacune des anciennes municipalités en proportion, pour chacune, de sa richesse foncière uniformisée par rapport au total de celles des anciennes municipalités, telles qu'elles apparaissent dans le rapport financier de ces municipalités pour l'exercice financier précédant celui au cours duquel entre en vigueur le présent décret;

    4e la somme versée pour la première année du regroupement en vertu du Programme d'aide financière au regroupement municipal, déduction faite des dépenses reconnues par le conseil en vertu du paragraphe 3° du présent article et financées à même cette somme, constitue une réserve qui est versée au fonds général de la nouvelle ville pour le premier exercice financier lors duquel elle prépare et adopte un budget à l'égard de l'ensemble de son territoire.
16. Le cas échéant, un surplus accumulé par une ancienne municipalité à la fin du dernier exercice financier lors duquel des budgets séparés ont été préparés et adoptés, après avoir été affecté, est utilisé au bénéfice du secteur formé du territoire de celle-ci.
17. Aux fins du premier exercice financier lors duquel la nouvelle ville aura préparé et adopté un budget à l'égard de l'ensemble de son territoire, celle-ci verse à son fonds général les sommes qui proviennent du surplus accumulé des anciennes municipalités de Lac-des-Aigles et de Saint-Guy.
18. Les fonds de roulement des anciennes municipalités sont abolis à la fin du dernier exercice financier lors duquel elles ont préparé et adopté des budgets séparés.
19. Le cas échéant, le déficit accumulé par l'ancienne municipalité de Lac-des-Aigles à la fin du dernier exercice financier lors duquel des budgets séparés ont été préparés et adoptés est à la charge de l'ensemble des immeubles imposables du territoire de la nouvelle ville.
20. Le cas échéant, le déficit accumulé par l'ancienne municipalité de Saint-Guy à la fin du dernier exercice financier lors duquel des budgets séparés ont été préparés et adoptés est à la charge de l'ensemble des immeubles imposables du territoire de la nouvelle ville.
21. Le remboursement des emprunts contractés par l'entremise de règlements adoptés par les anciennes municipalités de Lac-des-Aigles et de Saint-Guy avant l'entrée en vigueur du regroupement demeure à la charge des immeubles imposables du territoire de celle-ci, conformément aux articles de ces règlements qui imposent une taxe spéciale ou qui prévoient un mode de tarification.
22. Les emprunts contractés par l'entremise de règlements adoptés par les anciennes municipalités de Lac-des-Aigles et de Saint-Guy dont le remboursement est à la charge des immeubles imposables de l'ensemble du territoire de celle-ci devient à la charge de l'ensemble des immeubles imposables du territoire de la nouvelle ville.
23. Pour les deux premiers exercices financiers lors desquels la nouvelle ville prépare et adopte un budget à l'égard de l'ensemble de son territoire, une taxe spéciale distincte sera imposée sur les immeubles imposables formant la catégorie résiduelle du secteur formé par le territoire de l'ancienne municipalité de Saint-Guy.

    Le taux de cette taxe SPÉCIALE est de 0.42 $ du cent dollars (100 $) d'évaluation régressant de 0.20 $ pour l'exercice financier suivant et devient à 0.00 $ à compter du deuxième exercice financier de la nouvelle ville.

    Cette mesure d'harmonisation de la charge fiscale s'applique à la diminution du taux de taxation de la catégorie résiduelle du secteur formé du territoire de l'ancienne municipalité de Saint-Guy.
24. Les articles suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1) ne s'appliquent pas à un règlement adopté par la nouvelle ville dans le but de remplacer les règlements de zonage et les règlements de lotissement applicables sur son territoire :

    1er la deuxième phrase du deuxième alinéa et les troisième et quatrième alinéas de l'article 126;

    2e le deuxième alinéa de l'article 127;

    3e les articles 128 à 133;

    4e le deuxième et le troisième alinéa de l'article 134;

    5e les articles 135 à 137.

    Un règlement visé au premier alinéa doit être approuvé, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, par les personnes habiles à voter de l'ensemble du territoire de la nouvelle ville.

    Le présent article s'applique à condition que le règlement qui y est visé entre en vigueur dans les quatre ans de l'entrée en vigueur du présent décret.
25. Toute dette ou tout gain pouvant survenir à la suite d'une poursuite judiciaire pour un acte posé par une ancienne municipalité avant l'entrée en vigueur du présent décret est à la charge ou au bénéfice de l'ensemble des immeubles imposables du secteur formé du territoire de cette ancienne municipalité.
26. Conformément au décret concernant la modification de l'entente relative à la Cour municipale de Rivière-du-Loup qui sera adopté en vertu de la Loi sur les cours municipales (RLRQ, chapitre C-72.01), la Cour municipale de Rivière-du-Loup aura compétence sur le territoire de la nouvelle ville.
27. Tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des anciennes municipalités deviennent la propriété de la nouvelle ville.
28. La nouvelle ville est constituée à la date de la publication du décret dans la Gazette officielle du Québec.
29. Que le maire de Lac-des-Aigles M. Pierre Bossé et la directrice générale, Mme Francine Beaulieu ainsi que le maire de Saint-Guy M. Gilles Roussel et la directrice générale adjointe, Mme Alyson Lavoie soient mandatés et autorisés à signer cette demande commune de regroupement.

QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES BASQUES

DESCRIPTION TECHNIQUE
Des limites du territoire provenant du regroupement des Municipalités de Lac-des-Aigles (Municipalité régionale de comté du Témiscouata) et de Saint-Guy (Municipalité régionale de comté des Basques)

Les territoires actuels de la Municipalité de Lac-des-Aigles, dans la Municipalité régionale de comté du Témiscouata, et de Saint-Guy, dans la Municipalité régionale de comté des Basques, qui comprend, en date des présentes et en référence au cadastre du Québec ou à tout autre morcellement cité dans la présente description, tous les lots ou parties de lots, leurs lots successeurs, les entités hydrographiques

1154271123

et topographiques, les lieux construits ou des parties de ceux-ci inclus dans les limites du périmètre qui commence au sommet du coin Nord du lot 1 du rang VIII du canton de Bédard et qui suit les lignes et les démarcations suivantes : vers le Sud-Est, une partie de la limite extérieure Nord-Est du Canton de Bédard, la limite Nord-Est des lots 5 405 895, 5 405 816, une partie de la limite Nord-Est du lot 5 406 396, jusqu'à l'intersection de la limite Nord-Est du lot 5 406 497, une partie de la limite Nord-Est du lot 5 406 497, jusqu'à l'intersection de la limite Nord-Est du lot 5 406 434, la limite Nord-Est du lot 5 406 434, de nouveau une partie de la limite Nord-Est du lot 5 406 497, la limite Nord-Est des lots 5 406 504, 5 406 498 et 5 405 451; vers le Sud- Ouest, la limite Sud-Est des lots 5 405 451, 5 405 824, 5 405 830 et 5 405 859 prolongée jusqu'à la ligne médiane de la rivière Horton; vers une direction générale Sud-Ouest, une partie de la ligne médiane de la rivière Horton jusqu'à l'intersection du prolongement de la limite Sud- Ouest du lot 5 405 933; vers le Nord-Ouest, ledit prolongement puis la limite Sud-Ouest des lots 5 405 933, 5 763 472, 5 405 934, 5 406 545, 5 406 405, 5 406 543 (prolongée dans le Lac des Aigles), 5 406 001, 5 406 470, 5 406 418 (prolongée dans la rivière Sisime des Aigles), 5 406 000 (prolongée dans la rivière Sisime des Aigles) et 5 406 419; vers le Sud-Ouest, partie de la limite extérieure Sud-Est du Canton de Bédard; vers le Nord-Ouest, partie de la limite extérieure Sud-Ouest du Canton Bédard, la limite Sud-Ouest des lots 5 006 326 et 5 005 951 et de nouveau, partie de la limite extérieure Sud-Ouest du canton de Bédard jusqu'à la limite Nord-Ouest du rang VI du canton de Bédard; vers le Nord-Est, partie de la limite Nord-Ouest du rang VI du canton de Bédard, puis la limite Nord-Ouest des lots 5 006 289, 5 005 955, 5 006 302, 5 006 301, 5 005 956, 5 006 300, 5 006 299, 6 403 690 et partie de la limite Nord-Ouest du lot 5 005 962 jusqu'à l'intersection de la limite Sud-Ouest du lot 5 005 964; vers le Nord-Ouest, la limite Sud- Ouest du lot 5 005 964; vers le Nord-Est, la limite Nord-Ouest des lots 5 005 964, 5 006 157, 5 006 182, 5 006 203, 5 006 183, 5 005 967, 5 005 993 et une partie de la limite Nord-Ouest du lot 5 006 293, jusqu'à l'intersection de la limite Sud-Ouest du lot 5 005 969; vers le Nord-Ouest, la limite Sud-Ouest des lots 5 005 969 (prolongée dans le Lac du Sud), 5 006 175, 5 006 228 et 5 006 229; vers le Nord-Est, la limite Nord-Ouest du lot 5 006 229 et une partie de la limite Nord-Ouest du lot 5 006 228; vers le Sud-Est, la limite Nord-Est du lot 5 006 228; vers le Nord-Est, une partie de la limite Nord-Ouest du lot 5 006 175, la limite Nord-Ouest des lots 5 006 296, 5 005 994, 5 005 995, 5 005 996, 5 005 997, 5 005 999 et une partie de la limite Nord-Ouest du lot 5 006 000 jusqu'à l'intersection de la limite Sud-Ouest du lot 5 006 001; vers le Nord-Ouest, la limite Sud-Ouest du lot 5 006 001; vers le Nord-Est, une partie de la limite Nord-Ouest du lot 5 006 001, la limite Nord-Ouest des lots 5 006 176, 5 006 231, une autre partie de la limite Nord-Ouest du lot 5 006 001, la limite Nord-Ouest des lots 5 006 230, 5 006 052, 5006 053, puis une partie de la ligne séparative des rangs VIII et IX du canton Bédard, et ce, jusqu'au point de départ.

Ce territoire couvre une superficie de 235,1 km2.

Le tout tel que montré sur le plan accompagnant cette description technique.

Les mesures indiquées dans ce document sont exprimées en unités du système international et les données sont en référence au système SCOPQ, NAD83, fuseau 6, méridien central 67° 30'

Préparé à Rimouski, le 7 février 2023 sous le numéro 808 de mes minutes.
Signé numériquement par : Olivier Pelletier
Arpenteur-géomètre

Dossier BAGQ : 547811



Prenez avis que toute personne intéressée peut faire connaître par écrit au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire son opposition à la demande de regroupement dans les trente (30) jours de la présente publication. Une telle opposition doit être transmise à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE
À la date d'adoption du règlement autorisant la présentation d'une demande commune par la municipalité de Lac-des-Aigles, soit le 6 mars 2023, une personne doit remplir les conditions suivantes :

1. La personne doit avoir son domicile sur le territoire de l'une ou l'autre des municipalités mentionnées dans le présent avis ou être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement situé sur le territoire de ces municipalités;
2. La personne physique doit être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
3. Un propriétaire indivis ou un cooccupant d'un établissement doit être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou des cooccupants, comme la seule personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de l'établissement;

   Un indivisaire ou un cooccupant ne peut être désigné s'il est inscrit, par ailleurs, comme personne domiciliée dans la municipalité;
4. Une personne morale doit, par résolution, désigner parmi ses membres, ses administrateurs ou ses employés une personne qui est majeure et de citoyenneté canadienne.

DONNÉ À LAC-DES-AIGLES, LE 13 MARS 2023

Francine Beaulieu, directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Lac-des-Aigles

1154120823

PREMIÈRE NATION WOLASTOQIYIK WAHSIPEKUK FIRST NATION

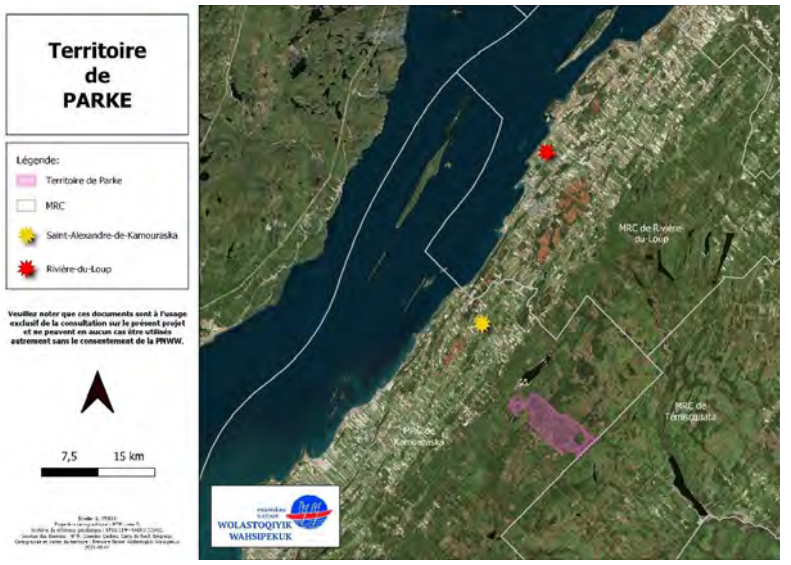
Avis public

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Votre opinion compte!

PLAN D'AMENAGEMENT FORESTIER INTEGRE OPERATIONNEL 2020-2025

Du 20 février au 24 mars 2023, la population est invitée à s'exprimer sur une modification du plan d'aménagements forestier intégré opérationnel 2020-2025 pour le territoire forestier résiduel de Parke. À la suite de nouveaux inventaires forestiers, la Première Nation Wolastoqiyik Washipekuk doit ajouter un secteur de 18 ha d'un seul tenant à la planification.



Toute personne peut participer à cette consultation en la sélectionnant à l'adresse suivante : www.malecites.ca sous la rubrique Nouvelles.

Si vous avez des questions, le personnel forestier sera disponible pour expliquer les divers éléments du plan et répondre aux questions. Veuillez écrire vos questions à forestier@malecites.ca

>1210565

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE
L'ÉNERGIE DU BAS-SAINT-LAURENT

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS SUR LE TERRITOIRE DESQUELLES LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE DU BAS-SAINT-LAURENT A COMPÉTENCE

AVIS EST DONNÉ par les présentes, que lors de son assemblée tenue le 31 aout 2022, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent a adopté le règlement numéro 2022-03 intitulé « Règlement décrétant une dépense n'excédant pas 250 000 000 $ et un emprunt du même montant pour le développement, la construction, l'exploitation et la mise en place d'instruments financiers des projets éoliens issus des appels d'offres d'Hydro-Québec AO2021-01 et AO2021-02 ».

Le règlement numéro 2022-03 décrète une dépense n'excédant pas 250 000 000,00 $ et un emprunt du même montant pour le développement, la construction, l'exploitation et la mise en place d'instruments financiers des projets éoliens issus des appels d'offres d'Hydro-Québec AO2021-01 et AO2021-02.

Les personnes désirant s'opposer à l'approbation du règlement numéro 2022-03 par la ministre des Affaires municipales peuvent le faire en transmettant à cette dernière leur opposition écrite dans les 30 jours de la date de la présente publication, à l'attention de la Direction générale adjointe aux finances municipales à l'adresse courriel suivante :

stafa@mamh.gouv.qc.ca

Le règlement numéro 2022-03 est accessible aux bureaux des municipalités régionales de comté de Kamouraska, de Rivière-du-Loup, de Témiscouata, des Basques, de Rimouski-Neigette, de La Mitis, de La Matapédia et de La Matanie, ainsi qu'au centre administratif de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk.

Mélodie Mondor, secrétaire-trésorière

1150321123

BIENVENUE À SAINT-MODESTE

Province de Québec

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE

AVIS PUBLIC
AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 13 mars 2023, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Modeste a adopté le règlement numéro 458 intitulé : « Règlement d'emprunt parapluie n°458 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 295 000 $ »
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 458 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

   Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.
3. Le registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le lundi 27 mars 2023, au bureau de la municipalité Saint-Modeste, situé au 312, Rue Principale.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 458 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 105. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 458 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 heures 01 minutes le lundi 27 mars 2023, à la salle de réunion du bureau municipal située au 312, Rue principale.
6. Le règlement numéro 458 peut être consulté au bureau de la municipalité du lundi au jeudi de 9h00 à 16h30, et le vendredi de 9h00 à 12h00 AM. Ce règlement est également disponible sur le site internet de la Municipalité de Saint-Modeste dans l'onglet « Vie démocratique » et la rubrique « Projets de règlements ». Veuillez noter que le règlement final a été adopté sans changement par rapport au projet de règlement.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 13 mars 2023, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
   - être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
   - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle
8. Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
   - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
   - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
   - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
   - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale
    - avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 13 mars 2023 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

14 mars 2023
Date de l'avis

Alain Vila, directeur général
et greffier-trésorier

1157071123

Envie de revoir une édition? consultez nos archives en ligne
infodimanche.com

VILLE DE TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC

1154291123

AVIS PUBLIC
Demandes de dérogations mineures

AVIS PUBLIC est par la présente donné que lors de la séance régulière du conseil de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, qui aura lieu lundi le 3 avril 2023 à 19 h 00 à l'endroit ordinaire des séances du conseil, le conseil municipal statuera à l'égard des demandes de dérogations mineures suivantes.

L'objet de cette demande vise à rendre réputé conforme les éléments suivants en vertu du règlement de zonage 167-89 :

1) La marge de recul avant du bâtiment principal à 3,0 mètres, alors qu'il est stipulé à l'article 5.1 que la marge de recul minimale requise est de 6,0 mètres. Soit une dérogation mineure de 3 mètres;

   L'emplacement du garage isolé à 1,8 mètre de la ligne avant, alors qu'il est stipulé à l'article 5.3.2 que celui-ci ne peut empiéter en deçà de la marge de recul établie à 6,0 mètres, soit une dérogation mineure de 4,2 mètres;

   L'emplacement d'un bâtiment accessoire isolé à 2,3 mètres du bâtiment principal, alors qu'il est stipulé à l'article 5.3.2 qu'une distance minimale de 3,0 mètres doit les séparer, soit une dérogation mineure de 0,7 mètre.

   Cette demande concerne la propriété située au 4 rue Gauvin à Témiscouata-sur-le-Lac et porte le numéro de lot 2 615 396.

L'objet de cette demande vise à rendre réputé conforme les éléments suivants en vertu du règlement de zonage 06-90 :

1) La construction d'un appentis de 35,65 m² annexé au garage existant pour une superficie totale (avec le garage) de 130,78 m², alors qu'il est stipulé à l'article 5.3.3.1 que la superficie maximale autorisée pour un bâtiment accessoire est de 120 m² lorsque la superficie du terrain se situe entre 1 500 à 3 000 m², soit une dérogation mineure de 10,78 m²;

   La superficie totale des deux bâtiments accessoires actuels, incluant la construction de l'appentis, est de 161,78 m², alors qu'il est stipulé à l'article 5.3.3.1 que la superficie maximale autorisée pour l'ensemble des bâtiments accessoires est de 150 m², soit une dérogation mineure de 11,78 m².

   Cette demande concerne la propriété située au 76 chemin de l'Ile à Témiscouata-sur-le-Lac et porte les numéros de lots 4 764 502, 4 765 297 et 6 422 940.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil lors de la séance précitée ou faire parvenir ses commentaires par écrit à l'intention de la soussignée avant la tenue de cette séance.

Donné à Témiscouata-sur-le-Lac
Ce 15 mars 2023

Lynda Cloutier
Greffière ass.

Soirée dansante à Saint-Clément

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Clément organise une soirée dansante avec l'animateur et musicien «Ti-Brin» le 18 mars à 20 h au Centre des loisirs de Saint-Clément. Sur place, léger goûter et prix de présence. Bienvenue à tous! Pour information, composez le 418-963-1593.

Saint-Antonin

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 874-23

ABROGEANT LE RÈGLEMENT 496-01 CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale, greffière et trésorière adjointe, Mme Nancy Dubé est par la présente donné aux contribuables de la Ville de Saint-Antonin que lors de la séance ordinaire du 13 mars 2023, le Conseil de Ville a adopté le règlement numéro 874-23 remplaçant le règlement numéro 496-01 portant sur la constitution du comité consultatif d'urbanisme.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement à l'Hôtel de ville situé au 261, rue Principale à Saint-Antonin et, ce aux heures habituelles de bureau.

Donné à Saint-Antonin,
Ce 15 mars 2023

Nancy Dubé, DMA
Directrice générale, greffière et trésorière adjointe

1151301123

ENCAN

1153091123

Vente par encan
Pour Au centre communautaire Michel Desrosiers,Chemin Rivière Verte, Saint-Antonin,cté RDL

Samedi le 18 mars 2023 à 10 heures précises

Sera vendu un bon lot de marchandises diverses incluant de l'antiquité dont :
Collection de coccinelles; fanal de bateau; fanal de calèche; lampe en argent; cheval en cuir; téléscope en brass; bureau lave-main avec chaise; extincteur en cuivre; juke box de table; bureau d'école; pompe à bras, globe terrestre en cuivre; beaucoup d'autres antiquités; palan à corde de bois; siège agricole; banc de scie Rockwell; étau 4 po; outils à martoiser; cric à roulettes 4 tonnes; set de douilles ¾; classeur à vis; coffre en aluminium pour gros pick-up; bureau de classement; petits meubles; haltère en fonte; rouleau à prélart; articles de cuisine; gros bibelots; radio; gros coffre à pêche; beaux jouets; beaucoup d'autres outils.

Aussi beaucoup d'autres articles trop long à énumérer. Voir photo sur market place.

Condition comptant
Cantine au profit du Club des 50 ans et plus de Saint-Antonin

Alain Thériault, encanteur professionnel
418 963-5324

Un retour en présence pour le service des impôts du Centre d'action bénévole des Seigneuries

Le service des impôts du Centre d'action bénévole des Seigneuries est de retour cette année grâce à l'engagement de 25 bénévoles. Il sera offert en présentiel à l'Unité Domrémy de Rivière-du-Loup, ainsi qu'à L'Isle-Verte et à Saint-Épiphane.

Il est encore possible d'envoyer les relevés par la poste pour les personnes qui rencontrent des difficultés d'autonomie et de mobilité. Le Centre d'action bénévole des Seigneuries demande alors aux gens de lui faire parvenir leurs documents ou de venir les déposer dans sa boîte aux lettres à l'entrée principale, au 9 rue Lafontaine.

Pour les personnes qui utiliseraient le service pour la première fois, on demande d'appeler au 418- 867-3130 poste 211. Les nombreux usagers de l'an passé sont appelés par les bénévoles depuis le début le mois de février. Le service est offert gratuitement, sur une contribution volontaire. Les conditions d'admissibilité sont simples : habiter la MRC de Rivière-du-Loup et disposer d'un revenu maximal de 30 000 $ pour une personne seule. Pour un couple sans enfant, le revenu familial doit être inférieur à 38 000 $. Le seuil est haussé de 2 500 $ pour chaque enfant à charge. Seuls les rapports pour l'année 2022 seront acceptés. Les situations suivantes ne sont pas admissibles : personne décédée en cours d'année, faillite personnelle, travailleur autonome, revenus d'intérêts excédant 1500$, revenus de location et d'entreprise.

Les bénévoles compétents ont été formés par l'Agence de revenu du Canada et Revenu Québec.

OFFRE D'EMPLOI

RECHERCHE DISTRIBUTEURS

-AVEC PUBLISAC (INSERTION DES CIRCULAIRES ET LIVRAISON)
OU -AVEC PUBLISAC PRÊT À LIVRER

TERRITOIRE À COMBLER PROCHAINEMENT... RIVIÈRE-DU-LOUP (SECTEUR ST-LUDGER) RIVIÈRE-DU-LOUP (BOITE AUX LETTRES ET POINT DE DÉPÔT) - ST-ANTONIN / RIVIÈRE-VERTE (BOITE AUX LETTRES ET POINT DE DÉPÔT) - ST-HUBERT (BOITE AUX LETTRES ET POINT DE DÉPÔT) - NOTRE-DAME-DU-LAC

Tu es vaillant et recherche un revenu d'appoint?
- 10 à 15 heures / semaine
- Paie par dépôt direct chaque jeudi
- Responsabilisez votre enfant par le travail (Programme de contribution Régime épargne-études, selon admissibilité)

BESOIN DE DISTRIBUTEURS DE PUBLISACS POUR ACCOMPAGNER NOTRE PERSONNEL LES MERCREDIS (DISPONIBLE ENTRE 8 H ET 17 H)
Exigences : Permis de conduire (atout)
Excellente forme physique (requis) · Fiabilité et ponctuel
P.S. Idéal pour les retraités actifs et pour les personnes qui aiment marcher.

Joins-toi à une équipe dynamique!

Donald Bouchard
Les Distributions F. Levasseur inc.
108, rue des Équipements, Rivière-du-Loup
418 862-6504 | distributionsflevasseur@qc.aira.com

PALETTE DE BOIS À DONNER

Combinez l'utile à l'agréable... soyez payé pour marcher!

1151321123

ISOLATION MJ

Offre d'emploi
MANOEUVRE

Sommaire de la fonction
Le Manœuvre effectue des tâches en lien avec l'isolation thermique, l'insonorisation et l'ignifugation selon les requis du projet en cours auprès d'une clientèle résidentielle, commerciale et institutionnelle.

Horaire de travail de 40 heures, possibilité de 4 jours semaine.

Salaire et avantages sociaux en fonction du travail et de la CCQ.

Principales responsabilités
1. Gicler ou souffler différents produits d'isolation (polyuréthane giclé, cellulose et laine en fibre de verre soufflée).
2. Appliquer des membranes liquides et des produits ignifuges.
3. Effectuer des travaux d'atténuation du radon.
4. Aspirer l'isolant existant dans les greniers.
5. Effectuer différents tests de qualité des produits.
6. Entretenir et veiller au bon fonctionnement des équipements de travail.
7. Se conformer aux règles et politiques SST en vigueur.
8. Effectuer toutes autres tâches connexes.

Compétences requises
1. **Formation**
   - Diplôme d'études secondaires (DES) OU toute expérience jugée pertinente.
   - Diplôme d'études professionnelles (DEP) : un atout.
2. **Expérience**
   - Expérience dans l'application de polyuréthane giclé : un atout.
3. **Autre(s) perfectionnement(s)**
   - Classe 3 : un atout.
   - Carte de sécurité ASP et permis de conduire valide : obligatoire.
4. **Habiletés requises ou souhaitables**
   - Connaissance en isolation thermique des bâtiments.
   - Aucune contrainte pour travailler dans les endroits clos et en hauteur.
   - Excellente condition et endurance physique.
   - Être en mesure de soulever au minimum une charge de 25 kilogrammes.
5. **Attitude et comportements recherchés**
   - Autonomie, initiative, sens de la planification, rigueur, leadership et souci du travail bien fait.
   - Courtoisie et diplomatie en service à la clientèle.
   - Goût de relever des défis, esprit de collaboration et d'équipe.

Faites parvenir votre curriculum vitæ à info@isolationmj.ca

1157161123



OFFRE D'EMPLOI

AGENTE ADMINISTRATIVE

Le CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) du KRTB est à la recherche d'une agente administrative.

Le CALACS du KRTB est un organisme communautaire dont la mission est de contrer la violence sexuelle. Nous sommes présentement à la recherche d'une perle rare pour soutenir l'équipe dans la gestion des ressources matérielles, informatique et administrative ainsi que les tâches de secrétariat.

CONDITIONS
- **Contrat :** durée d'un an avec possibilité de prolongation.
- **Taux horaire :** 23 $/ heure.
- **Nombre d'heures par semaine :** 32 heures (semaine de 4 jours).
- **Avantages :** régime de retraite.
- **Politique de congés avantageuse.**

PROFIL RECHERCHÉ
- Comprendre et aller dans le sens des objectifs et des orientations de l'organisme ;
- Grande capacité d'adaptation ;
- Doit faire preuve de discrétion et de jugement ;
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Grande autonomie et esprit d'initiative ;
- Excellente maîtrise du français ;
- Maîtrise la suite Office ;
- Bonne connaissance des réseaux sociaux et d'Outlook ;
- Expérience du milieu communautaire un atout.e

DESCRIPTION DE TÂCHES
- Traiter les appels et le courrier efficacement et avec diligence ;
- Rédiger, réviser et mettre en page différents documents ;
- Gérer et classer des documents ;
- Diffuser des messages via le courrier électronique et les réseaux sociaux ;
- Programmer des rencontres en visioconférence ;
- Veiller à l'approvisionnement et au bon fonctionnement du bureau en termes de ressources matérielles ;
- Participer à l'organisation d'événements, de projets, processus et outils de travail ;
- Assumer certaines tâches administratives comme le suivi avec le comptable et les activités financières courantes. ;
- Toutes autres tâches connexes.

Date prévue d'entrée en fonction : Dès que possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation à l'attention de : Calacs du KRTB.
Adresse électronique : info@calacsdukrtb.ca

Le Calacs du KRTB adhère aux principes d'accès à l'égalité en emploi et encourage les femmes de groupes minoritaires à présenter leur candidature.

154270823

CLINIQUE MÉDICALE
SAINT-ANTONIN

OFFRE D'EMPLOI

Afin de supporter sa croissance, la clinique est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE MÉDICAL(E)

pour se joindre à l'équipe actuelle.

La personne recherchée doit posséder :

- Une formation en secrétariat
- Au moins 1 année d'expérience (les expériences pertinentes seront considérées)

Nous offrons un poste permanent à temps plein de ± 37.5 heures semaine.

Merci de faire parvenir votre curriculum sans tarder à cliniquemedsa@gmail.com ou par la poste au 78-B rue Principale, St-Antonin G0L 2J0, ou encore par télécopieur au 418-860-4666.

Note: seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

1155131123

familiprix

Témiscouata-sur-le-Lac
(secteur Cabano)

Le Familiprix Linda Fournier & Serge St-Hilaire de Témiscouata-sur-le-Lac, secteur Cabano est à la recherche d'une

COSMÉTICIENNE

EXIGENCES ET COMPÉTENCES :
- Détenir un diplôme en esthétique ou avoir une expérience équivalente.
- Être une bonne communicatrice, automne et intègre.
- Avoir le sens de l'organisation.
- Désir de se tenir à jour sur les tendances affectant les clients dans le domaine des soins de santé, de beauté et de la mode.
- Être motivé à apprendre.

TÂCHES :
- Assurer un excellent service à la clientèle.
- Conseiller la clientèle au niveau du coin dermo et des cosmétiques.
- Promouvoir la vente de produits et atteindre les objectifs.
- Recevoir et traiter les achats/paiements.
- Effectuer des changements de plannogrammes.

CONDITIONS DE TRAVAIL :
- Poste à temps plein permanent de 30-35h/sem.
- Salaire et avantages sociaux concurrentiels.
- Horaires (jour, 1 soir/sem et 1 fds sur 2).

Contactez-nous:
Mme Julie Pelletier, gérante
825 rue commerciale Nord, suite 104
Témiscouata-sur-le-Lac, secteur Cabano G0L 1E0
418-854-2764 • 1091gérant@familiprix.ca

1154261123

Offre d'emploi

Fabrique St-Patrice

121, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, QC
418-862-2805 poste 250

Secrétaire

- **Poste permanent**
- **Temps plein 30 heurs semaine**
- **Du lundi au vendredi**
- **Formation sur place**
- **Salaire à discuter**
- **Disponibile à compter du 1er avril 2023**

Principales tâches:
- Accueil
- Production et transcription de documents
- Gestion d'agenda électronique
- Exigences:
- Bonne connaissance des logiciels Word, Excel, Accès
- Avoir un très bon français écrit
- Faire preuve de minutie
- Débrouillardise et planification
- Bonne capacité d'écoute et de compassion

Envoyez votre curriculum vitae à:

Fabrique St-Patrice

Monsieur André Côté, gérant
121, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup, QC, G5R 3A3

1155180623

Souper mensuel du Club de l'Âge d'Or de St-Éleuthère

Le Club de l'Âge d'Or de St-Éleuthère invite la population à son prochain souper mensuel qui aura lieu le dimanche 19 mars, à 17 h.

Danse au Club des 50 ans et plus de Rivière-du-Loup

Le Club des 50 ans et plus de Rivière-du-Loup invite la population à ses soirées de danse, les 18 et 25 mars prochain, ainsi qu'à leur dimanche après-midi le 2 avril.



Annoncez avec nous, vous aurez plus de chance d'en trouver!
infodimanche
papier.web.mobile

béton provincial

TECHNICIEN DE CHANTIER



Poste disponible dans le Bas-St-Laurent
(basé à Rivière-du-Loup)

Tu n'as pas peur de travailler physiquement? Ce poste est pour toi!

Expérience non requise
Formation offerte à l'interne

Envoie ton CV à rh@betonprovincial.com ou communiquer avec Dominic au 418 714-4992

1153061023

Bellema S.E.C.
GESTION IMMOBILIÈRE

OFFRE D'EMPLOI
HOMME DE MAINTENANCE

À la recherche d'un emploi manuel stimulant et non routinier?

Notre société de gestion immobilière en affaires depuis plus de 50 ans, est à la recherche d'un homme de maintenance apte à exécuter divers travaux d'entretien de nos immeubles de La Pocatière comme la menuiserie, la plomberie, l'électricité de base, la peinture et différentes tâches connexes.

Type d'emploi : temps plein, permanent

Salaire : À discuter, selon expérience

Avantages :
- Assurance médicale complémentaire et dentaire;
- Possibilité d'organiser soi-même son temps, selon les priorités.

Si vous êtes intéressé, faites parvenir votre curriculum vitae par courriel à info@logementsbellema.ca ou par la poste à : 708, 4e Avenue, bureau 202, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

1155170923



www.logementsbellema.ca

J.M. TURCOTTE LTÉE

PRODUITS DE BÉTON

béton provincial

1153070523

Nous embauchons pour notre usine de Trois-Pistoles

- **Conducteur de chariot élévateur**
- **Journalier**
- **Journalier menuisier**
- **Mécanicien industriel**
- **Opérateur machines fixes**



JOIGNEZ-VOUS À NOTRE ÉQUIPE !

POSTULEZ AU
rh@betonprovincial.com

www.betonprovincial.com

Centre des femmes du Témiscouata

Offre d'emploi
Poste contractuel
Intervenante projet APPUI

Un esprit de travail convivial, des mesures de conciliation travail-vie personnelle…
Le Centre des Femmes du Témiscouata, établi depuis plus de 40 ans au Témiscouata, est un organisme communautaire autonome qui a pour mission de rassembler et accompagner TOUTES LES FEMMES dans un processus d'appropriation de son pouvoir d'agir et d'autonomie et mettre en lumière la voix des FEMMES pour une transformation sociale durable et inclusive.

Vous avez le goût de faire partie de l'équipe?
Le Centre est à la recherche d'une organisatrice, intervenante. En collaboration avec l'équipe de travailleuses, sous la responsabilité de la coordonnatrice, l'intervenante projet APPUI est responsable de la réalisation de l'ensemble des activités de soutien psychosocial des personnes proches aidantes, de l'information et des formations du projet APPUI, de la représentation du Centre à diverses instances en lien avec ce projet, de participer à la réalisation d'actions collectives du Centre et d'intervenir régulièrement auprès des femmes. Votre travail contribue au rayonnement de l'organisme.

Profil recherché
- Diplôme d'études collégiales dans une discipline appropriée
- Excellentes habiletés en relations interpersonnelles et en communication, bonne organisation du travail
- Aimer accompagner, faire grandir le potentiel humain par le propre pouvoir d'agir de la personne ou du groupe
- Porter et incarner les valeurs du féminisme intersectionnel ouvert et inclusif
- Être créative, avoir de l'initiative, aimer prendre des responsabilités
- Vous êtes une femme qui aime travailler en équipe et croit à la mission des centres de femmes
- Vous êtes la personne idéale pour ce poste!

Avantages et bénéfices
- Poste flexible
- Environnement de travail ergonomique, sain et harmonieux
- Esprit d'équipe dynamique, inspirant et ouvert
- Cotisation à un plan de régime de retraite
- Salaire compétitif et vaste gamme d'avantages sociaux pour congés de maladie, sociaux et personnels

Caractéristiques de l'emploi
- Durée : Contrat se terminant au 31 mars 2025, période de probation de 3 mois
- Type : Temps partiel, 25 h/semaine – 10 mois par année, août à juin
- Salaire : Selon la convention de travail en vigueur
- Date d'entrée en fonction : 21 août 2023

Nous recevrons les candidatures* **jusqu'au vendredi 14 avril 2023, 16 h** par la poste ou par courriel : coordonnatrice@cftemiscouata.ca - Information : 418 854-2399

Centre des Femmes du Témiscouata
233-2, rue Commerciale, C.P. 192, Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Québec G0L 3S0

**Seules les candidates retenues pour l'entrevue d'embauche seront contactées.*

1154171123

OFFRES D'EMPLOI

Vendre du plaisir
c'est amusant

Technicien

Installateur de piscine

Commis de plancher

Journalier

Salaire concurrentiel et avantages sociaux

Si tu es honnête, vaillant et débrouillard

Formation sur place

Fais parvenir ton C.V.
administration@piscinesloudo.ca
ou en personne au 70, rue Fraser

CLUB PISCINE SUPER Fitness RIVIÈRE-DU-LOUP

1157091123

Construction BCK INC.

OFFRES D'EMPLOI

CONSTRUCTION BCK EST À LA RECHERCHE D'EMPLOYÉS:

Un mécanicien d'entretien
au siège social de St-Simon-de-Rimouski pour 45 h/semaine avec un salaire entre 20 $ et 30 $ / heure

Un opérateur de concasseur et « d'impactor »
à la carrière de St-Simon-de-Rimouski et les environs pour 45 h / semaine avec le salaire CCQ

2 manoeuvres qualifiés en construction
pour les chantiers de construction hors de la région du Bas-Saint-Laurent pour +/- 50 h/semaine avec le salaire CCQ et la pension. Possibilité de travailler la semaine et la fin de semaine.

2 chauffeurs de camion à benne basculante
pour la région du Bas-Saint-Laurent pour environ 45 h/semaine avec un salaire minimal de 25 $ /heure.

1157191123

Envoyez votre C.V. par courriel au bcking@globetrotter.net



OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATRICE GÉNÉRALE

L'Autre-Toit du KRTB a pour mission de venir en aide aux femmes et aux enfants victimes de violence conjugale, 24h/7/j, 365j/année. L'organisme offre de la formation et des sensibilisations sur la problématique et travaille en concertation avec les partenaires du milieu. Site web : www.autretoitca

SOMMAIRE DU POSTE
Sous la responsabilité du conseil d'administration, la coordonnatrice générale est responsable de l'administration et du fonctionnement de l'organisme. Elle en applique la gestion dans une perspective féministe. Elle a pour mandat de gérer les ressources humaines, financières et matérielles au sein de la maison et de s'assurer de la qualité des services.

PRINCIPALES TÂCHES
- Voit à l'application et à l'encadrement des politiques de la maison ;
- Participe à l'élaboration des plans d'action et en fait le suivi ;
- Travaille étroitement avec le Conseil d'administration à la préparation des rencontres et assure le suivi ;
- Applique une gestion mobilisatrice des ressources humaines ;
- Effectue la préparation du budget, en assure le contrôle et le suivi ;
- Assure la gestion matérielle de la maison et en fait le suivi ;
- Créé des liens efficaces de collaboration avec les différents partenaires ;
- Représente l'organisme lors des événements et des rencontres formelles.

EXIGENCES
- Diplôme universitaire de 1er cycle en administration, en sciences sociales ou dans un autre domaine pertinent :
- Expérience de 3 à 5 ans dans un poste de gestion ;
- Compréhension de la problématique de violence conjugale et des problématiques associées ;
- Capacité d'exercer un leadership positif et de travailler en équipe ;
- Autonomie, bon sens de l'organisation, capacité d'écoute et d'empathie ;
- Bonnes habiletés de communication ;
- Bonne maîtrise du français écrit ;

CONDITIONS DE TRAVAIL
- Poste à temps complet, 35h/semaine ;
- Lieu de travail : Témiscouata-sur-le-Lac ;
- Disponibilité requise lors de la tenue de certains événements et rencontres, en soirée ou fins de semaine ;
- Rémunération : à négocier ;
- Assurances collectives et Régime de retraite.

À NOTER
Toute combinaison d'études et d'expériences jugées pertinentes sera considérée. Seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.

L'Autre-Toit du KRTB...
Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et leurs enfants

RÉCEPTION DES CANDIDATURES
Les personnes intéressées peuvent transmettre leur curriculum vitae assorti d'une lettre manifestant leur intérêt pour l'emploi au plus tard le 24 mars 2023, à l'adresse suivante : louise.autretoit@bellnet.ca
Pour plus d'informations : Louise Castonguay, louise.autretoit@bellnet.ca ou 418 854 7160

1154151123

DESSERCOM

OFFRE D'EMPLOI

Dessercom, chef de file dans les transports médicaux interétablissements, recherche des personnes désireuses d'occuper un emploi de **chauffeur(euse)/accompagnateur(trice)** demeurant dans la région de Rivière-du-Loup.

- 1 poste à temps plein, horaires flexibles
  Entre 20 et 30 heures par semaine
- 1 poste étudiant pour cet été, horaires flexibles
  Entre 20 et 30 heures par semaine

Principales fonctions : Effectuer des transports interétablissements de patients requérant des soins, des examens ou encore des traitements dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux. Vous devez détenir un permis de classe 4B.

BIENVENUE AUX ÉTUDIANTS, AUX PRÉ-RETRAITÉS ET AUX RETRAITÉS!

Pour postuler, faites-nous parvenir votre curriculum vitae ou

postulez en ligne :

WWW.DESSERCOM.COM



Directrice des opérations | Transport médical et Centre Contact Client
Dessercom | 5600, rue J.-B.-Michaud, Lévis (Québec) G6V 0N9
Télécopieur : 418-835-7168 | Courriel : info@dessercom.org

1151241123

Co-éco

NOUS RECRUTONS !

PRÉPOSÉ(E)S À L'ÉCOCENTRE

RIVIÈRE-DU-LOUP | SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP

- EMPLOI RÉGULIER OU SAISONNIER
- 8 À 40H/SEMAINE, DU LUNDI AU SAMEDI
- DÉBUT D'EMPLOI: AVRIL 2023

Vous souhaitez vous impliquer dans votre communauté ?
Vous aimez le contact avec la clientèle ?
Vous êtes sensible à la protection de l'environnement ?
Vous souhaitez travailler au grand air?
Nous avons l'emploi qu'il vous faut!

1153061123

Description complète du poste disponible sur co-eco.org/emploi

Envoyez votre C.V. à communication@co-eco.org ou communiquez avec Solange Morneau au 418 856-2628 poste 202.



Un environnement de travail stimulant et agréable. Vous joindrez une équipe de travail professionnelle et expérimentée associée à une clientèle fidèle permettant d'excellentes relations et un emploi durable.
Nous sommes présentement à la recherche de personnel dans les domaines suivants :

- PRÉPOSÉS(ES) À L'ENTRETIEN MÉNAGER -

- CUISINIERS(ÈRES) -

- MASSOTHÉRAPEUTES AGRÉÉES (pouvant émettre des reçus) -

- PLONGEURS -

- COMMIS-DÉBARRASSEURS -

- ESTHÉTICIENS(NES) -

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible à l'adresse suivante :

AUBERGE DU PORTAGE
CENTRE DE SANTÉ ET DE VILLÉGIATURE

671, route du Fleuve
Notre-Dame-du-Portage G0L 1Y0
Téléphone : 418 862-3601
Télécopieur : 418 862-6190
www.aubergeduportage.qc.ca
info@aubergeduportage.qc.ca

1157111123

L'École d'immersion française de Trois-Pistoles sollicite des candidatures pour le poste en :

Conseiller/Conseillère

Nous cherchons un.e candidat.e.s en relation d'aide avec une passion pour travailler avec les jeunes qui serait en mesure de soutenir nos étudiant.e.s universitaires durant les programmes estivaux en immersions française.

ÉCOLE D'IMMERSION FRANÇAISE DE TROIS-PISTOLES
Fondée en 1932

Contrat :
Temps partiel ou temps plein selon votre disponibilité, temporaire

5 semaines
Entrée en fonction le 26 juin 2023 ou début juillet (à discuter)

Compensation :
Selon expérience

Veuillez acheminer votre dossier de candidature à
tpistole@uwo.ca

Responsabilités :

- Offrir des services et de counseling individuel aux membres de la population étudiante et du soutien aux familles hôtesses ;
- Assurer l'intervention en situation de crise ;
- Animer des ateliers de sensibilisation (un ou deux ateliers) sur des thématiques pertinentes (ex : l'inclusion, le bien-être et la santé mentale) en utilisant le matériel fourni par l'École ;
- Développer et tenir à jour ses connaissances sur les services offerts par l'Université Western et par des organismes de services communautaires afin d'assurer une action coordonnée qui répond aux besoins identifiés de l'étudiant.e.s;

Exigences :

- Baccalauréat spécialisé (4 ans) en service social ou psychologie ou dans un domaine pertinent, maîtrise préférable; ou l'équivalent
- Expérience en conseil auprès d'une population étudiante dans un milieu postsecondaire (université ou collège); expérience auprès des jeunes, des familles ou de jeunes adultes sera aussi considérée;
- Expérience dans l'intervention en situation de crise;
- Bon sens de l'organisation et excellentes compétences en communication et relations interpersonnelles;
- Connaissance de l'anglais sera un atout.

PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ
L'Université Western valorise l'équité et la diversité. Nous nous engageons à offrir un milieu de travail inclusive à l'ensemble de notre personnel. **Nous encourageons les personnes qualifiées de toute origine, tout sexe, orientation sexuelle, identité ou expression de genre ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.**

Nous remercions tous les candidats de leur intéret, pourtant uniquement ceux et celles séléctionné.e.s pour des entretiens seront contacté.e.s.

PHYSIOTHÉRAPIE du Kamouraska
PHYSIOÉNERGIE

On te veut dans notre équipe au **Kamouraska** ou au **Témiscouata**!

PHYSIO RECHERCHÉ
Nouvellement gradué
Avec ou sans expérience
À la retraite
Cette occasion est pour toi!

Pourquoi nous?

Temps partiel ou temps plein
REER avec cotisation de l'employeur
Horaire flexible
Salaire compétitif
Cotisation OPPQ payée

Écrivez à Jessica pour plus de détails ou pour postuler au:
jessica.lizotte@physiokamouraska.ca

1155031123

ROSSIGNOL TRANSPORT

NOUS RECHERCHONS DES MÉCANICIENS ET DES AIDES-MÉCANICIENS DE CAMIONS ET DE REMORQUES QUALIFIÉS POUR SE JOINDRE À NOTRE ÉQUIPE

LIEU DE TRAVAIL : SAINT-JACQUES NB E7B 0B1
SALAIRE : À DÉTERMINER SELON L'EXPÉRIENCE
L'EXPÉRIENCE EST UN ATOUT

Pour postuler, faire parvenir votre CV à hmaloney@practicalhrs.com

Rossignol Transport Ltd. est un employeur offrant l'égalité des chances et valorise la diversité. Tout emploi est décidé en fonction des compétences, du mérite et des besoins commerciaux.

1151311123

PETITES ANNONCES

PAR TÉLÉPHONE | **418 862-1911**

PAR COURRIEL : **petitesannonces@infodimanche.com**

Offre spéciale
3 SEMAINES POUR 20$*

infodimanche
papier.web.mobile
72, Fraser, Rivière-du-Loup, G5R 1C6

DÈS LA PREMIÈRE SEMAINE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE.
En cas d'erreur, il faut nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la première parution. Nous ne sommes responsables que du montant déboursé pour la période précitée.

*** 3 répétitions de la même annonce de 25 mots et moins, aucune modification ni remboursement si annulé.**

À CONSULTER EN LIGNE SUR
www.infodimanche.com

HEURE DE TOMBÉE : LUNDI 15 H

AUX POINTS DE DÉPÔTS

TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC
- Épicerie Francis Beaulieu : 753, Commerciale Nord, Quartier Cabano

TROIS-PISTOLES
- Kadorama : 420, rue Jean-Rioux | 418 851-2523

1 semaine (25 mots)	**10,00 $**
2 semaines (25 mots)	**17,75 $**
Annonce encadrée (25 mots)	**15,50 $**
Répétition annnonce encadrée (25 mots)	**13,75 $**
Mot additionnel	**0,25 $**
Prières : Brève	**10,00 $**
Prières complètes sans photo	**15,25 $**
Prières complètes avec photo	**20 $**

TARIF AVEC TPS ET TVQ INCLUSES.
Toutes les petites annonces devront être payées avant parution comptant, par chèque, par madat-poste, par VISA ou MASTER CARD.

DIVERS À VENDRE

Remorque fermée blanche 14'x7' avec panneau porte double arrière, année 2004, bonne condition. Près de Rivière-du-Loup/Cacouna. Demande 6 000 $. Tél.: 581-673-1060

EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOI

Recherche homme d'entretien, réceptionniste et préposé(e) aux chambres. Motel Fleuve d'Argent. 418-860-5180 ou envoyez votre cv au fleuveargent@gmail.com



Faites une publicité avec photo dans les petites annonces !

Contactez Micheline Côté
au **418 862-1911**
ou **micheline@infodimanche.com**

Possibilité également de placer une annonce en couleur dans la section nécrologie

1150090123

IMMOBILIER

LOCATION-CHAMBRE

MRC RIVIÈRE-DU-LOUP

Rivière-du-Loup,Place Iberville, chambres à louer, meublées, TV et internet inclus, réfrigérateur et salle de bain dans la chambre, cuisine communautaire, 320 $/mois, références demandées. Tél.:418-894-5583, 418-605-3777

Chambres à louer. Pour personne aimant le calme, la discrétion, la tranquillité. Endroit agréable, cuisine équipée. Pour non-fumeur, près des services. Information: 418-867-2416 ou 418-860-3054 (heure des repas).

Électroménagers Service JPL inc
Électroménagers À PRIX IMBATTABLE!
Plusieurs appareils usagés sont récents et à bas prix
Tous les appareils sont vendus avec garantie.
Jean-Pierre Levasseur,
Tél. :1-877-250-8696
Pohénégamook, Rivière-du-Loup
418-859-3239
www.servicejpl.com
1151050123

LOCATION LOGEMENTS

MRC RIVIÈRE-DU-LOUP

Rivière-du-Loup
1 1/2 86 boul. Cartier. Meublé ou non-meublé, éclairé, chauffé, Internet, stationnement déneigé, buanderie payante, pas d'animaux, non-fumeur. 525 $/mois. Libre immédiatement. Idéal pour travailleur ou étudiant. Enquête de crédit et références demandées. Bail. 418-863-5601

Rivière-du-Loup
115 rue Laval, 4 1/2 chauffé, non-éclairé et eau chaude non incluse. 575 $/mois. Contact: 418-497-2290

Rivière-du-Loup
Logement 5 1/2 neuf haut de gamme. Walk-in, bain autoportant, grande douche, plancher de béton, air climatisé, ilots. Immeuble sécuritaire. Cabanon et 2 stationnements prise VÉ. Enquête de crédit. N.C. N.É. 1550 $ et +. 418-730-9493

Rivière-du-Loup - Haut rue Lafontaine. 2 x 4 1/2 739 $ ou 849 $. 1 x 3 1/2 679 $. Électricité non-incluse. Téléphone: 418-868-5370

Rivière-du-Loup - Loft meublé pour une personne autonome et non-fumeur. Tout inclus dans le prix. Libre immédiatement. Tél.: 418-862-8823 ou 418-860-9957

Rivière-du-Loup - 63, rue Fraser. 5 1/2, 2e étage, non-chauffé, non-éclairé. Pas d'animaux, 2 stationnements. Libre le 1er juin, 1 000 $/mois. Pour informations: 418-738-2199

Rivière-du-Loup
3 1/2 chauffé, éclairé, Internet, meublé. Stationnement déneigé, buanderie payante, pas d'animaux, non-fumeur. Enquête de crédit et références demandées. Bail libre le 1er juillet. 595 $/mois. 86, boul. Cartier RDL. 418-863-5601

MRC TÉMISCOUATA

Témiscouata-sur-le-Lac
105, rue Caldwell. Logement 3 1/2, meublé, non-chauffé, non-éclairé. Logement 4 1/2, meublé, non-chauffé, non-éclairé. Libres immédiatement. Tél.: 418-863-7547

Témiscouata-sur-le-lac, quartier Notre-Dame. 3 1/2 chauffé, éclairé, câble et Internet fourni, libre fin mars. Fenêtre 57x54 avec cadrage de 4 1/2'' triple verre à vendre. 418-894-9037

RENCONTRE

Club célibataire Trois-Pistoles. Souper rencontre tous les samedis 17 h. Pour célibataire de 50 ans et plus. Bienvenue à tous. Information et réservation: Nicole 418-851-1523

Invitation pour célibataires qui aimeraient rencontrer l'âme soeur, se faire des amis. Passion Duo vous donne rendez-vous les samedis 11 h pour déjeuner. Informations: 418-862-0082

SERVICES

ASTROLOGIE VOYANCE

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.:450-309-0125

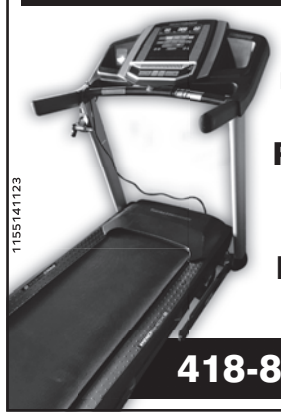
CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920 (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

SERVICES DOMESTIQUES

Récupération poêle, frigidaire, laveuse, sécheuse, petit congélateur, bon ou défectueux à débarasser on va les chercher gratuitement, aussi des meubles et petites choses encore bonnes. Tél.:418-860-2696, cell.:418-551-9508



Recyclez-moi après lecture !



À VENDRE

Tapis roulant de marque Proshox 2, presque neuf. **Prix 400 $, à voir.**

418-851-2610

1155141123

PLACE D'AFFAIRES À RIMOUSKI.

Trois espaces de bureau, équipés et meublés (bureaux, classeurs, imprimante/photocopieur couleur), cuisinette, local d'entreposage, espace de stationnement souterrain (1 de disponible) et salle de conférence. Comprend service internet, de téléphonie et de conciergerie. Possibilité de service de réception.

Michaud Vaillancourt Avocats a trois bureaux fermés à offrir en colocation dans son cabinet de Rimouski situé dans l'immeuble de la société Immobilière GP au 287 rue Pierre-Saindon, bureau 200 au 2e étage.

Espaces offerts à partir de 1000$/mois chacun.

CONTACTER ME GUILLAUME MICHAUD AU 418-724-6020.

1151561023

Justifié par la foi en Jésus-Christ
Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.
Évangile de Jean, 3 :16
(message enregistré) **418 862-7012**
Invitation à nos réunions les dimanches à 9 h 30 et mercredis à 19 h 30 au 472, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup

1151090123

Alcooliques Anonymes
Nous pouvons vous aider.
www.aaregion88.org
Rivière-du-Loup : 418-867-3030
Témiscouata : 418-863-3490

1157070123

Urgent besoin D'EMPLOYÉS?



Annoncez avec nous, vous aurez plus de chance d'en trouver!

infodimanche
papier.web.mobile

Intervention incendie au Complexe Le Rivière-du-Loup

PAR **LYDIA BARNABÉ-ROY** >
Initiative de journalisme local

Le Service de sécurité incendie de Rivière-du-Loup (SSIRDL) a été appelé, le 8 mars en après-midi, à se rendre au Complexe Le Rivière-du-Loup situé au 299, rue Lafontaine pour un début d'incendie.

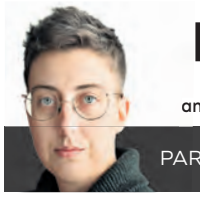
À l'arrivée des pompiers, le feu, qui a pris naissance dans un disjoncteur électrique au premier étage du stationnement du bâtiment, s'était éteint. Le chef aux opérations au SSIRDL, Sébastien Samson-Thibault indique que de l'eau serait entrée dans la boîte de jonction causant ainsi des flammèches et une fumée noire.

Vers 14 h 45, les pompiers attendaient le responsable des lieux afin de trouver l'entrée électrique de l'infrastructure pour effectuer les dernières vérifications.

Au total, cinq pompiers se trouvaient sur les lieux. Deux agents de la Sûreté du Québec ont bloqué la rue Saint-Louis à la circulation pendant l'intervention du SSIRDL.



PHOTO: LYDIA BARNABÉ-ROY



Patrick Lavallée au cœur d'un long métrage présenté au FIFA

andreanne@infodimanche.com

PAR **ANDRÉANNE LEBEL** >

L'univers de l'artiste de L'Isle-Verte Patrick Lavallée se retrouve au centre d'un film intitulé «Le Gosseux des possibles». L'œuvre fait partie de la sélection officielle des longs métrages au 41e Festival international du film sur l'art à Montréal.

«Ils ont une approche axée sur l'humain, sur ma philosophie de création et de vie, la raison pour laquelle je crée. C'est extrêmement touchant pour moi, je suis au naturel. Ils ont vraiment pris le bonhomme comme il est», plaisante Patrick Lavallée.

«Le Gosseux des possibles» est l'œuvre de Nicolas Léger et Jocelyn Langlois de Ciné-Scène. Ils ont aussi travaillé sur le documentaire «Je me soulève» de Hugo Latulippe, gagnant du prix du meilleur film canadien au 40e Festival international du film sur l'art en 2022.

«J'étais nerveux un peu, mais j'ai décidé de leur faire confiance. Il a fallu que je baisse ma garde. On prenait une bière ensemble avant les tournages pour apprendre à se connaître. Je suis resté ami avec les gars du documentaire. Ils sont venus une dizaine de fois tourner et on peut voir mon projet évoluer», ajoute Patrick Lavallée.

Il souligne que les cinéastes ont su capturer son langage franc et sa personnalité tout en le gardant dans son milieu naturel de «gosseux».

Le long métrage suit l'élaboration de son exposition destinée au parc Jeanne-Mance, près des Plaines d'Abraham à Québec. Ce projet a été confié à Patrick Lavallée par la Commission des Champs de bataille nationaux du gouvernement du Canada.

«La vie m'amène des choses inattendues doucement. Ça donne une tribune supplémentaire à ce volet de l'art, l'art populaire, qui est méconnu et tristement sous-estimé. N'importe qui peut faire de l'art populaire. Ça vient d'un élan identitaire, les gens créaient comme ils étaient, naïvement, en dépit du jugement des autres», explique l'artiste de L'Isle-Verte.

Ce long métrage permet à deux mondes de se rencontrer. Il met en lumière l'art populaire. Sculpteur sans formation, Patrick Lavallée est un «gosseux» d'art populaire qui a trouvé sa couleur au fil des heures passées dans son atelier. Il donne une deuxième vie au bois et aux matériaux recyclés, comme la nouvelle vie qu'il s'est offerte en s'installant à L'Isle-Verte en 2016 en tant qu'artiste. Il crée des œuvres inspirées des contes et légendes du Québec et de la région du Bas-Saint-Laurent.



PHOTO : ARCHIVES, ANDRÉANNE LEBEL

Le long métrage «Le gosseux des possibles» sera présenté à Montréal au Centre canadien d'architecture le dimanche 19 mars et au Musée des beaux-arts du Québec le samedi 25 mars.

L'une des pièces de Patrick Lavallée, symbolisant une envolée d'oies, sera présentée au Musée de Charlevoix à La Malbaie dans le cadre de l'exposition «Riopelle et l'art populaire : objet trouvé, détourné, volé» en juin 2023. Cette exposition est sous la supervision de la commissaire Yseult Riopelle, qui la dédie à son père, Jean Paul Riopelle.

Un album pour mettre en lumière les femmes

PAR **LYDIA BARNABÉ-ROY** >
Initiative de journalisme local

La Témiscouataine Ingrid St-Pierre a sorti son sixième album le 24 février dernier. «Reines» met de l'avant les femmes avec force et douceur. L'auteure-compositrice-interprète a travaillé pendant un an sur les 14 chansons de l'album, dont deux pièces instrumentales.

Au préalable, la chanteuse n'a pas concentré son écriture vers les femmes, le sujet s'est imposé par lui-même. Elle s'est inspirée des femmes de sa vie pour la composition de son album. Une de ses chansons «Paquebot» a notamment été écrite pour sa fille née en novembre 2020. «Et pendant que dehors, des cons s'égosillent/Touchent à bout portant et font la peau des filles/Je sais pas comment t'élever loin des éteignoirs/Je voudrais t'envoler, toi, ma fille lumière», chante-t-elle.

La chanson-titre de l'album «Reines» a été enregistrée à la toute fin de l'album, alors qu'il était déjà terminé. L'artiste l'a écrite d'un trait. Elle la décrit comme le liant de toutes les chansons, celle qui rattache le tout ensemble, qui fait une bonne conclusion à l'ensemble de l'œuvre.

Les paroles décrivent la violence faite aux femmes, tout en étant chantées avec délicatesse. «Quand ça nous embrasse,/On s'essuie les joues/On attend que ça passe,/On encaisse les coups/Sous les mains baladeuses», souffle-t-elle dans la chanson. Elle y évoque aussi les féminicides et les agressions sexuelles. Malgré le texte dur et poignant, la chanteuse réussit à mettre une part de lumière dans l'obscurité de son propos : «Nous les Reines lumières/Lèverons le doigt, l'honneur et l'échine/Haussons la voix, sans la peur/Mes sœurs/Plus rien ne nous abime».

Ingrid St-Pierre partira en tournée à travers le Québec dès le 8 avril. Elle sera de passage à Témiscouata-sur-le-Lac le 5 mai prochain au BeauLieu Culturel où elle présentera son nouvel album devant sa famille. La chanteuse est aussi marraine d'honneur pour la campagne de financement de l'École de musique Témiscouata.



Slam RDL : troisième soirée de la saison régulière

Les amateurs de mots et de poésie se donnent rendez-vous à la troisième soirée régulière de la saison de Slam Rivière-du-Loup, qui se tiendra le 21 mars prochain à 20 h, au Café Brûlerie Rivière-du-Loup.

Dans les soirées slam, huit poètes s'expriment sur scène dans une compétition amicale lors de laquelle ils présentent deux textes originaux d'un maximum de trois minutes. Cinq juges, choisis au hasard, devront voter sur chacune des performances afin de déterminer les artistes qui accèderont aux demi-finales qui se tiendront plus tard cette année.

Il est toutefois possible de prendre part à la soirée en s'inscrivant à la portion hors concours.

Lors de la deuxième soirée, qui se tenait le 21 février, les poètes slammeurs Robin Plourde, Jean-Simon Mercier et Louis Lahaye Roy se sont qualifiés pour la demi-finale. Ils rejoignent Julie Carmel, Geneviève Malenfant Robichaud et Émile-Olivier Desgens, déjà qualifiés.

Les personnes intéressées à participer peuvent écrire à slamrdl@protonmail.com. Les places étant limitées, il est nécessaire d'acheter à l'avance son billet sur le site Le point de vente ou en consultant les évènements de la page Facebook Slam Rivière-du-Loup.



Jardin, art et colonialisme au Musée du Bas-Saint-Laurent à Rivière-du-Loup

Après Toronto, Seattle et Montréal, c'est à Rivière-du-Loup que s'arrête l'artiste Eve Tagny avec l'exposition «Fragments de roses». L'exposition est présentée dans la salle Premier Tech au Musée du Bas-Saint-Laurent du 3 mars au 30 avril. Il s'agit d'une installation conjuguant sculptures, photos, poésie et vidéos de performance ainsi qu'une vidéo documentaire où l'artiste décortique l'histoire trouble de l'implantation de la rose dans notre culture occidentale.

Exposée auparavant à la Galerie de l'UQAM et au Musée d'art de Joliette, cette nouvelle mouture de «Fragments de roses» propose un corpus adapté à la salle d'exposition du Musée du Bas-Saint-Laurent.

À travers cette exposition, l'artiste multidisciplinaire se penche sur la culture, le symbolisme et la domestication de la rose. L'artiste envisage les jardins et les paysages transformés par les humains comme des lieux qui témoignent de notre mémoire personnelle et collective. Ces lieux s'inscrivent dans des dynamiques de pouvoir et s'enracinent dans des histoires coloniales.

Eve Tagny détient un baccalauréat en production cinématographique de l'Université Concordia et un certificat en journalisme de l'Université de Montréal.





DÉCONSEILLÉ AUX JEUNES ENFANTS

SAMEDI
13H30 – 18H00 – 21H00
DIMANCHE
13H30
VENDREDI
18H00 – 21H00
MARDI AU JEUDI
19H15



(AVEC COURT MÉTRAGE "SUZANNE ET CHANTAL" AU DÉBUT)

G

SAMEDI
13H15 – 18H30 – 21H00
DIMANCHE
13H15
VENDREDI
18H30 – 21H00
MARDI AU JEUDI
19H00



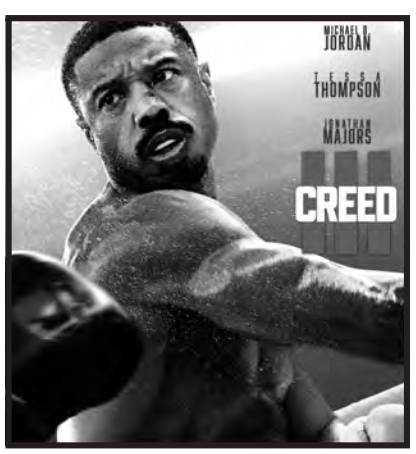
13+ VIOLENCE

SAMEDI
13H45 – 18H15 – 21H15
DIMANCHE
13H45
VENDREDI
18H15 – 21H15
MARDI AU JEUDI
19H30



G

SAMEDI ET DIMANCHE
13H00



DÉCONSEILLÉ AUX JEUNES ENFANTS

VENDREDI ET SAMEDI
18H30 – 21H30
MARDI AU JEUDI
19H45

TARIFS

ADULTE : 11$ (3D 14,50$)

SPÉCIAL DE SEMAINE : ADULTE : 8$ (3D 11$)

65 ANS ET PLUS : 8$ (3D 11,00$)
Pièce d'identité obligatoire

12 ANS ET MOINS : 6$ (3D 9,00$)
Pièce d'identité obligatoire

★4 SALLES★

345, rue Lafontaine,
Rivière-du-Loup
Ciné-info : 418 862-3291

Creed III: affronter son passé





CHRONIQUE

marie-eve@infodimanche.com

PAR **MARIE ÈVE DUBÉ** >

Quatre ans après «Creed II», le troisième volet de la franchise «Creed» est finalement sorti dans nos salles. Cependant, c'est sans Sylvester Stallone, absent pour la première fois à l'écran et en tant que réalisateur, que nous retournons au ring.

Maintenant retraité de la boxe, Adonis Creed, ancien champion, jouit d'une vie un peu plus calme. Loin de la foule et des projecteurs, il s'occupe d'un gymnase où il entraîne de futurs et déjà très redoutables athlètes. Il peut également jouer son rôle de mari et de père en toute tranquillité. Sa vie prend un tournant imprévu lorsqu'il rencontre son ami d'enfance, Damian Anderson. Les 18 années qu'il a passées derrière les barreaux ne lui ont pas enlevé son rêve de devenir champion du monde de boxe. Bien au contraire, Anderson ressort aigri de la prison et il est profondément jaloux de la vie qu'a pu mener, en toute liberté, son ami d'enfance. Il le harcèlera et le poussera à bout afin d'avoir un ultime combat contre Creed, et prouver ainsi sa valeur.

Michael B. Jordan (Adonis Creed) et Jonathan Majors (Damian Anderson) sont au sommet de leur forme. Ils incarnent avec brio les amis d'enfance devenus les pires ennemis; la tension est palpable. Les combats sont solidement chorégraphiés. Même si «Creed III» se veut être un « spin-off » de Rocky, on oublie complètement l'absence de Stallone; on s'éloigne des films de l'époque. Le scénario est un peu mince, n'empêche que nous avons droit à un très bon divertissement. Le combat final nous tient en haleine; Anderson nous a prouvé plus qu'une fois qu'il ne reculera devant aucune bassesse pour parvenir à ses fins. Partageant tous les deux le même passé trouble, empreint de culpabilité et de soif de vengeance, ils mèneront le combat de leur vie sur le ring afin de régler, une fois pour toutes, les fantômes du passé.

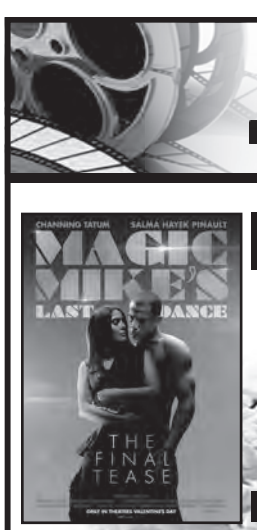
La Bibliothèque de Saint-Antonin présentera deux StationConte

La Bibliothèque de Saint-Antonin présentera, du 3 au 31 mars, deux StationConte. Il s'agit de postes d'écoute de contes interactifs pour réjouir les enfants du primaire et nourrir leur imaginaire. L'utilisation est simple : les enfants s'assoient devant les StationConte, mettent un casque d'écoute et pressent des boutons lumineux pour interagir avec les contes. Selon les StationConte, les jeunes peuvent choisir le déroulement du conte interactif, écouter différentes versions du même conte ou encore découvrir des contes traditionnels reliés à des animaux célèbres. «C'est une façon différente de raconter. C'est magnifique!», a lancé Éric Gagnon, animateur à Info-réveil, Radio-Canada. Les jeunes pourront ainsi découvrir les contes interactifs du chat et de l'ogre.

418 853-3649
degelis.ca
cinéma dégelis

Cinéma Dégelis

1154011123

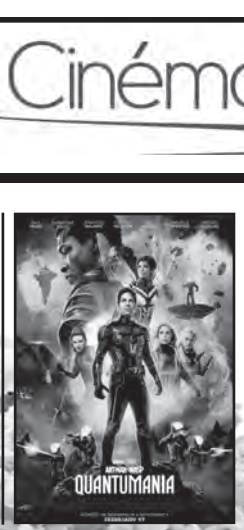


17 AU 20 MARS

MAGIC MIKE : DERNIÈRE DANSE

DÉCONSEILLÉ AUX JEUNES ENFANTS

19H



24 AU 27 MARS

ANT-MAN ET LA GUÊPE : QUANTUMANIA

DÉCONSEILLÉ AUX JEUNES ENFANTS

19H

L'INFO | EN BREF

L'abrégé du sport

Snocross : Samuel Lavoie triomphe à la maison



MAP > La dernière tranche du Championnat provincial de snocross SCMX, présentée cette fin de semaine à Témiscouata-sur-le-Lac, a couronné un athlète local. Samuel Lavoie, de Dégelis, est monté sur la plus haute marche du podium chez les pros. Après des qualifications sans histoire, Samuel Lavoie a connu une course finale parfaite, lui qui a gardé la tête tout au long de l'épreuve. Il s'agit d'une première victoire pour lui cette saison, devant famille et amis de surcroit. «Je suis très heureux. J'ai pu utiliser la pression d'être ici à la maison à mon avantage pour donner une bonne performance! Je ne pouvais pas demander mieux», a partagé l'athlète, dimanche. «Cet hiver a été plus difficile pour moi. Je n'ai pas pu être à tous les évènements que j'aurais voulu pour différentes raisons […] Mais c'est certain que finir sur une victoire, ça donne faim pour l'an prochain. Si je peux ajouter de nouveaux partenaires pour complémenter ceux que j'ai actuellement, afin d'être capable de faire une saison complète, ce n'est pas seule une course que je veux gagner, c'est le championnat!», a-t-il ajouté. Notons par ailleurs qu'un autre coureur local, Keven Pelletier, a terminé au pieds du podium, en quatrième position, dans la catégorie Pro-Lite. Après de très bonnes qualifications, l'athlète a manqué un peu de temps en finale pour pouvoir réussir à se hisser sur le podium. Malgré tout, le plaisir était au rendez-vous à Témiscouata-sur-le-Lac.

Maxime St-Cyr mène les 3L à la victoire

Les 3L de Rivière-du-Loup ont pu compter sur leur meilleur pointeur pour les mener à une victoire de 6 à 4 contre le Cool Fm de Saint-Georges, ce dimanche 12 mars. Maxime Saint-Cyr a récolté trois buts dans ce gain célébré au Centre Premier Tech, devant plus de 850 partisans. Après une période qui s'est conclue sur un pointage égal de 1-1, les 3L ont pris le contrôle de cette rencontre avec trois buts consécutifs dès le début du second engagement. Les unités spéciales ont d'ailleurs joué un rôle clé, puisque le premier but a été marqué en avantage numérique, alors que les deux autres ont été réussis en désavantage numérique en moins de 20 secondes l'un de l'autre. Au 3e engagement, les visiteurs ont tenté de revenir de l'arrière, mais deux buts de Maxime St-Cyr (dont un dans un filet désert) ont sécurisé la victoire. Au total, les 3L ont marqué deux buts en A.N. et trois en D.N. au cours de cette rencontre. Mathieu Guertin, Vincent Ouellet-Beaudry et Simon Chevrier ont été les autres marqueurs. Louick Marcotte et Janick Asselin ont aussi connu un bon match. Devant le filet, le nouveau gardien Étienne Montpetit a été solide, repoussant 29 tirs. Les nouveaux-venus Vincent Deslauriers (1 passe) et Olivier Desjardins (1 passe) ont aussi bien également bien fait à leur premier match avec l'équipe. Notons que Maxime St-Cyr a une récolte de 23 buts et 21 mentions d'aide en 35 matchs. Il est actuellement le meilleur buteur de la LNAH.

Les Albatros au pieds du mur après deux revers



PHOTO : MARC-ANTOINE PAQUIN

MAP > Les Albatros du Collège Notre-Dame n'ont pas connu les résultats souhaités lors des deux premières rencontres de leur série contre le Blizzard du Séminaire St-François. Les Louperivois ont subi deux revers consécutifs de 2 à 0 et 6 à 1. Ils feront face à l'élimination ce jeudi, à 19 h, au Centre Premier Tech. Vendredi, les joueurs du Blizzard ont dirigé 35 tirs vers le gardien Émile Beaunoyer et ils ont eu le meilleur sur les Albatros grâce à deux buts de Dalan Grubissa. Les oiseaux n'ont pas été très menaçants, testant le gardien adverse à seulement 13 reprises. Dimanche, le Blizzard a marqué quatre buts en deuxième période en route vers un autre gain convaincant célébré à domicile. Dalan Grubissa a pousuivi sa lancée avec deux autres réussites. Gabriel-Alexis Bisson a été le seul à déjouer le gardien Raphaël Précourt qui a fait face à 33 lancers. De leur côté, les gardiens des Albatros, Émile Beaunoyer et Cédric Massé, ont reçu 38 tirs. Les partisans des Albatros sont invités à venir encourager leur équipe en grand nombre, le 16 mars, au Centre Premier Tech.

Les Fondations B.A. passent en finale



PHOTO : JEAN-CLAUDE PELLETIER

MAP > L'équipe des Fondations B.A. de Trois-Pistoles ont connu une fin de semaine parfaite de deux victoires consécutives contre le Bar Laser de Causapscal. Ce faisant, l'équipe des Basques s'est qualifiée pour la finale des séries éliminatoires dans la Ligue de hockey senior Desjardins de la Gaspésie. La troupe de l'entraineur-chef Éric Belzile a d'abord célébré un gain de 3 à 2 en prolongation, vendredi à l'Aréna Bertrand-Lepage. C'est Yohann Martin-Lizotte, avec son deuxième but du match, qui a joué les héros en surtemps. Jeremy Desjardins a été l'autre marqueur. Puis, samedi sur la route, l'équipe a remporté le 4e match de la série au compte de 3 à 0. Mathieu Fitzback, Olivier Perreault et Jeremy Desjardins ont sonné la charge pour les visiteurs des Basques. Raphaël Santerre a aussi récolté deux passes dans ce gain important qui a permis aux Fondations d'éliminer leurs adversaires. Devant le filet, le gardien Charles-Olivier-Levesque a lui aussi été très bon. Rappelons que la série 3 de 5 était égale 1 à 1 après les deux premiers matchs. En finale, l'équipe affrontera les Corsaires de Gaspé, formation qui a terminé au premier rang du classement de la saison régulière.

Anabelle Larouche se décore de médailles aux championnats provinciaux



Après les championnats juvéniles qui ont eu lieu à Montréal les 18 et 19 février dernier, c'était au tour des benjamins, cadets et juniors de rentrer sur la scène provinciale au cours de la dernière fin de semaine. Treize athlètes du club Filoup étaient dans la Capitale-Nationale, afin de participer aux championnats provinciaux de la FQA au Peps de l'Université Laval. Les membres du groupe sont revenus avec une récolte de quatre médailles et pas moins de 15 nouveaux records personnels. Anabelle Larouche s'est décorée de trois médailles en autant d'épreuves. Elle s'est emparée du titre de championne provinciale au 60m haies, de vice-championne provinciale au 300m sprint et d'une 3e position au saut longueur. Chez les autres cadets, Juliette Dionne a pris la 7e position au saut en longueur et a terminé en 8e position au 200m. Emma Dionne a pour sa part pris la 7e position au lancer du poids avec sa meilleure performance de la saison de 8m61. Sa coéquipière Joalie Tanguay a terminé en 11e position à la même épreuve. Laura André a de son côté fait une très belle course au 1200m, terminant en 10e position. Chez les garçons, notons la belle performance de Zachary Lepage, Louka Pelletier, Henri Loiseau et Noah Dumont, qui ont décroché la médaille de bronze au relais 4x200m. Chez les benjamines, Constance Lecat a terminé en 9e position au saut en longueur. Son compatriote Louka Pelletier a quant à lui obtenu une 5e position au 60m en plus de terminé en 6e position au 150m. Finalement, dans la catégorie Junior, Jia Fournier a terminé au pied du podium au saut en longueur à un petit centimètre de la troisième place avec un bond de 4m87. La prochaine compétition sera les championnats Canadiens qui auront lieu à St-John au Nouveau-Brunswick les 18 et 19 mars prochain.

Les Sphinx M15 finalistes d'un tournoi à Saint-Félicien



MAP > Une équipe du programme de hockey des Sphinx de l'École secondaire de Rivière-du-Loup, celle qui évolue dans la catégorie M15D3, a été finaliste du tournoi povincial pee-wee bantam Jean Dumas de Saint-Félicien, la fin de semaine dernière. Après un parcours parfait, la formation s'est inclinée par la marque de 1 à 0 en prolongation lors d'un match très serré disputé contre les Citadins de l'École secondaire de la Cité-des-Jeunes de Vaudreuil-Dorion, ce dimanche 12 mars. Un sort cruel pour les joueurs qui ont très bien joué, n'ayant accordé que 3 buts en 4 matchs durant tout le tournoi. Malgré tout, le groupe peut être très fier de sa performance.

Alex Belzile poursuit son bon travail avec le grand club

PAR **MARC-ANTOINE PAQUIN >**

Alex Belzile profite vraiment des opportunités qui lui sont présentées pour se mettre en valeur, ces jours-ci avec le Canadien de Montréal. L'athlète natif de Saint-Éloi amène son énergie habituelle et un jeu mature et intelligent avec le grand club, mais il réussit aussi maintenant à inscrire son nom plus régulièrement sur la feuille de pointage.

La semaine dernière, entre le 5 et le 9 mars, l'attaquant de 31 ans a connu une série fort intéressante, lui qui a inscrit un but dans trois matchs consécutifs contre les Golden Knights de Vegas, les Hurricanes de la Caroline et les Rangers de New York.

Lors de ce dernier affrontement, Belzile a même fait état de ses plus beaux atouts offensifs. Le fougueux attaquant – plus souvent reconnu pour son travail acharné et les buts marqués au pic et à la pelle – a déjoué Igor Shesterkin, l'un des meilleurs de la profession, d'un bon tir des poignets dans la partie supérieure du filet.

«Et le buuuuuuuuut ! Ma parole, ça se poursuit pour Alex Belzile!», a lancé le descripteur Pierre Houde sur un élan d'enthousiasme. Preuve de la confiance qu'il reçoit aussi de l'entraineur-chef Martin St-Louis, l'athlète a été envoyé sur la glace en fin de match lorsque le pointage était à égalité 3-3, un moment important. Il a aussi été utilisé en tirs de barrage, une première pour lui dans la Ligue nationale de hockey.

Alex Belzile compte maintenant 4 buts et 6 passes pour 10 points en 20 parties (consécutives) dans la LNH cette saison. Il joue un peu plus de 11 minutes par match et force est de constater qu'il déploie tranquillement un argument pour un séjour à long terme avec le Canadien

LOUANGÉ PAR SES COÉQUIPIERS

Interrogé par les journalistes après la rencontre du 7 mars, le gardien Jake Allen n'a d'ailleurs pas manqué de louanger son coéquipier québécois. Peut-il rester dans la LNH? «Pourquoi pas! Il joue comme ça. Je me fous bien de son âge. Je le prendrais dans mon équipe n'importe quand», a lancé Allen dans une entrevue rapportée par différents médias, dont le rds.ca.

«Belzile n'aime pas quand les gars ralentissent. Il veut voir tout le monde avec le pied sur l'accélérateur. Il arrive à l'aréna avec le sourire tous les jours. Il apportait la même énergie à Laval. Il était le capitaine pour une raison, il avait un impact sur les jeunes du Rocket. Il est toujours heureux, il a de l'énergie», a poursuivi le gardien.



De l'autre côté du vestiaire, les journalistes n'ont pas non plus forcé Michael Pezzetta à vanter son coéquipier de trio. «C'était une question de temps pour lui. Il a du talent et il sait comment se rendre utile à une équipe, peu importe son temps de jeu. Il est un joueur de hockey très intelligent […] Je suis vraiment heureux pour lui. J'espère jouer avec lui le plus longtemps possible», a-t-il partagé.

Appelé à commenter sa performance, le principal intéressé est resté fidèle à lui-même et humble. «Ç'a bien été. Quand tu noircis la feuille, c'est toujours le fun de contribuer aux succès offensifs de l'équipe», a-t-il dit, soulignant qu'il ne comptait pas lâcher l'accélérateur, bien au fait qu'il devra continuer de se battre pour une place.

Devant les journalistes, Alex Belzile n'a pas non plus caché qu'il gagne en confiance dans la Ligue nationale, et ce dans plusieurs facettes de jeu. Parlez-en à Brent Burns et Stefan Noesen, des Hurricanes de la Caroline, qui ont tous les deux perdu patience à la suite d'interactions avec lui.

Deux patineuses sélectionnées pour le Championnat de l'Est du Canada



Laurence Charron et Maude Perron.

Deux patineuses de vitesse de la région, Maude Perron et Laurence Charron, ont récemment été invitées au Championnat de l'Est du Canada, une compétition d'envergure qui aura lieu à Oakville, en Ontario, du 23 au 25 mars. Les deux athlètes y porteront les couleurs du Québec.

Cette compétition regroupe les 20 meilleurs jeunes patineurs par catégorie d'âge. Maude Perron tentera de conserver son titre de championne canadienne remporté l'an passé. Quant à elle, Laurence en sera à une première participation nationale en patin vitesse courte piste.

En février, les deux patineuses avaient fièrement représenté la région au championnat canadien de patinage de vitesse, longue piste, en Colombie-Britannique. Il s'agira donc d'un deuxième événement national cette année pour elles.

C'est le temps des inscriptions au Club de soccer le Mondial

Qui dit nouvelle saison, dit nouvelle inscription! Effectivement, le Club de soccer le Mondial est présentement en période d'inscription. Les inscriptions ont donc débuté le 10 mars à 12 h 15 sur la toute nouvelle plateforme de soccer, Spordle (spordle.com). Pour plus d'information concernant les inscriptions, toute personne intéressée par le ballon rond peut se rendre sur le site internet www.soccerlemondial.com ou bien sur les réseaux sociaux du Club de soccer le Mondial, soit Instagram et Facebook. De plus, vous pouvez communiquer directement au 514-692-4643.





Pierre-Alain Champagne s'illustre à l'international

PAR **MARC-ANTOINE PAQUIN** >

Un athlète de Rivière-du-Loup a récemment fait sa marque sur l'une des plus grandes scènes du monde dans le milieu des hommes forts. Pierre-Alain Champagne, 26 ans, a pris le deuxième rang de sa catégorie lors du récent Arnold Amateur Strongman World Championships, une compétition internationale reconnue.

Sans trompette ni fanfare, Pierre-Alain Champagne est ainsi devenu le premier athlète masculin canadien (et donc québécois) à grimper sur le podium lors de cette grande compétition amateur organisée en marge de la réputée 2023 Arnold StrongmanClassic, à Columbus, en Ohio, au début mars.

Au terme d'une lutte excessivement serrée, l'athlète originaire de la région de Québec a terminé à moins d'un point du champion, Andrew Hanus des États-Unis, dans la catégorie des moins de 200 livres. Un autre Américain a complété le trio de tête, devançant des athlètes originaires de l'Allemagne, la Zambie, la France et le Royaume-Unis.

«J'ai mené la compétition jusqu'à la dernière épreuve, mais j'ai fait une petite erreur qui m'a couté la victoire», a-t-il partagé la semaine dernière.

«Après la première journée de qualifications, j'avais cinq points d'avance sur le deuxième au classement. J'ai finalement terminé moins d'un point derrière lui.»

Les compétiteurs présents étaient appelés à s'illustrer dans sept épreuves de force distinctes, dont trois au cours de la journée finale. Le classement était établi selon leurs performances et celles de leurs adversaires.

Aux dires de Pierre-Alain Champagne, tout s'est joué à l'épreuve du «One max dumbell press», qui demandait aux compétiteurs de soulever un haltère (le plus lourd possible) au-dessus de la tête à un seul bras.

«J'ai soulevé la charge de 210 livres, mais je n'ai pas réussi à la stabiliser assez longtemps. J'ai senti une douleur, un pincement dans le coude, alors j'ai relâché trop vite. C'est une bad luck qui m'a couté cher», a-t-il raconté.

«C'est un peu ça qui fait mal finalement, puisque je sais que je suis capable de lever cette charge. Sans la douleur, je n'aurais pas eu de problème. Mais ça fait partie de la game, ça aurait pu lui arriver aussi.»

SE CONCENTRER SUR LE POSITIF

Malgré la déception – et même une certaine amertume – le Louperivois d'adoption préfère toutefois regarder en avant et voir le verre à moitié plein. Quelque part, sa performance en est une bonne, et ce n'est que le début.

«J'allais là pour gagner et j'y étais presque, a-t-il dit. Mais je sais maintenant que je suis parmi les meilleurs au monde dans cette catégorie et je compte bien continuer de le prouver.»

«Ça m'a aussi permis d'analyser mes performances et de voir mes faiblesses. Au niveau de la condition [cardiovasculaire], par exemple, il m'en manque un peu et je vais travailler fort à ce niveau-là.»

Il souligne d'ailleurs avoir remercié le vainqueur, après la compétition. «Je lui ai dit merci pour la motivation. C'est tout un athlète et sa victoire va me pousser à revenir encore plus fort. C'est peut-être ce qu'il me fallait.»

En général, l'homme fort se dit fier de ce qu'il a accompli. Il a réussi à soulever de très belles charges dans plusieurs épreuves et il a su rester concentré tout au long du grand rendez-vous. «Je suis particulièrement fier de mes performances en qualifications. Ç'a bien été», a-t-il dit, faisant référence à l'avance qu'il s'était bâtie.

L'athlète note entre autres avoir complété neuf répétitions au «viking press» avec une charge de 295 livres, une performance qui le place parmi l'élite mondiale. Il se souvient avoir aussi réussi à tirer un traineau de 900 livres rapidement, «sans faire d'erreur.»

Pierre-Alain Champagne est originaire de Québec, mais il a déménagé à Rivière-du-Loup il y a quelques années pour le travail. Il



pratique le sport depuis une dizaine d'années, se bâtissant au passage un nom sur les scènes provinciale et nationale. Actuellement, il est l'un des seuls athlètes canadiens à posséder ses cartes professionnelles dans deux catégories différentes.

C'est cependant une victoire aux championnats canadiens amateurs des hommes forts, l'été dernier, qui a permis à l'athlète de se qualifier pour Arnold Amateur Strongman World Championships. D'autres compétitions internationales sont aussi à l'horaire au cours des prochains mois, dont la réputée Official Strongman Games. Il sera à suivre avec intérêt.





CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ

2018 HONDA CR-V EX AWD



CVT, turbo, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, toit ouvrant, mags, cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. Bal. de garantie 7 ans/160 000 km

97 247 KM — **28 995$**

2018 HONDA CR-V EX-L



CVT, turbo, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, cuir, toit ouvrant, mags, cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. Bal. de garantie 7 ans/160 000 km

101 847 KM — **28 944$**

2019 HONDA CR-V LX AWD



CVT, turbo, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, mags, cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. Bal. de garantie 7 ans/160 000 km

73 401 KM — **28 636$**

2018 HONDA CR-V EX AWD



CVT, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, toit ouvrant, mags, cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. Bal. de garantie 7 ans/160 000 km

123 757 KM — **26 306$**

2018 HONDA CR-V LX 2WD



CVT, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, mags, cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. Bal. de garantie 7 ans/160 000 km

85 912 KM — **24 336$**

2019 HONDA CIVIC HATCHBACK LX



Manuelle, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, mags, cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. Bal. de garantie 7 ans/160 000 km

83 783 KM — **23 995$**

2018 HONDA CIVIC SE



CVT, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, mags, cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. Bal. de garantie 7 ans/160 000 km

46 872 KM — **23 154$**

2018 HONDA CIVIC SE



CVT, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, mags, cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. Bal. de garantie 7 ans/160 000 km

44 403 KM — **22 995$**

CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ

2017 HONDA CR-V EX AWD



CVT, turbo, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, toit ouvrant, mags, cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique.

92 578 KM — **25 995$**

2017 HONDA CIVIC Si



Manuelle, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, GPS, AM/FM/CD, toit ouvrant, mags, cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique.

83 035 KM — **24 995$**

2020 HYUNDAI SANTA FE ESSENTIEL AWD



Auto., tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, mags, cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. Bal. de garantie 5 ans/100 000 km

37 717 KM — **31 488$**

2019 RAM 1500 TRADESMAN 4 X 4



Auto., V8, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, mags, cam. de recul, Bluetooth, groupe élect. Bal. de garantie 5 ans/100 000 km

53 805 KM — **37 995$**

2017 TOYOTA TACOMA TRD SPORT 4 X 4



Auto., 6 cylindres, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, mags, cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique.

96 593 KM — **37 995$**

2018 VOLKSWAGEN GOLF GTI



Man., tout équipé, air clim., rég. de vit., AM/FM/CD, toit ouvrant, mags, cam. de recul, Bluetooth, gr. électrique. Bal. de garantie 5 ans/100 000 km

54 541 KM — **29 995$**

2018 MAZDA CX-5 GS AWD



Auto., tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, mags, cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. Bal. de garantie 5 ans/km illimité

43 953 KM — **27 995$**

2019 NISSAN QASHQAI SV AWD



CVT, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, mags, cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. Bal. de garantie 5 ans/100 000 km

52 233 KM — **23 995$**

Rivière-du-Loup Honda

240, rue Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup 418 862-6631



DENIS MARQUIS
Président
418 867-3503



MICHAËL GAUTHIER
Dir. des ventes
418 860-9919



PIERRE CARRIER
Conseiller certifié
418 867-3769



JÉRÔME ST-LOUIS
Conseiller certifié
418 566-9814



OLIVIER OUELLET
Conseiller certifié
418 551-5579



GUY DESROSIERS
Conseiller certifié
418 714-0752



VALÉRIE CHOUINARD
Directrice commerciale

HONDA

www.riviereduloupHonda.com